

La place des femmes dans l'industrie cinématographique et audiovisuelle

Décembre 2013

Cette étude a été réalisée conjointement par la Direction des études, des statistiques et de la prospective du CNC et le Service Pilotage & Statistiques d'Audiens.



Audiens
Service Pilotage & Statistiques
74 rue Jean Bleuzen - 92177 Vanves Cedex
Tél. : 0 173 173 591
www.audiens.org

Aude Barrallon, Carole Perraut



Centre national du cinéma de l'image animée
Direction des études, des statistiques et de la prospective
12, rue de Lübeck 75784 Paris cedex 16
Tél : 01.44.34.38.26
Fax : 01.44.34.34.55
www.cnc.fr

Fanny Beuré, Marie-Gabrielle Chéron, Benoît Danard

Sommaire

Méthodologie	5
Objectifs	6
Synthèse.....	7
I. La place des femmes au sein des effectifs du CNC et des associations qu'il subventionne	11
A. La place des femmes au sein des effectifs du CNC	11
B. La place des femmes au sein des commissions du CNC	13
C. La place des femmes au sein des associations subventionnées par le CNC	14
II. La place des femmes au sein des aides du CNC	15
A. La place des femmes au sein de l'ensemble des aides du CNC	15
B. La place des femmes au sein des bénéficiaires de l'avance sur recettes	18
III. La place des femmes dans la réalisation de films	19
A. Réalisateurs de courts métrages.....	19
a. Selon le nombre de films de court métrage produits	19
b. Selon le genre de films de court métrage produits	19
c. Selon le nombre de films de court métrage produits par réalisateur.....	20
B. Réalisateurs de longs métrages.....	20
C. Nombre de films selon le sexe du réalisateur.....	21
D. Les premiers films.....	22
E. Les films selon leur genre	23
F. Les devis des films réalisés par des femmes	24
G. Les financements des films réalisés par des femmes	27
IV. Les entrées des films réalisés par des femmes	29
A. Les entrées en salle des films agréés entre 2008 et 2012.....	29
a. Nombre de films agréés sortis en salle	29
b. Nombre de films sortis en salle et recommandés arts et essai.....	30
c. Entrées des films agréés sortis en salle	30
d. Moyenne d'entrées par film agréé sorti en salle	31
e. Nombre d'entrées selon l'investissement.....	31
B. Meilleures entrées en salle des films agréés entre 2008 et 2012	32

V.	La place des femmes dans la production de films de cinéma	34
A.	Emploi dans les films cinématographiques	35
a.	Répartition selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle.....	35
b.	Evolution de la part des hommes et des femmes dans la masse salariale et les effectifs	37
c.	Pérennité de l'emploi dans la production cinématographique.....	38
d.	Emploi moyen par film	39
e.	Pyramide des âges dans la production cinématographique	40
B.	Emploi selon le type de films.....	43
a.	Emploi selon le genre du film	43
b.	Emploi selon le devis des films	44
C.	Répartition des effectifs selon leur salaire annuel dans le secteur	45
D.	Analyse par métiers dans la production cinématographique	46
a.	Emploi dans la production cinématographique selon le métier et le sexe	46
b.	Salaire horaires dans la production cinématographique selon le métier et le sexe	51
VI.	La place des femmes dans les entreprises de production audiovisuelle	55
A.	Emploi dans les entreprises de production audiovisuelle	56
a.	Répartition selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle.....	56
b.	Evolution de la part des hommes et des femmes dans la masse salariale et les effectifs	59
c.	Pérennité de l'emploi dans la production audiovisuelle	60
d.	Pyramide des âges dans la production audiovisuelle	62
B.	Répartition des effectifs selon leur salaire annuel dans le secteur	65
C.	Analyse par métiers dans la production audiovisuelle	68
a.	Emploi dans la production audiovisuelle selon le métier et le sexe	68
b.	Salaire horaires dans la production audiovisuelle selon le métier et le sexe	72
VII.	La place des femmes parmi les responsables d'entreprise de production	76

Méthodologie

Le Centre national du cinéma et de l'image animée a réalisé une étude sur la place des femmes dans l'industrie cinématographique et audiovisuelle. Cette étude analyse les effectifs féminins présents au sein du CNC, dans les attributions d'aide, dans la réalisation de films et dans les sociétés de production audiovisuelle et cinématographique. Cette étude met en lumière l'évolution de la place des femmes dans les secteurs du cinéma et de l'audiovisuel, entre 2008 et 2012.

Les résultats de cette étude sont issus de données fournies par la direction des études, des statistiques et de la prospective du CNC (effectifs des aides du CNC adressées aux personnes physiques, place des femmes dans la réalisation de films), des données fournies par le service des Ressources Humaines du CNC (effectifs au sein du CNC) et des données sur l'emploi d'Audiens.

Lorsqu'un film est coréalisé par des personnes de sexes différents, il est qualifié de mixte dans les chapitres 3 et 4 de cette étude. Dans ces chapitres, les années considérées sont les années d'agrément des investissements.

Les données analysées dans les chapitres 5 et 6 sont issues des déclarations nominatives annuelles des salaires faites à Audiens par les entreprises de production cinématographiques (chapitre 5) et télévisuelles (chapitre 6) concernées.

Audiens est le groupe de protection sociale dédié aux secteurs de la culture, de la communication et des médias. A ce titre, les entreprises de ces secteurs d'activité sont tenues d'adhérer aux institutions de retraite complémentaire d'Audiens. Chaque année, elles doivent fournir une déclaration nominative annuelle des salaires qui permet à Audiens d'attribuer les points de retraite à chaque salarié. Ces déclarations contiennent notamment, pour chaque période d'activité déclarée, l'identité du salarié, les dates de début et de fin d'activité, la catégorie professionnelle ainsi que le salaire brut après abattement pour frais professionnels pour les professions qui peuvent bénéficier de cette déduction.

Les différentes catégories professionnelles mentionnées dans l'étude sont :

- les artistes interprètes ;
- le personnel technique et administratif bénéficiant du statut de cadre ;
- le personnel technique et administratif ne bénéficiant pas du statut de cadre.

Par définition, le personnel artistique relève de la catégorie non cadre. Toutefois, certaines fonctions comme les réalisateurs, metteurs en scène, chefs d'orchestre relèvent de la catégorie cadre en raison de leur niveau de responsabilité. Ils sont alors comptabilisés dans la catégorie du personnel technique et administratif cadre. Le classement en tant que cadre ou non cadre s'appuie sur la convention collective appliquée par chaque entreprise, les fonctions de cadres étant homologuées par l'Agirc. Les notions d'artiste et de technicien font référence à la nature même de l'emploi : un artiste interprète ou crée une œuvre de l'esprit ; un technicien occupe une fonction technique ou administrative.

Sont définis comme intermittents du spectacle les salariés cadres et non cadres techniques et artistiques employés en contrat à durée déterminée d'usage. Un permanent est un salarié employé en contrat à durée indéterminée (CDI) ou en contrat à durée déterminée de droit commun (CDD).

Objectifs

A la demande de la ministre de la culture et de la communication et de la ministre des droits des femmes, le Centre national du cinéma et de l'image animée a réalisé une étude sur la place la place des femmes dans l'industrie cinématographique et dans la production audiovisuelle. Cette étude analyse la présence des femmes au sein des effectifs du CNC, au sein des aides du Centre et au sein des associations financées par le Centre. Elle analyse également la place des femmes en tant que réalisateur de courts et longs métrages de cinéma. Elle analyse la place des femmes dans la production cinématographique et dans la production de fiction télévisuelle.

Synthèse

59,4 % des agents du CNC sont des femmes

En 2012, sur les 473 agents employés par le CNC, 281 sont des femmes soit 59,4 % des effectifs. Plus la catégorie d'emploi est élevée, plus la part des hommes dans les effectifs est importante. Néanmoins, les femmes restent majoritaires dans toutes les catégories, hormis la catégorie la plus élevée (A+). L'encadrement supérieur de l'établissement (directeurs, directeurs adjoints et chefs de service) compte 51 agents, dont 49,0 % de femmes. Le comité de direction du CNC est composé de 22 membres, dont 11 femmes. Sur les 27 chefs de services, le CNC compte 12 femmes.

Près de 40 % des membres de commissions siégeant au CNC sont des femmes

Fin juin 2013, 859 personnes siègent dans 44 commissions différentes au sein du CNC. Près de 40 % des membres de ces commissions sont des femmes (39,8 %). Parmi les présidents et vice-présidents de ces commissions, 31,1 % sont des femmes. Les femmes composent 39,5 % des commissions artistiques au sein du CNC et 44,4 % des commissions administratives.

43,8% des bénéficiaires des aides du CNC sont des femmes en 2012

L'examen du sexe des bénéficiaires des aides du CNC ne peut être réalisé que sur les aides destinées à des personnes physiques (hors sociétés), soit onze aides. En 2012, sur les 3 269 personnes physiques ayant déposé une demande d'aide, 39,2 % sont des femmes. La part des femmes chez les porteurs de projets progresse régulièrement depuis 2009. Les femmes porteuses de projets sont plus souvent aidées que les hommes. En 2012, 43,8 % des bénéficiaires d'aides sont des femmes alors qu'elles ne sont que 39,2 % des candidats.

24,4 % des dirigeants de sociétés de production audiovisuelle sont des femmes

Pour 429 des 436 entreprises de production audiovisuelles (fiction et /ou animation) aidées par le CNC entre 2009 et 2011, le sexe du responsable principal a pu être identifié. Ces 429 entreprises sont dirigées par 401 personnes identifiées, dont 303 hommes (75,6 %) et 98 femmes (24,4 %).

21,1 % des dirigeants de sociétés de production cinématographiques sont des femmes

Pour 308 des 322 entreprises ayant produit des œuvres cinématographiques de fiction au d'animation agréés par le CNC entre 2009 et 2011, le sexe du responsable principal a pu être identifié. Ces 308 entreprises sont dirigées par 294 personnes, dont 232 hommes (78,9 %) et 62 femmes (21,1 %).

En 2012, 23,0 % des réalisateurs de longs métrages agréés sont des femmes

En 2012, 23,0 % des réalisateurs de films agréés sont des femmes. Sur les 1 405 réalisateurs des films agréés entre 2008 et 2012, 286 sont des femmes, soit 20,4 %. La part des femmes comme réalisateur de longs métrages augmente sensiblement depuis cinq ans, passant de 18,4 % en 2008 à 23,0 % en 2012. A l'échelle européenne, l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel comptabilise 10 605 réalisateurs entre 1996 et 2012, dont 18,4 % de femmes. Au Royaume-Uni sur les 413 réalisateurs de films indépendants britanniques sortis entre 2010 et 2012, seules 47 sont des femmes (11,4 %).

24,7 % des films agréés en 2012 sont réalisés ou coréalisés par des femmes

De plus en plus de films sont réalisés par des femmes. 24,7 % des films agréés en 2012 sont réalisés ou coréalisés par des femmes, contre 23,5 % en 2011 et 20,4 % en 2008. Le nombre de films agréés réalisés par des femmes augmente de 41,9 % entre 2008 et 2012, tandis que le nombre de films réalisés par des hommes augmente de 9,9 % sur cette même période. 27,3 % des premiers films d'initiative française agréés en 2012 sont réalisés ou coréalisés par des femmes.

En 2012, le devis moyen des films réalisés par des femmes est de 3,45 M€, contre 5,66 M€ pour les hommes

Le devis moyen des films d'initiative française réalisés par des femmes est inférieur à celui des films réalisés par des hommes. Entre 2008 et 2012, le devis moyen des films d'initiative française réalisés par des femmes a augmenté de 3,3 % tandis qu'il a baissé de 21,9 % pour les hommes.

En 2012, sur les 46 films d'initiative française réalisés par des femmes, 34 ont un devis de moins de 4 M€ soit 73,9 % des films réalisés par des femmes, contre 57,6 % pour les hommes (91 films). A l'inverse, les films de plus de 10 M€ représentent 4,3 % des films réalisés par des femmes, contre 19,0 % de ceux réalisés par des hommes.

Les femmes représentent 42,7 % des intermittents travaillant la production de films cinématographiques

Les femmes représentent 42,7 % de l'ensemble des effectifs travaillant la production de films cinématographiques et captent moins d'un tiers (32,0 %) de la masse salariale correspondante.

La proportion de femmes parmi les artistes intermittents (44,1 %) est plus importante que dans l'ensemble. En revanche, les femmes sont proportionnellement moins nombreuses à occuper un emploi technique, cadre (35,7 % des effectifs) comme non cadre (36,3 % des effectifs). La part de femmes est moins importante parmi les effectifs employés à la production de films à petits budgets. Elles représentent 35,4 % des effectifs employés des films au devis inférieur à 1 M€. Elles sont également un peu moins représentées au sein de la production de films à très gros devis. Elles composent 40,4 % des effectifs employés à la production de films à 15 M€ de budget et plus.

Une présence des femmes très variable en fonction des métiers

L'analyse par métier dans la production cinématographique fait apparaître des professions clairement plus « masculines » et d'autres plus « féminines ». Ainsi, les postes de « coiffeurs-maquilleurs » (76,6 % de femmes), de « costumiers-habilleur » (87,2 % de femmes) et de scriptes (98,1 % de femmes) sont en grande partie occupés par des femmes. Les femmes sont, en revanche, peu nombreuses parmi les électriciens (3,1 %), les machinistes (4,3 %) et rippeurs (4,2 %), ainsi que parmi les opérateurs de prise de son (9,5 %). Cependant les femmes ne sont pas absentes de certaines catégories d'emploi a priori perçues comme « masculines ». Elles composent ainsi plus d'un quart (25,2 %) des effectifs exerçant un métier relatif à la régie. Par ailleurs, 27,4 % des individus travaillant à la prise de vue sont de sexe féminin, ainsi que 24,2 % des ouvriers et artisans. Le métier le plus « mixte » est celui d'assistant réalisateur : 49,2 % sont des hommes et 50,8 % des femmes. Le métier de monteur est également relativement équilibré avec 46,1 % de femmes.

Dans la production de films : des rémunérations généralement inférieures pour les femmes

Pour une très grande majorité des professions identifiées dans la production cinématographique, les salaires horaires moyens des femmes apparaissent inférieurs à ceux des hommes. Pour certaines catégories de métiers, les différences sont particulièrement marquées. Le salaire moyen d'une réalisatrice est ainsi inférieur de 31,5 % à celui d'un réalisateur (la différence en termes de salaires horaires médians est de -12,2 %). Le salaire horaire moyen des artistes interprètes féminines est inférieur de 30,4 % à celui de leurs homologues masculins. Il en va de même pour les opératrices de prise de vue, dont le salaire horaire moyen est inférieur de 28,1 % à celui de leurs collègues hommes. Sur d'autres métiers, les différences de salaires horaires moyens sont plus réduites. Pour les acteurs de compléments (-2,4 %) et pour les postes relatifs à la régie (-2,3 %), ces écarts sont réduits. A l'inverse le métier de cascadeur au sein duquel les femmes sont très peu représentées est le seul métier qui affiche un salaire horaire moyen légèrement supérieur pour les femmes (61 €, contre 56 € pour les hommes).

Les femmes représentent 41,5 % des effectifs travaillant dans les entreprises de production audiovisuelle

La majorité des individus travaillant au sein d'entreprise de production audiovisuelle de fiction et ou d'animation sont des hommes. Les femmes représentent 41,5 % des effectifs et captent 38,3 % de la masse salariale.

La proportion de femmes est plus importante parmi les effectifs permanents (53,2 % de femmes) que dans l'ensemble des effectifs des entreprises de production audiovisuelle. Particulièrement nombreuses à occuper des emplois de permanents non cadres, elles représentent 58,9 % des effectifs de cette catégorie. En revanche, elles sont proportionnellement moins présentes parmi les techniciens intermittents, cadres (34,0 %) et non cadres (37,6 %).

Une pérennité de l'emploi légèrement plus faible chez les femmes

42,5 % des effectifs permanents employés dans les entreprises de production audiovisuelle n'y ont travaillé qu'une seule année. Cette proportion est légèrement moins élevée chez les femmes (41,7 %) que chez les hommes (43,4 %). Il en est de même au sein des intermittents. 66,9 % de l'ensemble des effectifs intermittents du secteur de la production audiovisuelle n'a travaillé qu'une seule année sur la période de cinq ans analysée. Cette proportion est plus élevée parmi les femmes (69,3 %) que parmi les hommes (65,2 %).

Une présence des femmes variée selon les métiers

Comme dans la production cinématographique, les postes de «coiffeur / maquilleur» (81,3 % de femmes), de «costumier / habilleur» (88,4 % de femmes), de scripte (95,3 % de femmes), de chargé de production (67,8 % de femmes) sont en grande partie occupés par des femmes dans la production audiovisuelle. Dans la production audiovisuelle, 48,9 % des assistants réalisateurs sont des femmes. Les femmes composent cependant plus d'un quart (26,5 %) des effectifs exerçant un métier relatif à la régie et 23,3 % des ouvriers et artisans dans la production audiovisuelle.

Dans la production audiovisuelle : des rémunérations moins élevées pour les femmes

Dans la production audiovisuelle de fiction et d'animation, le salaire horaire moyen d'une réalisatrice est ainsi inférieur de 35,8 % à celui d'un réalisateur, celui des femmes occupant un poste relatif à l'administration de production est également inférieur à celui de leurs homologues

masculins (-20,7 %). Sur d'autres métiers, les différences de salaires horaires moyens sont moindres. Pour les professions de monteurs et de rippeurs, ces écarts sont respectivement de -3,6 % et de -2,7 % en défaveur des femmes.

I. La place des femmes au sein des effectifs du CNC et des associations qu'il subventionne

A. La place des femmes au sein des effectifs du CNC

En 2012, sur les 473 agents employés par le CNC, 281 sont des femmes, soit 59,4 % des effectifs. Plus la catégorie d'emploi est élevée, plus la part des hommes dans les effectifs est importante. 69,7 % des employés de catégorie C sont des femmes en 2012, contre 40,9 % des catégories A+. Néanmoins, les femmes restent majoritaires dans toutes les catégories, hormis la catégorie A+. Il convient de souligner que l'encadrement supérieur de l'établissement (directeurs, directeurs adjoints et chefs de service) compte 51 agents, dont 25 femmes (49,0 % des effectifs de l'encadrement). Le comité de direction du CNC est composé de 22 membres, dont 11 femmes. Sur les 27 chefs de services, le CNC compte 12 femmes.

Effectif du CNC en 2012 selon le sexe

	femmes	hommes	total
effectif	281	192	473
pourcentage (%)	59,4	40,6	100,0

Source : CNC

Effectif du CNC par catégorie d'emplois en 2012 selon le sexe

catégorie hiérarchique	femmes	hommes	total	% femmes	% hommes
A+	9	13	22	40,9%	59,1%
A	130	101	231	56,3%	43,7%
B	80	51	131	61,1%	38,9%
C	62	27	89	69,7%	30,3%
total	281	192	473	59,4%	40,6%

Source : CNC

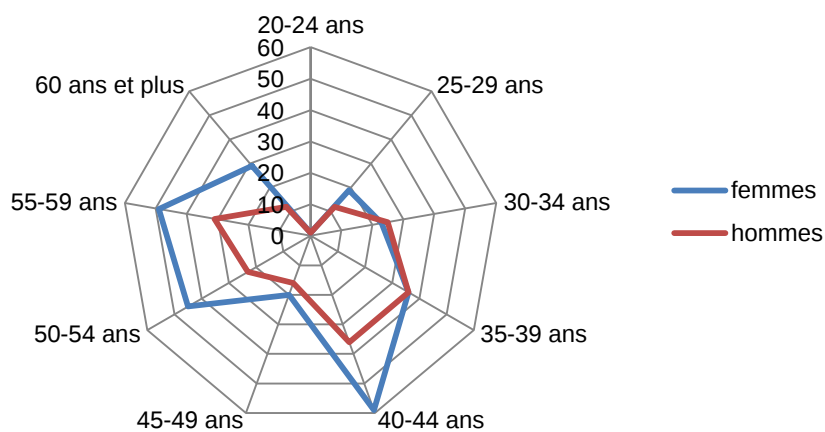
Les femmes sont majoritaires au CNC dans toutes les tranches d'âge, hormis les 30-34 ans, qui comptent 23 femmes pour 25 hommes. Les 20-24 ans et les 35-39 ans comptent autant d'hommes que de femmes en 2012. Parmi les 60 ans et plus, plus de sept agents sur dix sont des femmes (70,7 %).

Effectif du CNC en 2012 selon l'âge et le sexe

tranche d'âge	femmes	hommes	total	% femmes	% hommes
20-24 ans	1	1	2	50,0%	50,0%
25-29 ans	19	12	31	61,3%	38,7%
30-34 ans	23	25	48	47,9%	52,1%
35-39 ans	36	36	72	50,0%	50,0%
40-44 ans	59	36	95	62,1%	37,9%
45-49 ans	20	16	36	55,6%	44,4%
50-54 ans	45	23	68	66,2%	33,8%
55-59 ans	49	31	80	61,3%	38,8%
60 ans et plus	29	12	41	70,7%	29,3%
total	281	192	473	59,4%	40,6%

Source : CNC

Effectif du CNC en 2012 selon l'âge et le sexe



Source : CNC

B. La place des femmes au sein des commissions du CNC

De nombreuses commissions composées de professionnels siègent au CNC afin d'examiner notamment les dossiers de demande d'aides déposés. Ces commissions sont rattachées à six directions du CNC englobant tous les domaines d'interventions du CNC.

Fin juin 2013, 859 personnes siègent dans 44 commissions différentes au sein du CNC. Près de 40 % des membres de ces commissions sont des femmes (39,8 %). Parmi les présidents et vice-présidents de ces commissions, 31,1 % sont des femmes. C'est au sein des commissions de la direction de la création, des territoires et des publics (44,6 % de femmes) et de la direction juridique et financière (44,4 %) que la part des femmes est la plus élevée.

Effectif des commissions du CNC fin juin 2013 selon le sexe

	présidence et vice-présidence		membres et membres suppléants		total	
	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes
direction du cinéma	8	13	155	243	163	256
direction de l'audiovisuel et de la création numérique	3	6	31	57	34	63
direction de l'innovation, de la vidéo et des industries techniques	0	3	19	37	19	40
direction de la création, des territoires et des publics	1	4	82	99	83	103
direction des affaires européennes et internationales	1	4	18	21	19	25
direction financière et juridique	1	1	23	29	24	30
total	14	31	328	486	342	517

Source : CNC

Effectif des commissions du CNC fin juin 2013 selon le sexe (%)

	présidence et vice-présidence		membres et membres suppléants		total	
	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes
direction du cinéma	38,1	61,9	38,9	61,1	38,9	61,1
direction de l'audiovisuel et de la création numérique	33,3	66,7	35,2	64,8	35,1	64,9
direction de l'innovation, de la vidéo et des industries techniques	0,0	100,0	33,9	66,1	32,2	67,8
direction de la création, des territoires et des publics	20,0	80,0	45,3	54,7	44,6	55,4
direction des affaires européennes et internationales	20,0	80,0	46,2	53,8	43,2	56,8
direction financière et juridique	50,0	50,0	44,2	55,8	44,4	55,6
total	31,1	68,9	40,3	59,7	39,8	60,2

Source : CNC

C. La place des femmes au sein des associations subventionnées par le CNC

Le CNC subventionne des associations agissant dans ses domaines d'intervention, de manière à soutenir le secteur de l'audiovisuel grâce à des actions diverses et ciblées comme éduquer les jeunes générations, aider les industries techniques et favoriser la circulation des œuvres, etc.

Parmi ces associations, se trouvent :

- l'Agence du Court Métrage (ACM),
- l'Agence pour le Développement Régional du Cinéma (ADRC),
- l'Association Française des Cinémas d'Art et Essai (AFCAE),
- l'Association Française du Festival International du Film (AFFIF),
- l'Association de Lutte contre la Piraterie Audiovisuelle (ALPA),
- la cinémathèque française,
- la Cité de l'Image en mouvement d'Annecy (CITIA),
- la Commission Nationale du Film France (CNFF),
- la Commission Supérieure Technique de l'image et du son (CST)
- la cinémathèque de Toulouse
- les enfants de cinéma,
- la Fémis,
- le Festival International des Programmes Audiovisuels (FIPA)
- le Groupe de Recherches et d'Essais Cinématographiques (GREC)
- l'Institut Lumière
- le Syndicat Français de la Critique de Cinéma et des films de télévision (semaine internationale de la Critique) (SFCC)
- la Société des Réalisateurs de Films (SRF)
- TV France International (TVFI),
- Unifrance,

En 2012, 136 femmes siègent aux Conseils d'Administration des 19 principales associations subventionnées par le CNC soit 33,1 % des membres.

Effectif des Conseils d'Administration de 19 associations subventionnées par le CNC en 2012

	femmes	hommes	total
effectif	136	275	411
pourcentage (%)	33,1	66,9	100,0

Source : CNC

II. La place des femmes au sein des aides du CNC

Remarques méthodologiques

Il convient de signaler que les aides du CNC sont dans leur très grande majorité destinées à des personnes morales ayant le plus souvent la forme de société. La forme sociétale étant exigée comme condition d'éligibilité à certaines aides, l'examen du sexe des bénéficiaires ne peut être réalisé que sur les seules aides destinées à des personnes physiques. Cette partie s'intéresse donc uniquement à ces aides. Il s'agit :

- de l'aide à l'écriture et à la réécriture pour le cinéma
- des aides au concept et à l'écriture pour l'animation audiovisuelle
- des aides à l'écriture pour le documentaire
- des aides au concept et à l'écriture pour la fiction
- des aides à l'écriture pour le court-métrage
- des aides aux projets nouveaux médias
- du dispositif pour la Création Artistique Multimédia (DICRéAM)
- de l'aide à l'écriture du fonds images de la diversité.

Au total 11 aides sont prises en compte. Pour chacune de ces aides, les personnes dont le nom figure en tant que porteur de projet sont comptabilisées. Certains projets sont présentés en mixité c'est-à-dire par un ou plusieurs hommes et par une ou plusieurs femmes ensemble.

A. La place des femmes au sein de l'ensemble des aides du CNC

En 2012, sur les 3 269 personnes physiques ayant déposé une demande d'aide (parmi les onze aides prises en compte), 1 283 sont des femmes. Elles représentent ainsi 39,2 % des candidats. La part des femmes chez les porteurs de projets progresse régulièrement depuis 2009 (32,1 % des candidats).

La part des femmes parmi les bénéficiaires des aides du CNC ne cesse de progresser : 43,8 % des personnes aidées sont des femmes en 2012, contre 35,3 % en 2009. La part des femmes aidées est plus importante au sein des bénéficiaires d'aides que des candidates. Ainsi, en 2012, 39,2 % des candidats aux aides sont des femmes et 43,8 % des bénéficiaires des aides sont des femmes. Ainsi, sur l'ensemble de la période d'analyse les femmes porteuses de projets sont plus souvent aidées que les hommes. En 2012, 12,4 % des porteuses de projets sont aidées (8,0 % en 2009), contre 10,3 % des porteurs de projets (7,0 % en 2009). Il convient de rappeler que de nombreux projets sont présentés en mixité c'est-à-dire présentés par un ou plusieurs hommes et une ou plusieurs femmes ensemble.

Nombre de personnes candidates et aidées selon le sexe

	femmes candidates	hommes candidats	femmes aidées	hommes aidés
2008	nd	nd	77	152
2009	1 044	2 209	84	154
2010	1 145	2 187	82	150
2011	1 007	1 933	108	183
2012	1 283	1 986	159	204

Source : CNC

Part des personnes candidates et aidées selon le sexe (%)

	femmes candidates	hommes candidats	femmes aidées	hommes aidés
2008	nd	nd	33,6	66,4
2009	32,1	67,9	35,3	64,7
2010	34,4	65,6	35,3	64,7
2011	34,3	65,7	37,1	62,9
2012	39,2	60,8	43,8	56,2

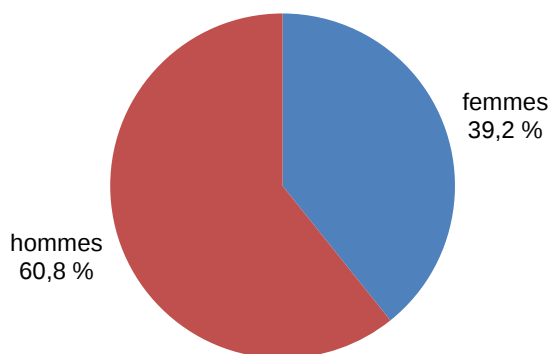
Source : CNC

Part des candidats aidés selon le sexe (%)

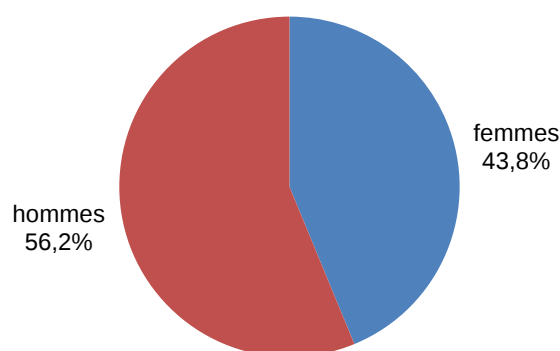
	% femmes aidées	% hommes aidés
2008	nd	nd
2009	8,0	7,0
2010	7,2	6,9
2011	10,7	9,5
2012	12,4	10,3

Source : CNC

Demandeurs d'aides du CNC en 2012



Bénéficiaires d'aides CNC en 2012



Source : CNC

Les aides du CNC selon les secteurs

Les aides du CNC peuvent être classées en fonction des secteurs d'activité auxquelles elles sont destinées (audiovisuel, cinéma, courts métrage, DICREAM et nouveaux médias).

Pour la première fois en 2012, les aides à l'audiovisuel concernent des proportions comparables d'hommes et de femmes, tant au niveau des candidats (49,2 % de femmes), que des personnes aidées (48,2 % de femmes). La part des femmes aidées augmente depuis 2008 : 8,8 % des candidates étaient aidées en 2008, contre 15,3 % en 2012 (respectivement 12,1 % et 16,0 % pour les hommes). Les aides à l'audiovisuel sont celles qui bénéficient au plus grand nombre de personnes : 220 personnes sont aidées en 2012, pour 1 404 candidats.

Concernant les aides au cinéma, la répartition des candidats est stable depuis 2008 : les aides attirent environ deux hommes pour une femme (seuls 33,2 % des candidats sont des femmes en 2012). Les proportions d'hommes et de femmes sont davantage comparables parmi les bénéficiaires des aides : en 2012, 44,4 % d'entre eux sont des femmes. Par conséquent, la part

des bénéficiaires des aides au cinéma est plus élevée chez les femmes en 2012, avec 11,5 % des femmes aidées contre 7,1 % des hommes.

Les aides au court-métrage attirent également de nombreux candidats : 1 144 personnes en moyenne par an depuis 2008. Encore moins représentées qu'au sein des aides au cinéma, les femmes composent 30,6 % des candidats en 2012. Ce taux est cependant en augmentation : il était de 26,9 % en 2008. Les femmes représentent 37,7 % des personnes aidées au titre des aides au court-métrage en 2012, contre 34,7 % en 2008. 6,1 % des candidates sont ainsi aidées en 2012, contre 4,4 % des hommes. Cette aide est la plus sélective des aides étudiées.

Les aides du DICRéAM s'adressent tant aux entreprises qu'aux personnes physiques. Seules les personnes physiques sont ici prises en compte, ce qui explique le nombre réduit de candidats. La mixité varie significativement selon les années. Il s'agit de la seule aide ayant recueilli une année plus de demandes de femmes que d'hommes : elles représentent 58,8 % des demandeurs en 2011. En 2012, 20,0 % des femmes sont aidées, contre 19,0 % des hommes.

Les aides aux nouveaux médias recensent 133 demandeurs en 2012 (dont 33,8 % de femmes) et aident 30 personnes (dont 7 femmes). Depuis 2009, au sein de cette aide, le pourcentage d'hommes aidés parmi les candidats est plus important que chez les femmes. En 2012, 15,6 % des femmes sont aidées, contre 26,1 % des hommes. Là encore, il convient de préciser que toutes les personnes présentant un projet sont comptabilisées. Certains projets sont présentés en mixité.

Nombre de personnes candidates selon le secteur et le sexe

		2008	2009	2010	2011	2012
audiovisuel	femmes candidates	419	467	495	396	691
	hommes candidats	596	781	709	605	713
cinéma	femmes candidates	158	196	233	197	209
	hommes candidats	317	489	469	473	421
court métrage	femmes candidates	307	342	355	326	328
	hommes candidats	835	860	876	747	743
DICRéAM	femmes candidates	10	14	12	20	10
	hommes candidats	18	18	19	14	21
nouveaux médias	femmes candidates	nd	25	50	68	45
	hommes candidats	nd	61	114	94	88
total	femmes candidates	nd	1 044	1 145	1 007	1 283
	hommes candidats	nd	2 209	2 187	1 933	1 986

Source : CNC

Nombre de personnes aidées selon le secteur et le sexe

		2008	2009	2010	2011	2012
audiovisuel	femmes aidées	37	35	39	52	106
	hommes aidés	72	48	59	73	114
cinéma	femmes aidées	16	18	19	17	24
	hommes aidés	38	46	32	40	30
court métrage	femmes aidées	17	17	17	19	20
	hommes aidés	32	29	33	37	33
DICRéAM	femmes aidées	4	7	1	3	2
	hommes aidés	6	9	7	6	4
nouveaux médias	femmes aidées	3	7	6	17	7
	hommes aidés	4	22	19	27	23
total	femmes aidées	77	84	82	108	159
	hommes aidés	152	154	150	183	204

Source : CNC

Part des candidats aidés selon le sexe (%)

		2008	2009	2010	2011	2012
audiovisuel	% femmes aidées	8,8	7,5	7,9	13,1	15,3
	% hommes aidés	12,1	6,1	8,3	12,1	16,0
cinéma	% femmes aidées	10,1	9,2	8,2	8,6	11,5
	% hommes aidés	12,0	9,4	6,8	8,5	7,1
court métrage	% femmes aidées	5,5	5,0	4,8	5,8	6,1
	% hommes aidés	3,8	3,4	3,8	5,0	4,4
DICRéAM	% femmes aidées	40,0	50,0	8,3	15,0	20,0
	% hommes aidés	33,3	50,0	36,8	42,9	19,0
nouveaux médias	% femmes aidées	nd	28,0	12,0	25,0	15,6
	% hommes aidés	nd	36,1	16,7	28,7	26,1
total	% femmes aidées	nd	8,0	7,2	10,7	12,4
	% hommes aidés	nd	7,0	6,9	9,5	10,3

Source : CNC

B. La place des femmes au sein des bénéficiaires de l'avance sur recettes

Créée en 1960, l'avance sur recettes a pour objectif de favoriser le renouvellement de la création en encourageant la réalisation des premiers films et de soutenir un cinéma indépendant, audacieux. S'adressant aux réalisateurs et aux producteurs, l'attribution des avances sur recettes est décidée par la Présidente du CNC après avis d'une commission composée de personnalités reconnues.

Le nombre de demandes d'aides étant trop important, il n'existe pas de répartition de celles-ci par sexe. Seules les informations concernant les promesses d'avances sont disponibles. Lorsqu'un projet est présenté par des personnes de sexes différents, il est ici qualifié de mixte.

En 2012, 33,8 % des promesses d'avances sur recettes ont été formulées sur des projets portés par des femmes ; en 2009, cette part était de 32,1 %. Depuis 2009, 328 promesses d'avances sur recettes ont été formulées. Parmi elles, 92 concernent des films réalisés par des femmes, soit 28,0 % d'entre eux. La proportion de promesses d'avances sur recettes faites à des femmes est un peu plus élevée chez les jeunes réalisateurs (1^{er} collège : 30,5 % entre 2009 et 2012).

Nombre et répartition des projets aidés selon le sexe des réalisateurs

	femmes	hommes	mixtes	total	% femmes	% hommes	% mixtes
2009	25	52	1	78	32,1	66,7	1,3
2010	16	62	3	81	19,8	76,5	3,7
2011	24	60	5	89	27,0	67,4	5,6
2012	27	51	2	80	33,8	63,8	2,5

Source : CNC

III. La place des femmes dans la réalisation de films

Remarques méthodologiques

Les informations de cette partie proviennent des bases de données du CNC. Lorsqu'un film est coréalisé par des personnes de sexes différents, il est qualifié de mixte dans ce chapitre. Les années considérées sont les années d'agrément des investissements.

A. Réalisateurs de courts métrages

Cette partie présente les données disponibles au CNC relatives à la production de films de court métrage. Elle s'appuie sur deux catégories de films ayant obtenu un visa d'exploitation entre 2009 et 2012 : d'une part, les films candidats au prix de qualité attribué par le CNC en aval de la production et d'autre part, les films ayant bénéficié d'une aide sélective du CNC en amont de leur production (contribution financière ou aide au programme d'entreprise). Pour être candidat au prix de qualité, un film court doit avoir obtenu le visa d'exploitation au cours de l'année précédant celle de l'attribution du prix. Les courts métrages aidés au titre de la contribution financière ou de l'aide au programme d'entreprise ne sont pas éligibles au prix de qualité. Les projets ayant obtenu une aide audiovisuelle sont acceptés, à l'exception des documentaires.

a. Selon le nombre de films de court métrage produits

Parmi les réalisateurs des 401 films de court métrage produits en 2012, 132 sont des femmes, soit 29,5 % de l'ensemble. Cette répartition est relativement stable depuis 2009 (29,1 % de réalisatrices).

Nombre de films de court métrage produits selon le sexe du réalisateur

	2009	2010	2011	2012
femmes	115	148	131	132
hommes	280	362	322	315
total¹	363	470	405	401

¹ En 2009, 31 films produits ont été réalisés par 2 réalisateurs. 35 films sont dans ce cas en 2010, 37 films en 2011 et 39 films en 2012. Chacun de ces films n'est comptabilisé qu'une seule fois dans le total.
Source : CNC.

b. Selon le genre de films de court métrage produits

Parmi les 401 films de court métrage produits en 2012, 39 font l'objet d'une coréalisation par deux réalisateurs : 7 films d'animation, 3 films documentaires, 4 films expérimentaux et 25 films de fiction.

La population des réalisatrices de films de court métrage expérimentaux (42,9 %) apparaît plus importante que celle des films d'animation (37,0 %), des films documentaires (32,5 %) et des films de fiction (27,0 %).

Nombre de films de court métrage produits en 2012 selon le sexe du réalisateur et le genre du film

	Animation	documentaire	films expérimentaux	fiction	total
femmes	17	13	12	90	132
hommes	29	27	16	243	315
total	39	35	23	304	401

¹ En 2012, 39 films sont réalisés par deux réalisateurs : 7 films d'animation, 3 films documentaires, 4 films expérimentaux et 25 films de fiction. Chacun de ces films n'est comptabilisé qu'une seule fois dans le total.

Source : CNC.

c. Selon le nombre de films de court métrage produits par réalisateur

Entre 2009 et 2012, 1 544 réalisateurs différents ont produit 1 639 films de court métrage. Parmi ces réalisateurs, 13,1 % d'entre eux ont fait au moins 2 films sur la période. Il s'agit à 74,2 % d'hommes.

Nombre de réalisateurs selon le nombre de films de courts métrage produits entre 2009 et 2012

	1 film	2 films	3 films	4 films	5 films	6 films	total
femmes	405	39	9	4	0	0	457
hommes	937	117	26	3	3	1	1 087
total	1 342	156	35	7	3	1	1 544
% femmes	30,2	25,0	25,7	57,1	0,0	0,0	29,6

Source : CNC.

B. Réalisateurs de longs métrages

En 2012, 23,0 % des réalisateurs de films agréés sont des femmes. Sur les 1 405 réalisateurs des films agréés entre 2008 et 2012, 286 sont des femmes (20,4 %). La part des femmes réalisatrices de longs métrages augmente sensiblement depuis cinq ans, passant de 18,4 % en 2008 à 23,0 % en 2012. Les femmes sont plus représentées dans la réalisation de films d'initiative française (22,9 % en 2012) que dans celle de films à majorité étrangère (17,4 %).

A l'échelle européenne, l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel comptabilise 10 605 réalisateurs entre 1996 et 2012, dont 18,4 % de femmes. Au Royaume-Uni sur les 413 réalisateurs de films indépendants britanniques sortis entre 2010 et 2012, seules 47 sont des femmes (11,4 %).

Evolution du nombre de réalisateurs de longs métrages selon le sexe

réalisateurs	films d'initiative française		films à majorité étrangère		total films agréés	
	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes
2008	41	179	8	38	49	217
2009	38	162	9	40	47	202
2010	48	176	8	51	56	227
2011	55	179	10	63	65	242
2012	51	172	18	59	69	231
total	233	868	53	251	286	1 119

Source : CNC

Répartition des réalisateurs de longs métrages selon le sexe (%)

réalisateurs	films d'initiative française		films à majorité étrangère		total films agréés	
	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes
2008	18,6	81,4	17,4	82,6	18,4	81,6
2009	19,0	81,0	18,4	81,6	18,9	81,1
2010	21,4	78,6	13,6	86,4	19,8	80,2
2011	23,5	76,5	13,7	86,3	21,2	78,8
2012	22,9	77,1	23,4	76,6	23,0	77,0
total	21,2	78,8	17,4	82,6	20,4	79,6

Source : CNC

Certains films agréés sont coréalisés : en cinq ans, 155 personnes ont été coréalisateurs. Parmi elles, se trouvent 34 femmes, soit 21,9 % des coréalisateurs. Pour rappel, lorsqu'un film est coréalisé par des personnes de sexes différents, il est qualifié de mixte.

C. Nombre de films selon le sexe du réalisateur

Entre 2008 et 2012, 998 films agréés sur 1 282 sont réalisés par des hommes (77,8 %). 19,7 % sont réalisés par des femmes et 2,5 % des films ont pour coréalisateurs des personnes de sexes différents. De plus en plus de films sont réalisés par des femmes. Ainsi, le nombre de films agréés réalisés par des femmes augmente de 41,9 % entre 2008 et 2012, tandis que l'augmentation des films réalisés par des hommes est de 9,9 % sur cette même période.

La part des films réalisés par des femmes est plus importante dans les films d'initiative française que dans les films à majorité étrangère. Entre 2008 et 2012, 23,2 % des films d'initiative française sont réalisés ou coréalisés par des femmes contre 22,2 % de l'ensemble des films agréés.

Evolution du nombre de films agréés selon le sexe des réalisateurs

films	films d'initiative française			films à majorité étrangère			total films agréés		
	femmes	hommes	mixtes	femmes	hommes	mixtes	femmes	hommes	mixtes
2008	36	155	5	7	36	1	43	191	6
2009	33	144	5	9	39	0	42	183	5
2010	43	156	4	8	50	0	51	206	4
2011	47	153	7	8	55	2	55	208	9
2012	46	158	5	15	52	3	61	210	8
total	205	766	26	47	232	6	252	998	32

Note : Lorsqu'un film est coréalisé, il n'est compté qu'une fois. Lorsqu'un film est coréalisé par des personnes de sexes différents, il est qualifié de mixte

Source : CNC

Répartition des films agréés selon le sexe des réalisateurs (%)

films	films d'initiative française			films à majorité étrangère			total films agréés		
	femmes	hommes	mixtes	femmes	hommes	mixtes	femmes	hommes	mixtes
2008	18,4	79,1	2,6	15,9	81,8	2,3	17,9	79,6	2,5
2009	18,1	79,1	2,7	18,8	81,3	0,0	18,3	79,6	2,2
2010	21,2	76,8	2,0	13,8	86,2	0,0	19,5	78,9	1,5
2011	22,7	73,9	3,4	12,3	84,6	3,1	20,2	76,5	3,3
2012	22,0	75,6	2,4	21,4	74,3	4,3	21,9	75,3	2,9
total	20,6	76,8	2,6	16,5	81,4	2,1	19,7	77,8	2,5

Source : CNC

D. Les premiers films

En 2012, 27,3 % des premiers films d'initiative française sont réalisés ou coréalisés par des femmes. 84 réalisateurs dirigent le tournage des 77 premiers films d'initiative française agréés en 2012. 75,0 % d'entre eux sont des hommes et 25,0 % sont des femmes.

Pour la première fois en 2012, la part des premiers films est légèrement plus basse parmi les films d'initiative française réalisés par des femmes (34,8 % de premiers films) que parmi ceux réalisés par des hommes (35,4 %).

Premier film d'initiative française selon le sexe des réalisateurs

	premier film					% des FIF				
	2008	2009	2010	2011	2012	2008	2009	2010	2011	2012
femmes	17	16	17	21	16	47,2	48,5	39,5	44,7	34,8
hommes	55	59	46	48	56	35,5	41,0	29,5	31,4	35,4
mixtes	2	2	0	4	5	40,0	40,0	0,0	57,1	100,0
total	74	77	63	73	77	37,8	42,3	31,0	35,3	36,8

Source : CNC

Sur la période d'analyse, la part des deuxièmes films est un peu plus élevée parmi les films d'initiative française réalisés par des femmes que parmi ceux réalisés par des hommes. En 2012, 19,6 % des films d'initiatives française réalisés par des femmes sont des deuxièmes films (9 films), contre 17,1 % de ceux réalisés par des hommes (27 films).

Deuxième film d'initiative française selon le sexe des réalisateurs

	deuxième film					% des FIF				
	2008	2009	2010	2011	2012	2008	2009	2010	2011	2012
femmes	9	8	10	9	9	25,0	24,2	23,3	19,1	19,6
hommes	22	29	23	27	27	14,2	20,1	14,7	17,6	17,1
mixtes	0	0	0	1	0	0,0	0,0	0,0	14,3	0,0
total	31	37	33	37	36	15,8	20,3	16,2	17,9	17,2

Source : CNC

E. Les films selon leur genre

En 2012, 82,6 % des films d'initiative française réalisés par des femmes sont des films de fiction (38 films). Parmi les films d'initiative française réalisés par des hommes, cette part est 75,9 % (122 films). 25,0 % des films de fiction agréés en 2012 sont réalisés ou coréalisés par des femmes.

Les femmes réalisent ou coréalisent 22,8 % des films documentaires et coréalisent un seul film d'animation (mais n'en réalisent aucun). Les réalisatrices sont quasiment absentes de l'animation depuis 2008 : aucun film n'a été réalisé par des femmes et seulement deux films mixtes sont agréés en cinq ans, *Aya de Yopougon* et *Minuscules*. Il convient de signaler que le nombre de long métrage d'animation est limité à une dizaine de films. La part des films de fiction réalisés par des femmes augmente depuis trois années consécutives mais diminue dans le genre documentaire, passant de 26,9 % en 2010 à 21,6 % en 2012.

Films d'initiative française selon le genre et le sexe des réalisateurs

	films de fiction			films documentaires			films d'animation		
	femmes	hommes	mixtes	femmes	hommes	mixtes	femmes	hommes	mixtes
2008	31	121	2	5	25	3	0	9	0
2009	28	119	4	5	21	1	0	4	0
2010	36	130	2	7	18	1	0	8	1
2011	40	127	5	7	21	2	0	5	0
2012	38	120	2	8	29	2	0	9	1
total	173	619	15	32	112	9	0	35	2

Source : CNC

Répartition des films d'initiative française selon le sexe des réalisateurs (%)

	films de fiction			films documentaires			films d'animation		
	femmes	hommes	mixtes	femmes	hommes	mixtes	femmes	hommes	mixtes
2008	20,1	78,6	1,3	15,2	16,2	1,9	0,0	100,0	0,0
2009	18,5	78,8	2,6	18,5	13,9	0,7	0,0	100,0	0,0
2010	21,4	77,4	1,2	26,9	10,7	0,6	0,0	88,9	11,1
2011	23,3	73,8	2,9	23,3	12,2	1,2	0,0	100,0	0,0
2012	23,5	75,3	1,2	21,6	16,7	1,2	0,0	90,0	10,0
total	21,4	76,7	1,9	20,9	13,9	1,1	0,0	94,6	5,4

Source : CNC

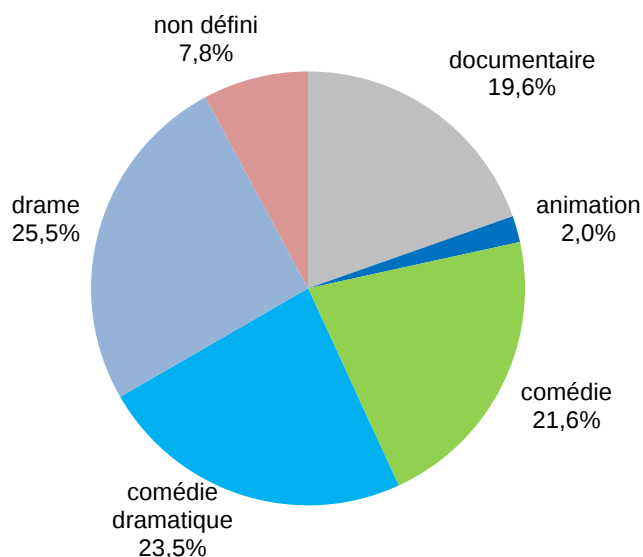
Le genre privilégié dans les films d'initiative française est la comédie (268 films agréés entre 2008 et 2012, soit 33,3 % des films de fiction), devant le drame (229 films) et la comédie dramatique (176 films). En 2012, l'addition de ces deux dernières catégories représente la moitié (50,3 %) des fictions d'initiative française agréées. Cette part est plus élevée au sein des films réalisés ou coréalisés par des femmes avec 62,5 % de comédies dramatiques ou de drames (46,7 % pour les hommes). Parmi les fictions d'initiative française agréées en 2012 réalisés ou coréalisés par des femmes, 27,5 % sont des comédies (32,8 % pour les hommes).

Aucun film d'initiative française de thriller ou policier produit en 2012 n'est réalisé ou coréalisé par une femme (seuls 3 films l'ont été depuis 2008), contre 15 pour les hommes (84 depuis 2008).

Au Royaume-Uni, le genre dramatique inspire les réalisatrices. 32,2 % des films réalisés par des femmes et sortis entre 2010 et 2012 sont des films dramatiques, contre 18,1 % pour les hommes. Les réalisateurs britanniques se penchent plus souvent sur des comédies (18,4 % des films sortis entre 2010 et 2012 contre 10,3 % pour les femmes).

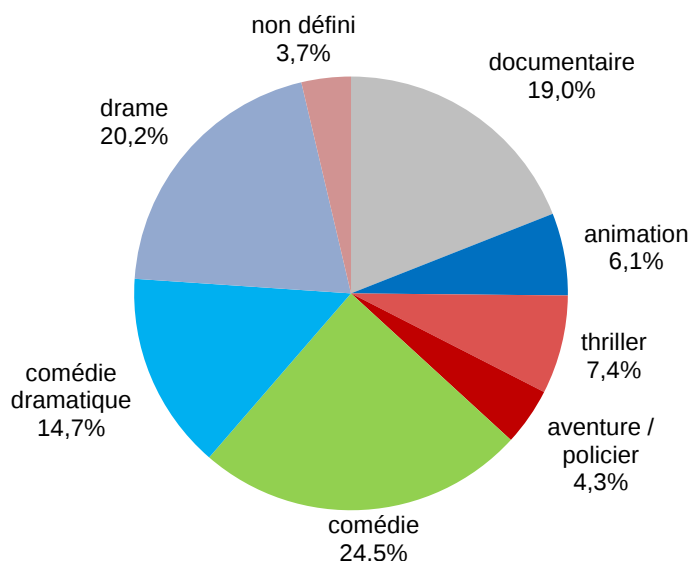
Répartition des films d'initiatives françaises agréés en 2012 selon le genre (%)

films réalisés ou coréalisés par des femmes



Source : CNC

films réalisés ou coréalisés par des hommes



F. Les devis des films réalisés par des femmes

Le devis moyen des films d'initiative française réalisés par des femmes est bien inférieur à celui de l'ensemble des films d'initiative française et à celui des films réalisés par des hommes. Les films réalisés en mixité affichent également un faible devis moyen. En moyenne depuis 2008, le budget moyen des films réalisés par des femmes est 1,7 fois moins élevé que celui réalisé par des hommes.

Cependant, cet écart a tendance à diminuer. Entre 2008 et 2012, le budget moyen des films d'initiative française réalisés par des femmes a augmenté de 3,3 % tandis qu'il a baissé de 21,9 % pour les hommes.

En 2012, le budget moyen des films d'initiative française réalisés par des femmes est de 3,45 M€, contre 5,66 M€ pour les hommes (1,6 fois supérieur) et 2,48 M€ pour les films mixtes.

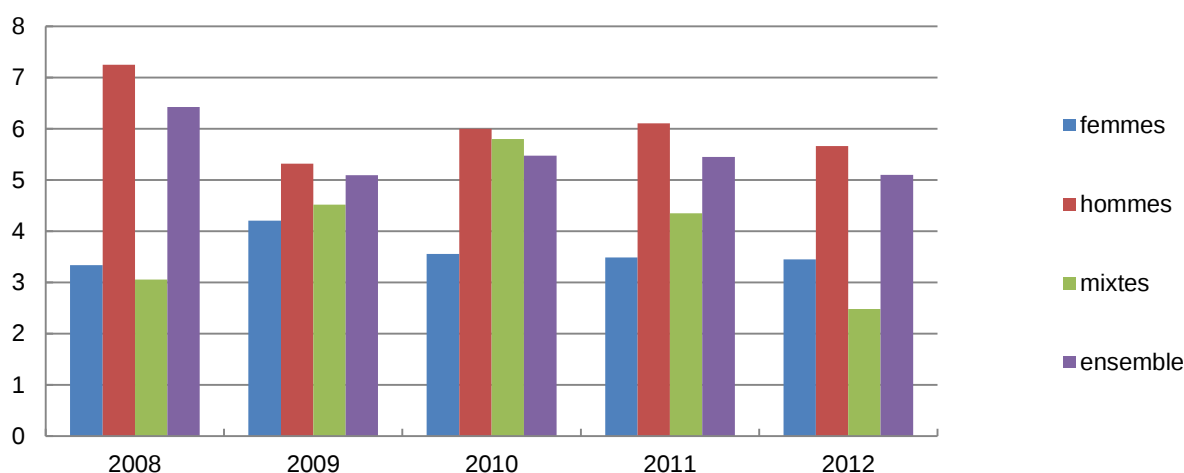
Le devis moyen et le nombre de films d'initiative française réalisés par des femmes sont tous deux inférieurs à ceux des films réalisés par des hommes. Ainsi, l'investissement dans l'ensemble des films d'initiative française de femmes est 5,6 fois inférieur à celui des hommes en 2012 (respectivement de 158,64 M€ et 894,64 M€). Il était 9,3 fois inférieur en 2008, avec 120,20 M€ pour l'ensemble des films réalisés par des femmes, contre 1 123,72 M€ pour les films réalisés par des hommes.

Devis moyen des films d'initiatives française (M€)

	femmes	hommes	mixtes	ensemble
2008	3,34	7,25	3,06	6,42
2009	4,21	5,32	4,52	5,10
2010	3,56	6,00	5,80	5,48
2011	3,49	6,10	4,35	5,45
2012	3,45	5,66	2,48	5,10

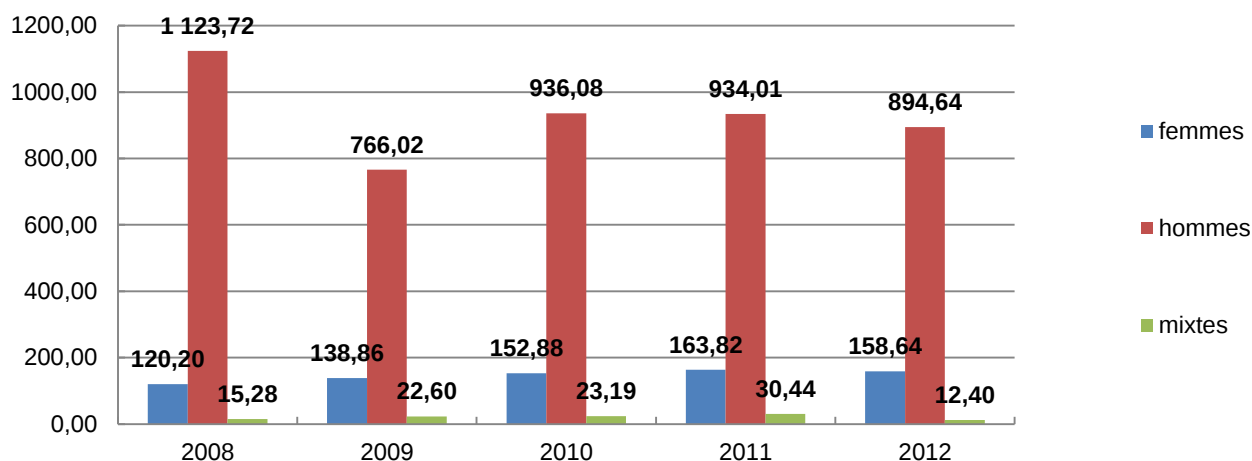
Source : CNC

Devis moyen des films d'initiatives française (M€)



Source : CNC

Investissement dans les films d'initiative française selon le sexe des réalisateurs (M€)



Source : CNC

En 2012, sur les 46 films d'initiative française réalisés par des femmes, 34 ont un budget de moins de 4 M€ soit 73,9 % des films réalisés par des femmes, contre 57,6 % des films réalisés par des hommes (91 films). A l'inverse, les films de plus de 10 M€ représentent 4,3 % des films réalisés par des femmes, contre 19,0 % de ceux réalisés par des hommes. Les films mixtes affichent une grande diversité en 2012 : un film a coûté plus de 10 M€ et 4 films moins de 1 M€.

Depuis 2010, la part des films dont le budget est inférieur à 4 M€ augmente aussi bien pour ceux réalisés par des femmes ou par des hommes. En trois ans, elle a augmenté de 8,2 points pour ceux réalisés par des hommes et de 13,4 points pour ceux réalisés par des femmes.

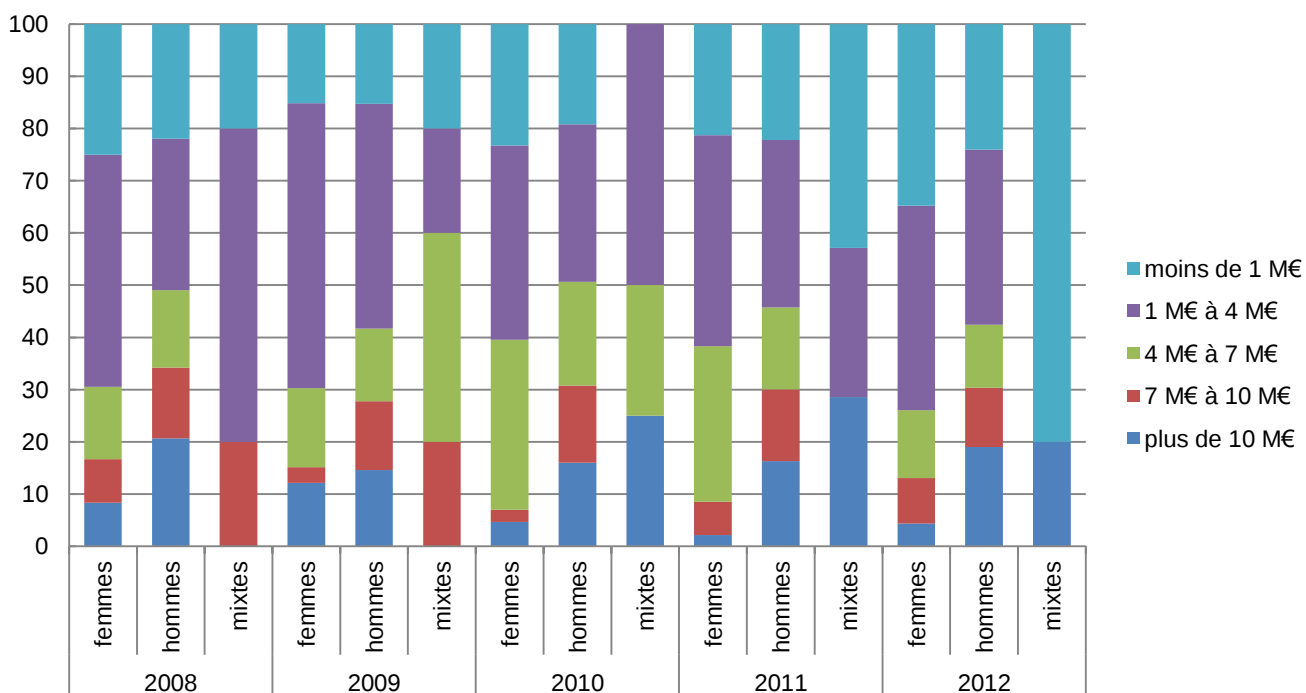
Films d'initiative française selon le devis

	2012			2011		
	femmes	hommes	mixtes	femmes	hommes	mixtes
plus de 10 M€	2	30	1	1	25	2
7 M€ à 10 M€	4	18	0	3	21	0
4 M€ à 7 M€	6	19	0	14	24	0
1 M€ à 4 M€	18	53	0	19	49	2
moins de 1 M€	16	38	4	10	34	3
total	46	158	5	47	153	7

	2010			2009			2008		
	femmes	hommes	mixtes	femmes	hommes	mixtes	femmes	hommes	mixtes
plus de 10 M€	2	25	1	4	21	0	3	32	0
7 M€ à 10 M€	1	23	0	1	19	1	3	21	1
4 M€ à 7 M€	14	31	1	5	20	2	5	23	0
1 M€ à 4 M€	16	47	2	18	62	1	16	45	3
moins de 1 M€	10	30	0	5	22	1	9	34	1
total	43	156	4	33	144	5	36	155	5

Source : CNC

Répartition des films d'initiative française selon le devis (%)



Source : CNC

G. Les financements des films réalisés par des femmes

Les films français réalisés par des femmes sont généralement plus nombreux à être aidés par différents acteurs. Cependant, les sommes engagées sont moins importantes.

Depuis 2008, les films d'initiative française réalisés par des femmes sont toujours plus nombreux à être financés par des SOFICA : 33,3 % d'entre eux en 2008 (12 films) contre 60,9% en 2012 (28 films). Depuis 2011, cette proportion de films aidés est plus importante que celle des films réalisés par des hommes (46,2 % en 2012, soit 73 films).

En 2012, les films réalisés par des femmes sont également proportionnellement plus nombreux à obtenir un soutien automatique (47,8 % contre 36,7% des films réalisés par des hommes), une aide sélective (39,1 % contre 29,7 %) ou une aide régionale (39,1 % contre 36,7 %).

Les chaînes de télévision s'engagent plus souvent en coproduction sur les films réalisés par des femmes (45,7 % des films) que par des hommes (44,9 %) des films réalisés par des hommes et agréés en 2012. Cependant, les préachats sont plus courants chez ces derniers (pour 67,1 % d'entre eux, contre 63,0% des films réalisés par des femmes).

Les distributeurs français investissent dans 23,9 % des films réalisés par des femmes agréés en 2012, contre 22,8 % des films réalisés par des hommes. En 2012, 15,2 % des films réalisés par des femmes sont soutenus par un éditeur vidéo en France, contre 14,6 % des films réalisés par des hommes.

En revanche, les films réalisés par des femmes sont généralement moins souvent financés par l'étranger. En 2012, 28,3 % d'entre eux bénéficient d'un mandat étranger et 21,7 % d'un apport étranger (respectivement 37,3 % et 29,7% pour les films réalisés par des hommes).

Financement des films d'initiative française (nombre de films soutenus)

	2008			2009			2010			2011			2012		
	femmes	hommes	mixtes	femmes	hommes	mixtes	femmes	hommes	mixtes	femmes	hommes	mixtes	femmes	hommes	mixtes
SOFICA	12	73	1	12	75	4	18	79	3	23	67	3	28	73	1
soutien automatique	20	78	3	14	66	4	18	67	4	16	70	2	22	58	2
aides sélectives	15	52	1	10	46	2	20	53	1	16	47	3	18	47	2
aides régionales	18	69	4	15	69	1	18	71	3	20	62	2	18	58	3
coproductions TV	13	75	2	13	61	3	21	78	2	24	80	3	21	71	1
préachats TV	29	124	4	28	113	4	31	130	4	33	112	4	29	106	3
mandats groupés	19	120	5	22	95	4	29	118	3	35	117	5	30	118	3
distributeurs France	7	49	3	13	51	1	19	74	2	15	58	3	11	36	2
éditeurs vidéo France	8	39	2	6	26	0	8	41	2	4	30	1	7	23	0
mandats étrangers ¹	9	59	4	12	58	1	8	53	2	17	75	3	13	59	1
apports étrangers	10	41	0	8	37	0	15	44	1	9	44	2	10	47	2

Pourcentage des films d'initiative française soutenus (%)

	2008			2009			2010			2011			2012		
	femmes	hommes	mixtes	femmes	hommes	mixtes	femmes	hommes	mixtes	femmes	hommes	mixtes	femmes	hommes	mixtes
SOFICA	33,3	47,1	20,0	36,4	52,1	80,0	41,9	50,6	75,0	48,9	43,8	42,9	60,9	46,2	20,0
soutien automatique	55,6	50,3	60,0	42,4	45,8	80,0	41,9	42,9	100,0	34,0	45,8	28,6	47,8	36,7	40,0
aides sélectives	41,7	33,5	20,0	30,3	31,9	40,0	46,5	34,0	25,0	34,0	30,7	42,9	39,1	29,7	40,0
aides régionales	50,0	44,5	80,0	45,5	47,9	20,0	41,9	45,5	75,0	42,6	40,5	28,6	39,1	36,7	60,0
coproductions TV	36,1	48,4	40,0	39,4	42,4	60,0	48,8	50,0	50,0	51,1	52,3	42,9	45,7	44,9	20,0
préachats TV	80,6	80,0	80,0	84,8	78,5	80,0	72,1	83,3	100,0	70,2	73,2	57,1	63,0	67,1	60,0
mandats groupés	52,8	77,4	100,0	66,7	66,0	80,0	67,4	75,6	75,0	74,5	76,5	71,4	65,2	74,7	60,0
distributeurs France	19,4	31,6	60,0	39,4	35,4	20,0	44,2	47,4	50,0	31,9	37,9	42,9	23,9	22,8	40,0
éditeurs vidéo France	22,2	25,2	40,0	18,2	18,1	0,0	18,6	26,3	50,0	8,5	19,6	14,3	15,2	14,6	0,0
mandats étrangers ¹	25,0	38,1	80,0	36,4	40,3	20,0	18,6	34,0	50,0	36,2	49,0	42,9	28,3	37,3	20,0
apports étrangers	27,8	26,5	0,0	24,2	25,7	0,0	34,9	28,2	25,0	19,1	28,8	28,6	21,7	29,7	40,0

Source : CNC

IV. Les entrées des films réalisés par des femmes

Remarques méthodologiques

Les informations de cette partie proviennent des bases de données du CNC.

Les films étudiés sont les films agréés entre 2008 et 2012 et sortis en salle.

Lorsqu'un film est coréalisé par des personnes de sexes différents, il est qualifié de mixte dans le chapitre.

Les entrées sont comptabilisées jusqu'au 11 novembre 2013.

A. Les entrées en salle des films agréés entre 2008 et 2012

a. Nombre de films agréés sortis en salle

Parmi les films agréés entre 2008 et 2012, tous ne sont pas sortis en salle au 11 novembre 2013. Au total, 1 138 films ont été diffusés en salle, soit 88,8 % des films agréés sur la période. Ce taux est de 91,3 % pour les films réalisés par des femmes, 88,4 % des films réalisés par des hommes et 81,3 % des films mixtes. Pour chaque année d'agrément, les films réalisés par des femmes sont proportionnellement plus nombreux à sortir en salle que les films réalisés par des hommes ou les films mixtes.

La place des films agréés sortis en salle réalisés ou coréalisés par des femmes augmente depuis 2008. Un quart des films agréés en 2012 et sortis en salle sont réalisés ou coréalisés par des femmes (25,1 %). Ce taux est de 20,7 % pour les films agréés en 2008.

Nombre de films agréés sortis en salle selon le sexe des réalisateurs

année d'agrément	femmes	hommes	mixtes	total
2008	42	184	6	232
2009	41	175	5	221
2010	49	194	4	247
2011	52	183	8	243
2012	46	146	3	195
total	230	882	26	1 138

Source : CNC

Répartition des films agréés sortis en salle selon le sexe des réalisateurs (%)

année d'agrément	femmes	hommes	mixtes	total
2008	18,1	79,3	2,6	100,0
2009	18,6	79,2	2,3	100,0
2010	19,8	78,5	1,6	100,0
2011	21,4	75,3	3,3	100,0
2012	23,6	74,9	1,5	100,0
total	20,2	77,5	2,3	100,0

Source : CNC

b. Nombre de films sortis en salle et recommandés arts et essai

Parmi les 1 138 films agréés entre 2008 et 2012 et sortis en salle, 672 sont classés art et essai (65,4 %). 69,5% des films agréés entre 2008 et 2012 réalisés ou coréalisés par des femmes et sortis en salles, sont recommandés art et essai, contre 56,3 % pour les hommes. Il est cependant à préciser que certains films sortis en novembre 2013 n'ont pas encore pu être classés.

26,5 % des films recommandés art et essai sont des films réalisés ou coréalisés par des femmes, parmi les films agréés entre 2008 et 2012 et sortis en salle.

Nombre de films recommandés art et essai selon le sexe des réalisateurs

année d'agrément	femmes	hommes	mixtes	total
2008	33	105	5	143
2009	34	108	4	146
2010	34	119	4	157
2011	36	103	2	141
2012	24	59	2	85
total	161	494	17	672

Source : CNC

Répartition des films recommandés art et essai selon le sexe des réalisateurs (%)

année d'agrément	femmes	hommes	mixtes	total
2008	23,1	73,4	3,5	100,0
2009	23,3	74,0	2,7	100,0
2010	21,7	75,8	2,5	100,0
2011	25,5	73,0	1,4	100,0
2012	28,2	69,4	2,4	100,0
total	24,0	73,5	2,5	100,0

Source : CNC

c. Entrées des films agréés sortis en salle

Les 1 138 films agréés entre 2008 et 2012 et sortis en salle comptabilisent 349,55 millions d'entrées cumulées (au 11 novembre 2013). 14,0 % des entrées des films agréés sont issues de films réalisés ou coréalisés par des femmes. Sur la période, la part des entrées des films réalisés ou coréalisés par des femmes a tendance à se réduire. Elle passe de 15,9 % pour les films agréés en 2008 à 13,2 % pour les films agréés en 2012.

Entrées des films agréés selon le sexe des réalisateurs (millions)

année d'agrément	femmes	hommes	mixtes	total
2008	11,50	67,71	1,31	80,52
2009	8,39	49,70	1,64	59,73
2010	9,51	73,69	0,42	83,61
2011	8,54	77,71	2,97	89,22
2012	4,80	31,67	0,01	36,47
total	42,73	300,48	6,34	349,55

Source : CNC

Répartition des entrées des films agréés selon le sexe des réalisateurs (%)

année d'agrément	femmes	hommes	mixtes	total
2008	14,3	84,1	1,6	100,0
2009	14,0	83,2	2,7	100,0
2010	11,4	88,1	0,5	100,0
2011	9,6	87,1	3,3	100,0
2012	13,2	86,8	0,0	100,0
total	12,2	86,0	1,8	100,0

Source : CNC

d. Moyenne d'entrées par film agréé sorti en salle

Le nombre moyen d'entrées par film réalisé ou coréalisé par des femmes diminue. 0,27 millions d'entrées sont comptabilisées pour chaque film agréé en 2008, contre 0,10 millions en moyenne pour les films agréés en 2012, soit une baisse de 63,3 %. Les films réalisés ou coréalisés par des hommes affichent une baisse de 41,9 % : 0,36 millions d'entrées en moyenne par film agréé en 2008, contre 0,21 millions en 2012, soit 2 fois moins que pour les femmes.

Cette baisse est cependant à relativiser puisque parmi les films agréés en 2012, certains n'ont pas fini leur carrière en salles le 11 novembre 2013 (*En solitaire* ou *Casse-tête chinois* -présenté en avant-première- par exemple).

Entrées moyennes par film d'initiative française selon le sexe du réalisateur (millions)

année d'agrément	femmes	hommes	mixtes	total
2008	0,27	0,37	0,22	0,35
2009	0,20	0,28	0,33	0,27
2010	0,19	0,38	0,10	0,34
2011	0,16	0,42	0,37	0,37
2012	0,10	0,22	0,00	0,19
total	0,19	0,34	0,24	0,31

Source : CNC

e. Nombre d'entrées selon l'investissement

L'analyse du devis des films rapporté aux entrées de ces derniers montre que les films réalisés ou coréalisés par des femmes réalisent en moyenne moins d'entrée par euro investi que les films réalisés ou coréalisés par des hommes, hormis pour les films agréés en 2008 (8,57 entrées en moyenne pour 100 € investis dans les films réalisés ou coréalisés par des femmes contre 5,13 pour les hommes).

Nombre d'entrées pour 100 € investis

année d'agrément	femmes	hommes	mixtes	total
2008	8,62	5,10	8,09	5,45
2009	5,29	5,54	7,25	5,54
2010	5,53	6,17	1,80	6,02
2011	4,68	6,89	9,70	6,65
2012	3,05	3,90	0,46	3,76
total	5,32	5,61	6,76	5,59

Source : CNC

B. Meilleures entrées en salle des films agréés entre 2008 et 2012

Dans le classement des meilleures entrées des films agréés entre 2008 et 2012, les films réalisés par des hommes apparaissent en tête. Le premier film réalisé par une femme occupe la 12^e place : *LOL*, de Lisa Azuelos (3^e meilleure fréquentation des films agréés en 2008), devant *La Rafle*, de Rose Bosch, à la 19^e place. Seuls deux films réalisés par des femmes apparaissent dans ce classement.

Le cumul d'entrées des 20 meilleurs films est de 95,62 millions d'entrées, soit plus d'un quart (27,4 %) des entrées totales des films agréés entre 2008 et 2012.

Au Royaume-Uni, 18,2 % des réalisateurs des 20 meilleurs films indépendants britanniques sortis entre 2010 et 2012 sont des femmes. *The Woman in Black (La Dame en noir)*, de Jane Goldman, occupe la troisième place de ce classement.

Les 20 meilleures entrées en salle des films agréés entre 2008 et 2012

rang	titre	année d'agrément	sexe	entrées (millions)
1	Intouchables	2011	hommes	19,46
2	Rien à déclarer	2010	hommes	8,14
3	Le Petit Nicolas	2008	hommes	5,61
4	Les Petits mouchoirs	2009	hommes	5,46
5	Sur la piste du Marsupilami	2010	hommes	5,30
6	La Vérité si je mens 3	2010	hommes	4,11
7	Camping 2	2009	hommes	3,98
8	Les Profs	2012	hommes	3,94
9	Arthur et la vengeance de Maltazard	2008	hommes	3,92
10	Astérix et Obélix : au service de sa majesté	2011	hommes	3,79
11	L'Arnacoeur	2009	hommes	3,78
12	LOL (Laughing Out Loud)	2008	femmes	3,65
13	Le Prénom	2011	hommes	3,34
14	Des hommes et des dieux	2010	hommes	3,30
15	The Artist	2010	hommes	3,15
16	Arthur 3 et la guerre des deux mondes	2008	hommes	3,10
17	Coco	2008	hommes	2,93
18	Taken 2	2011	hommes	2,90
19	La Rafle	2009	femmes	2,89
20	Océans	2008	hommes	2,88

Source : CNC

Dans le classement des films réalisés ou coréalisés par des femmes, 11 films réalisent plus d'un million d'entrées, 4 films totalisent plus de 2 millions d'entrées. Les 20 plus grands succès de films (co)réalisés par des femmes totalisent 28,23 millions d'entrées, soit 57,5 % des entrées de l'ensemble des films réalisés par des femmes sur la période. D'une manière générale, les films réalisés ou coréalisés par des femmes sont à budgets plus faibles et moins grand public que les films réalisés par les hommes.

D'après l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel, sur les marchés européens, les plus grands succès de films réalisés par des femmes entre 2008 et 2012 sont *La Dame de fer* de Phyllida Lloyd et *Nanny McPhee* et *le Big Bang* de Susanna White avec 5,9 Millions d'entrées, devant *LOL* de Lisa Azuleos (4,1 millions d'entrées), *One Day* de Lone Scherfig (3,8 millions d'entrées), *Coco avant Chanel* d'Anne Fontaine (3,7 millions d'entrées), *La Rafle* de Roselyne Bosch (3,1 millions d'entrées) et *Polisse* de Maïwenn (2,4 millions d'entrées). Les réalisatrices françaises sont donc bien représentées dans les films à succès européens réalisés par des femmes.

Les 20 meilleures entrées en salle des films réalisés ou coréalisés par des femmes et agréés entre 2008 et 2012

rang	titre	année d'agrément	sexe	genre	entrées (millions)
1	LOL (Laughing Out Loud)	2008	femmes	comédie	3,65
2	La Rafle	2009	femmes	drame	2,89
3	Polisse	2010	femmes	drame	2,42
4	Les Infidèles	2011	mixte	comédie	2,26
5	De l'autre cote du lit	2008	femmes	comédie	1,81
6	Le Code a changé	2008	femmes	comédie dramatique	1,63
7	Mince alors !	2011	femmes	comédie	1,45
8	Tout ce qui brille	2009	mixte	comédie	1,42
9	Le Crime est notre affaire	2008	mixte	comédie	1,19
10	Un balcon sur la mer	2009	femmes	drame	1,06
11	Coco avant Chanel	2009	femmes	comédie dramatique	1,04
12	Camille redouble	2011	femmes	comédie dramatique	0,93
13	La Guerre est déclarée	2010	femmes	drame	0,87
14	Le Hérisson	2008	femmes	comédie dramatique	0,84
15	Les Invités de mon père	2009	femmes	comédie	0,84
16	Il reste du jambon ?	2010	femmes	comédie	0,79
17	Mon pire cauchemar	2010	femmes	comédie	0,79
18	Je l'aimais	2008	femmes	drame	0,73
19	La Croisière	2010	femmes	comédie	0,67
20	Du vent dans mes mollets	2011	femmes	comédie	0,63

Source : CNC

V. La place des femmes dans la production de films de cinéma

Remarques méthodologiques

Les données analysées dans cette partie sont issues des déclarations nominatives annuelles des salaires faites à Audiens par les entreprises de production cinématographique.

Pour l'activité de production de films cinématographiques, les entreprises déclarant des salaires à Audiens ont la possibilité d'effectuer ces déclarations film par film. Cette pratique permet d'isoler l'emploi intermittent spécifiquement dédié à chaque œuvre et simplifie l'analyse de l'emploi consacré à la production cinématographique.

Le périmètre d'analyse comprend 432 films cinématographiques d'initiative française (fiction ou animation) ayant reçu l'agrément des investissements (ou, à défaut, directement l'agrément de production) entre 2009 et 2011 et qui ont pu être identifiés dans les déclarations recueillies par Audiens. Ces 432 films représentent 84,7 % des FIF de fiction et d'animation agréés sur la période. L'emploi relatif à la production de cet échantillon de films est déclaré au titre des années 2008 à 2012 ; l'activité générée par la production de ces films s'étale donc sur ces cinq années.

Les effectifs sont déterminés par le comptage des individus ayant été déclarés sur au moins un film (un individu déclaré sur plusieurs films n'est compté qu'une seule fois). Pour la répartition par catégorie professionnelle, un même individu pourra être compté dans plusieurs catégories, dès lors qu'il occupe des emplois de catégories différentes. En revanche, il sera compté une seule fois dans le total des emplois. Il résulte de ce mode de calcul que la somme des effectifs par catégorie d'emploi n'est pas nécessairement égale aux effectifs totaux.

La notion de masse salariale retenue dans cette étude correspond aux salaires bruts après abattements pour frais professionnels, tels qu'ils sont déclarés auprès d'Audiens. Quand cela n'est pas spécifié, les analyses en termes de salaires sont réalisées sans tenir compte de la durée travaillée. La somme perçue au titre d'une année civile par un salarié est comptabilisée comme son salaire annuel. Par ailleurs, sont uniquement considérés les revenus perçus en rémunération d'un travail effectué dans le cadre de la production des films de l'échantillon. Les éventuelles autres sources de revenus (allocations chômage, rémunérations versées par d'autres entreprises, etc.) ne sont pas prises en compte.

Pour certains des 432 films étudiés, la mesure de l'emploi telle qu'elle ressort des déclarations recueillies par Audiens peut s'avérer partielle. Pour certains films dont le tournage s'est partiellement déroulé hors de France, il est possible qu'une partie de l'emploi n'ait pas été déclarée à Audiens car relevant d'une entreprise de production sans établissement en France.

Cette partie prend uniquement en compte l'emploi déclaré par le producteur délégué, ce qui ne correspond pas à une mesure exhaustive de l'emploi mobilisé pour la production d'un film. Sont, par exemple, exclus les sous-traitants employés par les producteurs exécutifs, ainsi que les industries techniques.

A. Emploi dans les films cinématographiques

La production des 432 films de l'échantillon a mobilisé 88 860 intermittents et a généré plus de 460 M€ de masse salariale.

a. Répartition selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle

Emploi dans les films cinématographiques¹

		effectifs totaux	masse salariale totale (k€)
cadres intermittents	hommes	3 396	116 648
	femmes	1 887	49 971
non cadres intermittents	hommes	7 895	94 086
	femmes	4 495	46 627
artistes intermittents	hommes	41 547	102 309
	femmes	32 789	50 557
ensemble	hommes	50 946	313 042
	femmes	37 914	147 155
total		88 860	460 198

¹ Il convient de préciser que le classement d'un individu dans l'une ou l'autre des catégories professionnelles est effectué pour chaque catégorie. Ainsi, un même individu peut être compté plusieurs fois, dès lors qu'il occupe des emplois de catégories différentes. En revanche, il est compté une seule fois dans le total des emplois. Il résulte de ce mode de calcul que la somme des effectifs par catégorie d'emploi n'est pas nécessairement égale aux effectifs totaux.

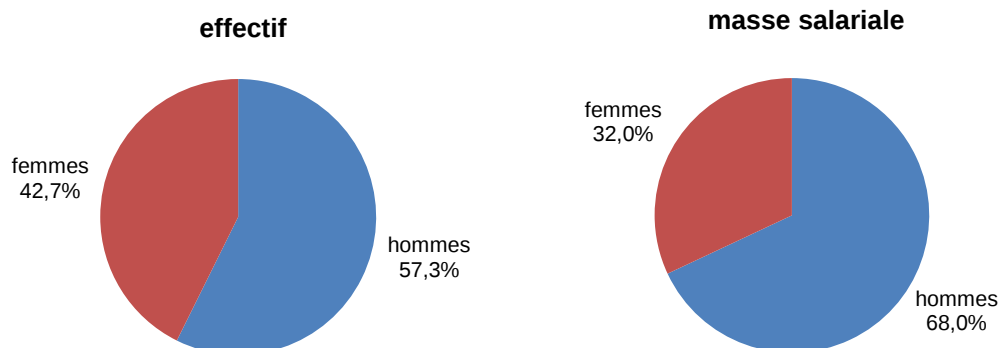
Base : 432 films cinématographiques d'initiative française (fiction et animation), agréés entre 2009 et 2011 et identifiés dans les bases de données d'Audiens.

Source : CNC - Audiens.

La majorité des intermittents salariés pour la production de films de fiction cinématographique sont des hommes. Ces derniers représentent 57,3 % des effectifs et captent plus des deux tiers (68,0 %) de la masse salariale. Cet écart peut, en partie, s'expliquer par le fait que 6,4 % des hommes ont participé à la production d'au moins un film de l'échantillon en y occupant un poste de cadre, contre seulement 4,8 % des femmes.

La comparaison entre les poids dans les effectifs et dans la masse salariale demeure un indicateur à considérer avec prudence étant donné qu'il n'est pas, dans cette partie, tenu compte de la durée travaillée.

Répartition de l'emploi dans les films cinématographiques selon le sexe (%)



Base : 432 films cinématographiques d'initiative française (fiction et animation), agréés entre 2009 et 2011 et identifiés dans les bases de données d'Audiens.

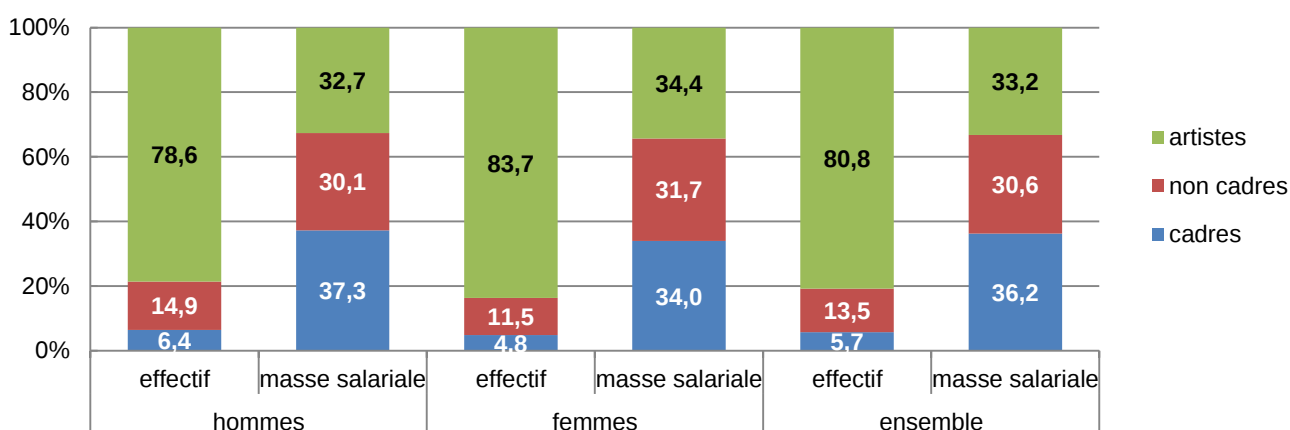
Source : CNC - Audiens.

Plus de 80 % des effectifs intermittents sont salariés en tant qu'artistes interprètes (80,8 %). Les femmes sont proportionnellement un peu plus nombreuses que les hommes à occuper un emploi de ce type (83,7 % des femmes sont salariées en tant qu'artistes interprètes, contre 78,6 % des hommes). L'ensemble des artistes se partagent un tiers (33,2 %) de la masse salariale totale. Les artistes femmes captent 34,4 % de la masse salariale allouée aux femmes ; les artistes hommes se partagent 32,7 % de la masse salariale correspondante.

Les personnels techniques bénéficiant du statut de cadre représentent 5,7 % des effectifs totaux. Parmi les hommes, cette proportion est plus importante : 6,4 % (4,8 % parmi les femmes). Les cadres mobilisent 36,2 % de la masse salariale globale. Pour les hommes, ce pourcentage atteint 37,3 %, il est de 34,0 % pour les femmes.

Les emplois techniques non cadres concernent 13,5 % des intermittents employés pour la production de l'ensemble des films et captent 30,6 % de la masse salariale globale. 14,9 % des hommes et 11,5 % des femmes occupent un emploi technique non cadre ; ils mobilisent respectivement 30,1 % et 31,7 % de la masse salariale.

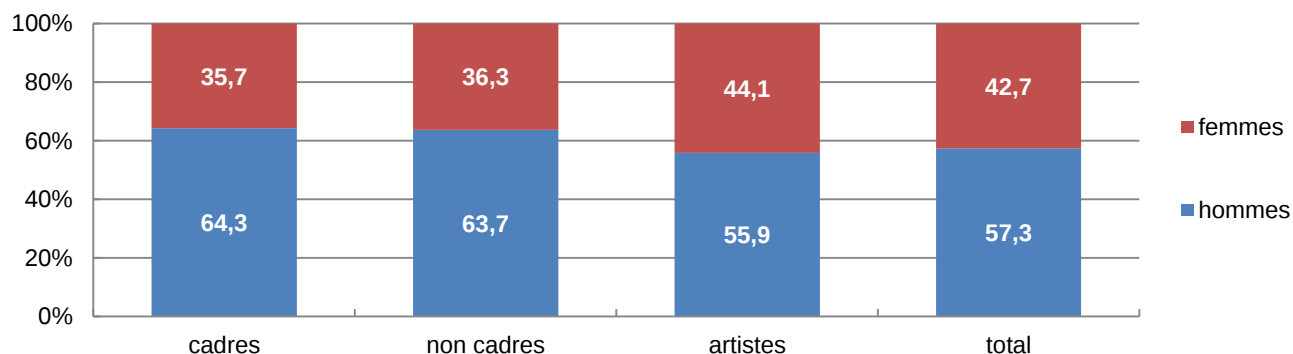
Emploi dans les films cinématographiques selon le sexe et la catégorie professionnelle (%)



Base : 432 films cinématographiques d'initiative française (fiction et animation), agréés entre 2009 et 2011 et identifiés dans les bases de données d'Audiens.
Source : CNC - Audiens.

La proportion de femmes parmi les artistes intermittents (44,1 %) est plus importante que dans l'ensemble des effectifs employés à la production de films cinématographique (42,7 %). En revanche, les femmes sont proportionnellement moins nombreuses à occuper un emploi technique, cadre comme non cadre, puisqu'elles représentent respectivement 35,7 % et 36,3 % des effectifs de ces catégories.

Répartition des effectifs selon le sexe, par catégorie professionnelle (%)

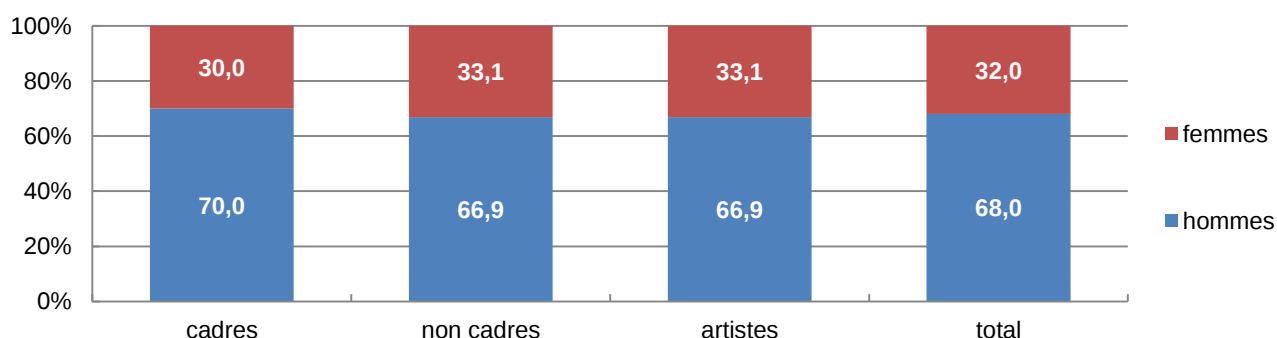


Base : 432 films cinématographiques d'initiative française (fiction et animation), agréés entre 2009 et 2011 et identifiés dans les bases de données d'Audiens.
Source : CNC - Audiens.

Quelle que soit la catégorie professionnelle considérée et quel que soit leur poids dans les effectifs les femmes captent un peu moins d'un tiers de la masse salariale. Elles se partagent ainsi 30,0 % de la masse salariale relative aux cadres et 33,1 % de celles dévolues aux artistes et aux intermittents techniques ne bénéficiant pas du statut de cadre.

Là encore, cette comparaison est un indicateur à considérer avec prudence étant donné qu'il n'est pas, dans cette partie, tenu compte de la durée travaillée.

Répartition de la masse salariale selon le sexe, par catégorie professionnelle (%)



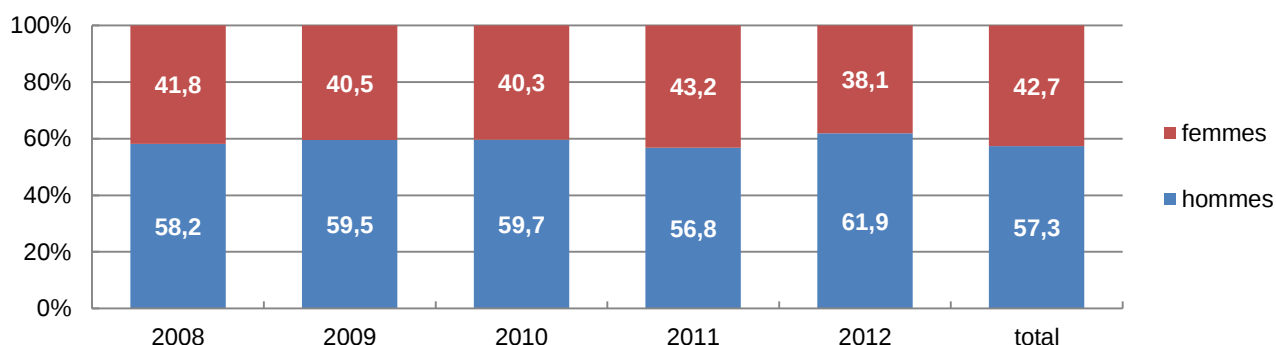
Base : 432 films cinématographiques d'initiative française (fiction et animation), agréés entre 2009 et 2011 et identifiés dans les bases de données d'Audiens.
Source : CNC - Audiens.

b. Evolution de la part des hommes et des femmes dans la masse salariale et les effectifs

Le poids des travailleurs intermittents des deux sexes évolue assez peu sur les 5 années d'activité observées, en effectifs comme en masse salariale. Les femmes composent ainsi entre 38,1 % (en 2012) et 43,2 % (en 2011) des effectifs. Elles captent entre 30,6 % (en 2012) et 34,7 % (en 2008) de la masse salariale correspondante.

Pour rappel, la comparaison entre les poids dans les effectifs et dans la masse salariale est un indicateur à considérer avec prudence étant donné qu'il n'est pas, dans cette partie, tenu compte de la durée travaillée. En outre, les données concernant 2008 et 2012 sont à évaluer avec les précautions d'usage, puisque l'activité qui y est déclarée pour la production des films de l'échantillon demeure résiduelle et que ces données sont, par conséquent, relatives à un nombre restreint d'individus.

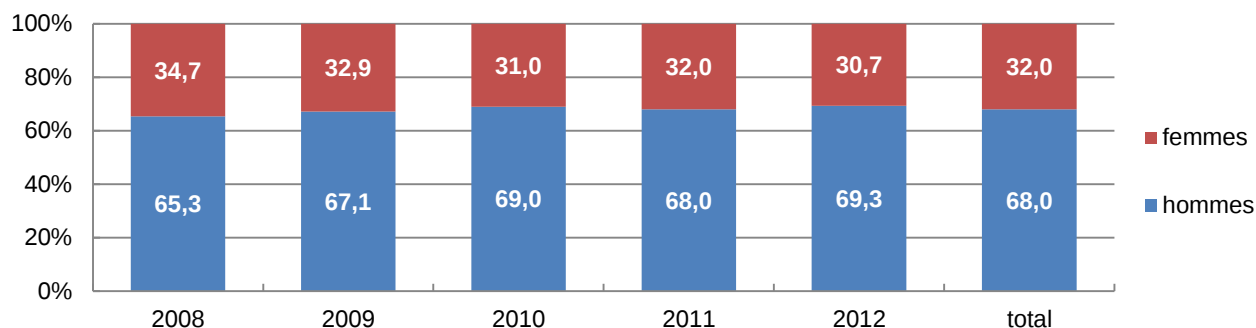
Evolution de la répartition des effectifs selon le sexe (%)



Base : 432 films cinématographiques d'initiative française (fiction et animation), agréées entre 2009 et 2011 et identifiées dans les bases de données d'Audiens.

Source : CNC - Audiens.

Evolution de la répartition de la masse salariale selon le sexe (%)



Base : 432 films cinématographiques d'initiative française (fiction et animation), agréées entre 2009 et 2011 et identifiées dans les bases de données d'Audiens.

Source : CNC - Audiens.

c. Pérennité de l'emploi dans la production cinématographique

La pérennité de l'emploi dans la production cinématographique peut être analysée en fonction du nombre de films auxquels les individus ont collaboré sur la période. Plus des trois quarts des effectifs employés pour la production de films cinématographiques n'a participé qu'à un seul film de l'échantillon (76,8 %). Néanmoins, 14,3 % d'entre eux ont été employés sur deux ou trois films et 9,0 % sur quatre films ou davantage.

Si les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes à n'avoir participé qu'à un film (78,6 % d'entre elles, contre 75,4 % des hommes), une proportion comparable de salariés des deux sexes a participé à deux ou trois films (14,7 % des hommes et 13,7 % des femmes). La différence se creuse cependant parmi les plus réguliers : la population des intermittents ayant travaillé sur cinq films ou plus est ainsi composée de près de deux tiers d'hommes (64,7 %).

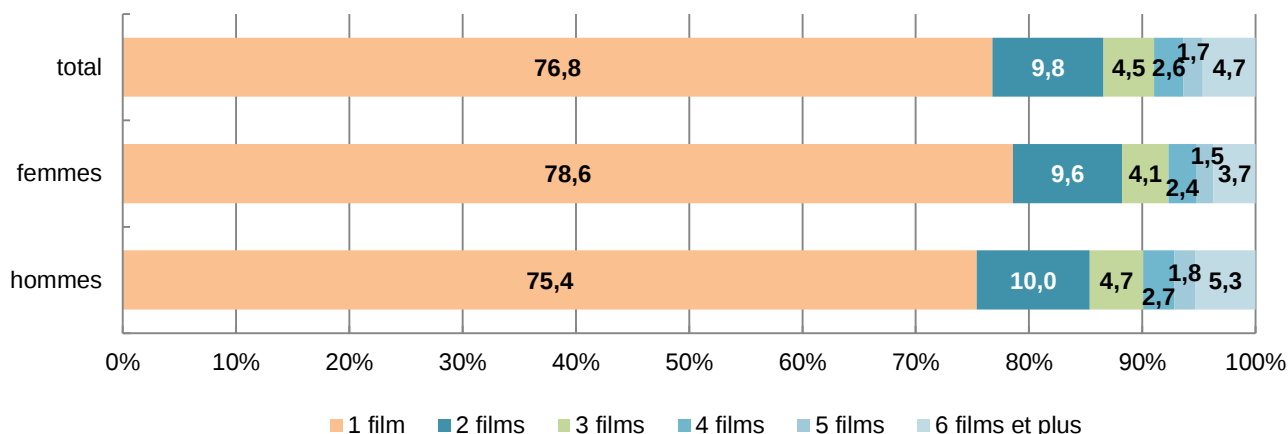
Effectifs selon le nombre de films auxquels ils ont participé

	hommes	femmes	total
1 film	38 411	29 794	68 205
2 films	5 073	3 646	8 719
3 films	2 404	1 559	3 963
4 films	1 400	919	2 319
5 films	934	581	1 515
6 films et plus	2 724	1 415	4 139
total	50 946	37 914	88 860

Base : 432 films cinématographiques d'initiative française (fiction et animation), agréées entre 2009 et 2011 et identifiées dans les bases de données d'Audiens.

Source : CNC - Audiens.

Répartition des effectifs selon le nombre de films auxquels ils ont participé (%)



Base : 432 films cinématographiques d'initiative française (fiction et animation), agréées entre 2009 et 2011 et identifiées dans les bases de données d'Audiens.

Source : CNC - Audiens.

d. Emploi moyen par film

Sur l'ensemble de la période, la production d'un film cinématographique emploie en moyenne 370 intermittents dont 222 hommes (60,0 %) et 148 femmes (40,0 %). Toutes catégories confondues, 1,07 M€ est consacré en moyenne à la masse salariale des intermittents d'un film. Ce montant est à comparer au devis moyen de production des films de l'échantillon qui s'établit à 6,69 M€. La masse salariale moyenne consacrée aux hommes intermittents est de 726 K€ par film, celle consacrée aux femmes de 341 K€ par film.

Emploi moyen par film

	hommes	femmes	total
effectif moyen	222	148	370
masse salariale moyenne (k€)	726	341	1 068

Base : 432 films cinématographiques d'initiative française (fiction et animation), agréés entre 2009 et 2011 et identifiées dans les bases de données d'Audiens.

Source : CNC - Audiens.

e. Pyramide des âges dans la production cinématographique

Remarques méthodologiques

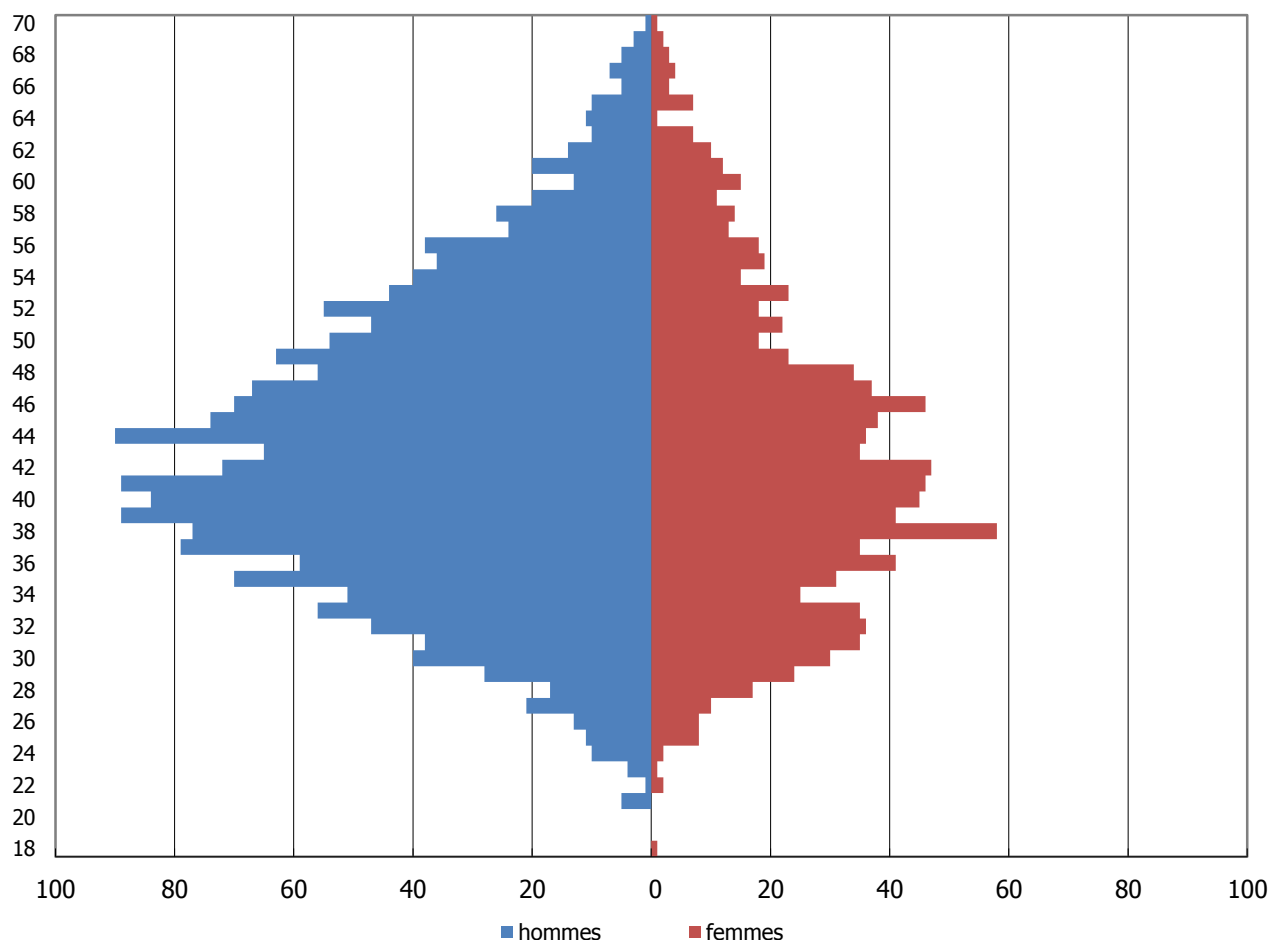
Les 432 films de l'échantillon génèrent de l'emploi sur une période allant de 2008 à 2012. Les pyramides des âges présentées ci-après concernent les individus présents dans la production de films cinématographique en 2011.

Les pyramides des âges dans la production cinématographique apparaissent très différentes selon les catégories professionnelles considérées.

La population des techniciens intermittents cadres dans la production cinématographique est majoritairement masculine (64,6 % d'hommes en 2011). 69,5 % des postes de techniciens cadres intermittents sont occupés par des individus de 30 à 49 ans. Cette proportion est à peu près équivalente parmi les femmes et parmi les hommes (68,8 % d'individus de 30-49 ans parmi les cadres techniques masculins et 70,8 % parmi les cadres techniques féminins en 2011).

Les plus de 50 ans composent environ un quart de l'ensemble des effectifs occupant un poste de cadre technique en 2011 (25,5 % parmi les hommes et 22,3 % parmi les femmes).

Pyramide des âges des techniciens cadres intermittents présents en 2011 dans la production cinématographique

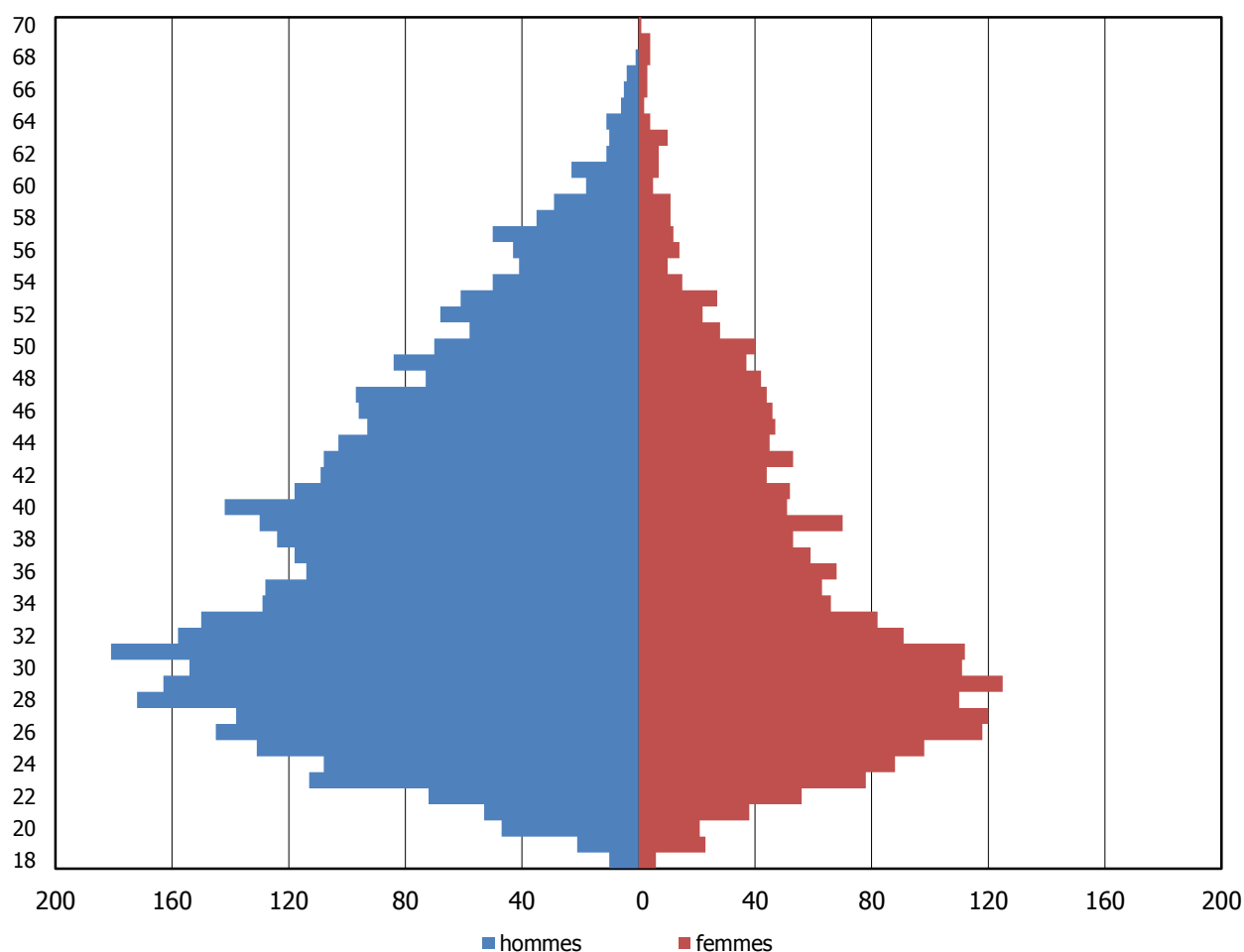


Source : CNC - Audiens.

La population des techniciens intermittents non cadres est majoritairement masculine dans la production cinématographique (64,0 % d'hommes en 2011). Elle est plus jeune que celle des cadres : près des deux tiers (64,5 %) des techniciens non cadres ont moins de quarante ans et 31,5 % ont moins de trente ans.

En structure, une surreprésentation des femmes apparaît dans certaines tranches d'âge. La proportion de femmes parmi les techniciens intermittents ne bénéficiant pas du statut de cadre est d'autant plus importante que la tranche d'âge est basse. En effet, si les femmes représentent 36,0 % de l'ensemble des techniciens intermittents non cadres en 2011, elles composent 41,9 % de ceux de moins de 25 ans et 28,8 % de ceux de plus de 50 ans.

Pyramide des âges des techniciens non cadres intermittents présents en 2011 dans la production cinématographique



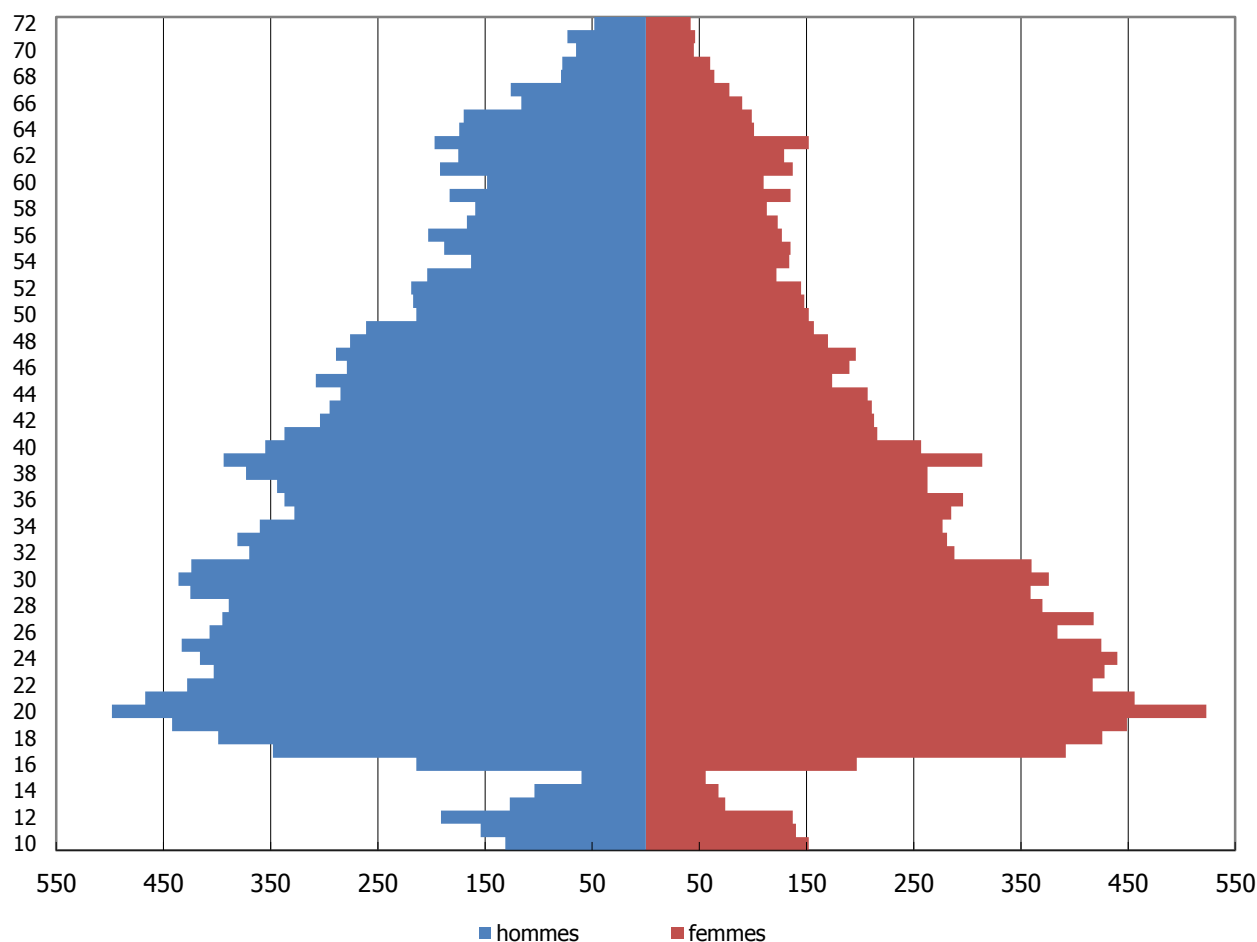
Source : CNC - Audiens.

Dans la production cinématographique, la population des artistes intermittents est un peu plus mixte, tout en demeurant en majorité masculine (54,7 % d'hommes). Il s'agit, par ailleurs, d'une population plutôt jeune : 63,9 % des artistes ont moins de 40 ans. Cette part d'intermittents de moins de 40 ans est encore plus forte au sein des artistes femmes (67,5 %) que des hommes (60,9 %).

Là encore, une surreprésentation des femmes apparaît dans certaines tranches d'âge : elles composent ainsi 49,8 % des moins de 25 ans, contre 45,3 % de l'ensemble des artistes intermittents. Elles ne représentent, en revanche, que 40,8 % des artistes de plus de 40 ans.

Parmi les enfants, l'emploi des 13-15 ans apparaît particulièrement faible en comparaison de celui des 8-12 ans, pour les filles comme pour les garçons.

Pyramide des âges des artistes intermittents présents en 2011 dans la production cinématographique



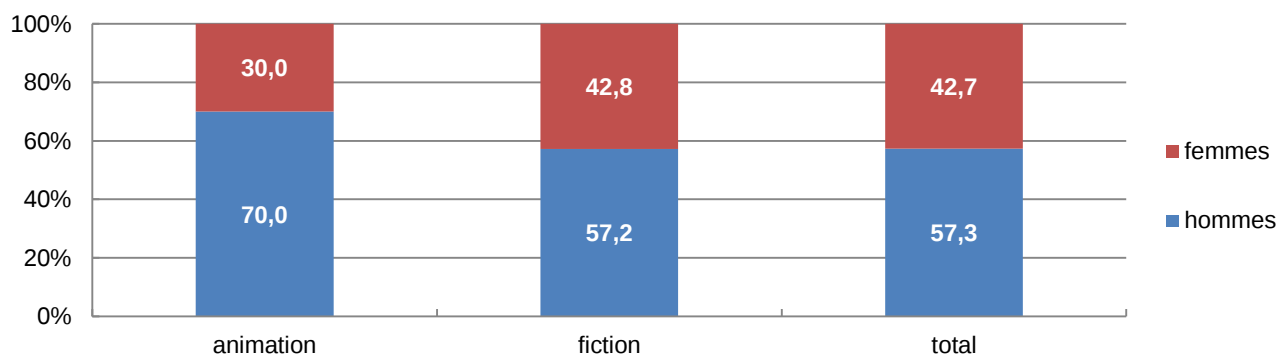
Source : CNC - Audiens.

B. Emploi selon le type de films

a. Emploi selon le genre du film

La proportion de femmes est moins importante parmi les effectifs employés dans la production de films d'animation que dans l'ensemble des effectifs intermittents de la production cinématographique (30,0 % de femmes, contre 42,7 % en moyenne).

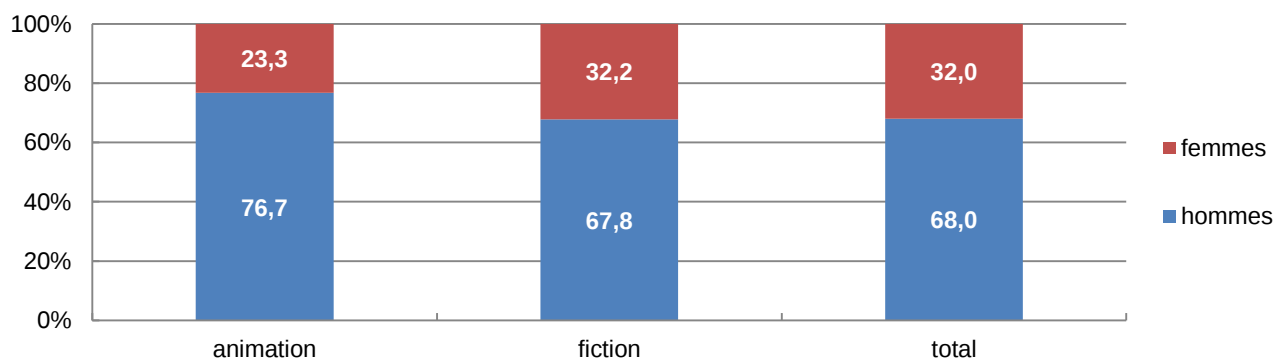
Répartition des effectifs selon le sexe, par catégorie professionnelle (%)



Base : 432 films cinématographiques d'initiative française (fiction et animation), agréés entre 2009 et 2011 et identifiés dans les bases de données d'Audiens.
Source : CNC - Audiens.

Les femmes travaillant dans l'animation captent 23,3 % de la masse salariale dévolue à la production de ces films ; celles travaillant à la production de films de fiction captent 32,2 % de la masse salariale correspondantes. Il s'agit respectivement de 6,7 et de 10,6 points de moins que leur poids dans les effectifs. Pour rappel, la comparaison entre les poids dans les effectifs et dans la masse salariale est un indicateur à considérer avec prudence étant donné qu'il n'est pas, dans cette partie, tenu compte de la durée travaillée.

Répartition de la masse salariale selon le sexe, par catégorie professionnelle (%)

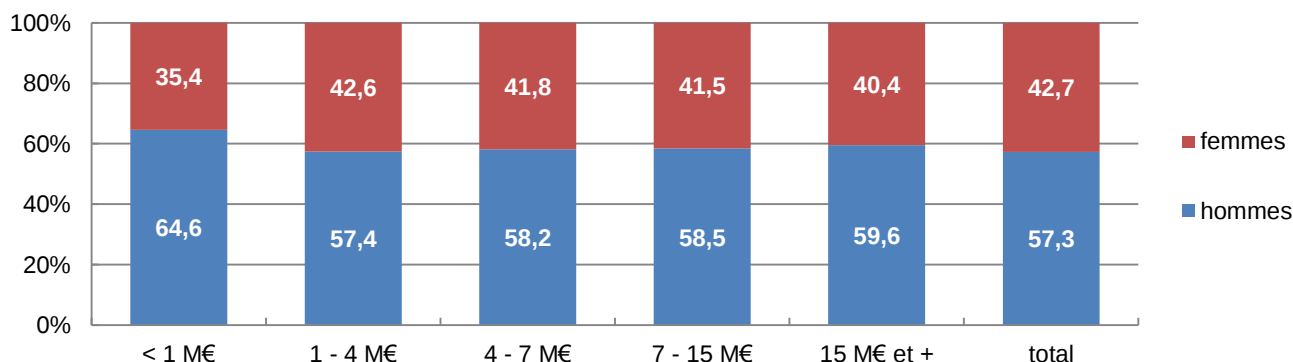


Base : 432 films cinématographiques d'initiative française (420 fiction et 12 animation), agréés entre 2009 et 2011 et identifiés dans les bases de données d'Audiens.
Source : CNC - Audiens.

b. Emploi selon le devis des films

La proportion de femmes est moins importante parmi les effectifs employés dans la production de films à petits devis. Elles représentent 35,4 % des effectifs employés des films au budget inférieur à 1 M€, contre 42,7 % des effectifs de l'ensemble des films. Elles sont également un peu moins représentées au sein de la production de films à très gros devis, puisqu'elles composent 40,4 % des effectifs employés à la production de films de cette catégorie.

Répartition des effectifs selon le sexe et le devis des films (%)

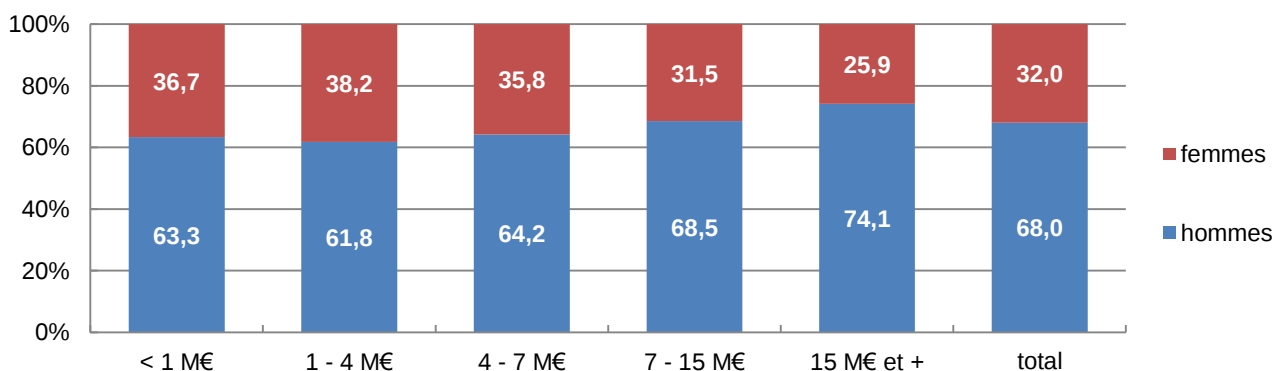


Base : 432 films cinématographiques d'initiative française (fiction et animation), agréés entre 2009 et 2011 et identifiés dans les bases de données d'Audiens.
Source : CNC - Audiens.

Les femmes travaillant à la production de films à devis inférieur à 1 M€ captent 36,7 % de la masse salariale totale dévolue à la production de ces films ; celles travaillant à la production de films à 15 M€ de budget et plus captent 25,9 % de la masse salariale correspondante. Il s'agit respectivement de 1,2 point de plus et 14,6 points de moins que leur poids dans les effectifs.

En effet, si le poids des femmes dans la masse salariale est globalement inférieur à leur part dans les effectifs, cet écart s'accroît avec le devis du film : il est de -4,4 points pour les films au budget compris entre 1 M€ et 4 M€, de -6,0 points pour les films au budget situé entre 4 M€ et 7 M€ et de -11,8 points pour les films au devis supérieur à 7 M€. Pour rappel, cet indicateur est cependant à considérer avec la plus grande prudence étant donné qu'il n'est pas tenu compte, dans cette partie, de la durée travaillée.

Répartition de la masse salariale selon le sexe et le devis du film (%)



Base : 432 films cinématographiques d'initiative française (fiction et animation), agréés entre 2009 et 2011 et identifiés dans les bases de données d'Audiens.
Source : CNC - Audiens.

C. Répartition des effectifs selon leur salaire annuel dans le secteur

La déclaration de la durée de travail pour les contrats intermittents n'étant pas obligatoire dans les déclarations nominatives annuelles des salaires faites par les entreprises auprès d'Audiens, cette information n'est pas toujours une donnée disponible. Le taux d'emploi dans le secteur de la production cinématographique peut cependant être appréhendé par un indicateur de salaire annuel, défini dans cette étude comme l'ensemble des revenus déclarés pour un même individu par l'ensemble des films concernés.

Par convention, la notion de salaire annuel est regroupée en tranches définies par comparaison avec la valeur du SMIC. Le SMIC mensuel brut pour 151,67 heures de travail est de 1 321,02 € en 2008, de 1 337,70 € en 2009, de 1 343,77 € en 2010, de 1 367,45 € en 2011 et de 1 412,21 € en 2012.

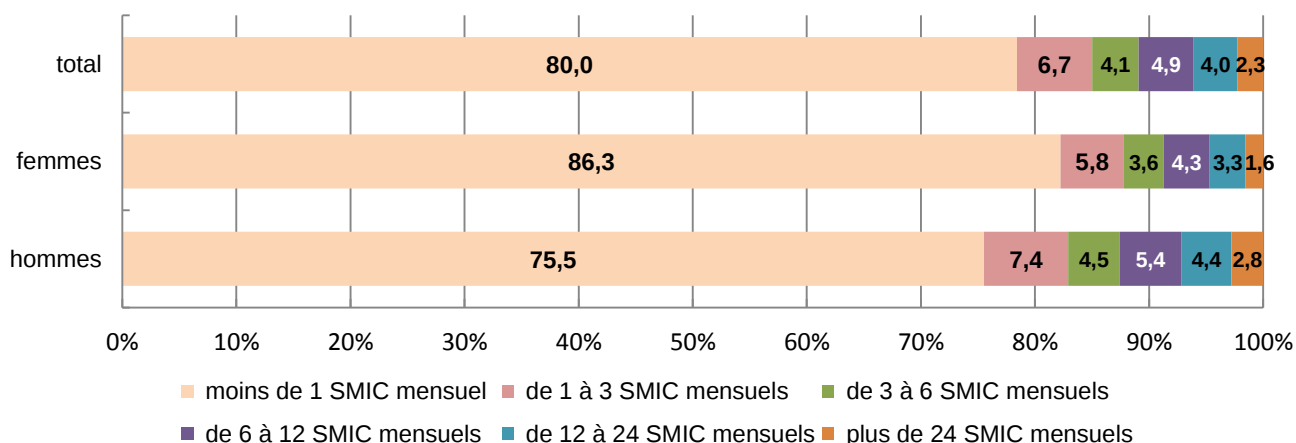
Les données ci-dessous sont à prendre avec la plus grande prudence. En effet, il n'est ici tenu compte ni de la durée travaillée, ni des éventuels revenus complémentaires relevant d'activités extérieures à la production des films retenus dans l'étude.

En 2011, où se concentre la majorité de l'activité déclarée sur les films du périmètre de cette étude, 2,3 % des intermittents ayant participé à la production de films cinématographiques reçoivent un salaire annuel supérieur à 24 SMIC mensuels, c'est-à-dire en moyenne un salaire mensuel au minimum égal à deux fois le SMIC. Cette proportion d'intermittents avec les plus gros revenus est plus importante parmi les hommes (2,8 %) que parmi les femmes (1,6 %).

A l'autre extrême, 80,0 % des intermittents reçoivent en 2011 un salaire annuel inférieur à un SMIC mensuel, c'est-à-dire en moyenne un salaire mensuel inférieur à un douzième du SMIC. Ces contrats concernent davantage les femmes (86,3 % des effectifs féminins en 2011) que les hommes (75,5 % des effectifs masculins).

En 2011, 6,2 % des intermittents ayant participé à la production de films cinématographiques reçoivent en moyenne un salaire mensuel supérieur au SMIC (salaire annuel supérieur à 12 SMIC mensuels). Cette part est un peu plus élevée pour les hommes (7,2 %) que pour les femmes (4,9 %).

Répartition des effectifs selon leur salaire annuel dans le secteur en 2011 (%)



D. Analyse par métiers dans la production cinématographique

Remarques méthodologiques

Les déclarations nominatives annuelles des salaires adressées par les entreprises à Audiens peuvent se faire sur différents supports et sous différents formats.

Si la DADS-U (norme informatique de « déclaration automatisée de données sociales-unifiée ») permet de renseigner sur la nature de l'emploi occupé, cette information n'est pas exhaustive puisque toutes les entreprises n'utilisent pas ce support. Par ailleurs, la zone « intitulé d'emploi » est une zone libre d'au maximum 120 caractères. Elle est généralement alimentée par le logiciel de paye et les intitulés peuvent varier d'une entreprise à une autre.

En 2012, 92,9 % des établissements ayant envoyé leur déclaration nominative annuelle des salaires à Audiens ont utilisé la norme DADS-U ; ils captent 99,3 % de la masse salariale

Dans le cadre de cette étude, il n'a pas été possible d'exploiter l'ensemble des déclarations faites via la norme DADS-U. En effet, pour certaines périodes d'activité, le nombre d'heures travaillées n'est pas indiqué. Dans ce cas, il est impossible de calculer le salaire horaire. Sur les 159 975 périodes obtenues sur ce champ, 157 619, soit 98,5 %, sont exploitables. Il s'agit donc d'un échantillon très représentatif.

a. Emploi dans la production cinématographique selon le métier et le sexe

Remarques méthodologiques

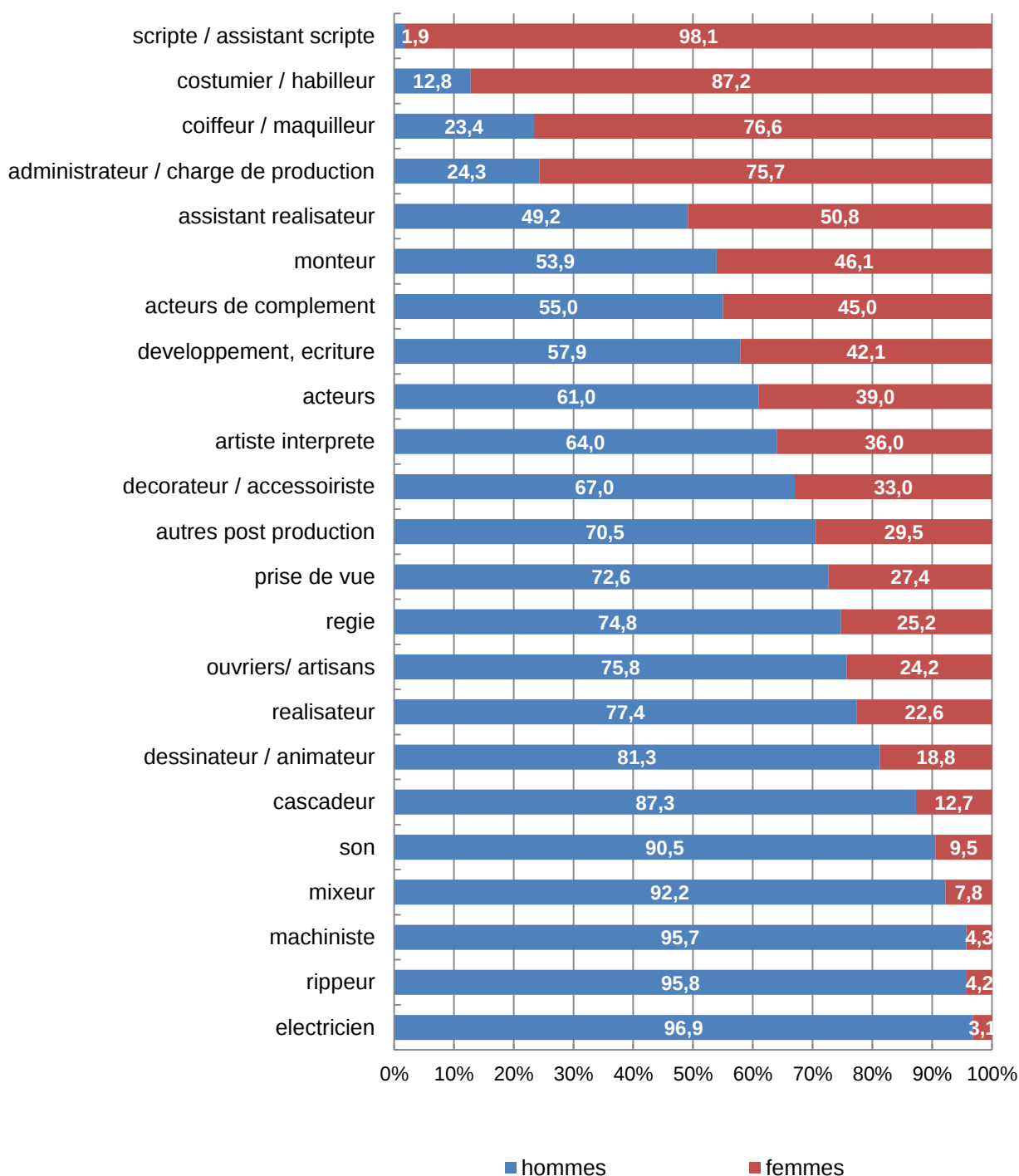
La notion de « nombre de personnes » correspond au nombre de personnes distinctes. Ainsi, une personne déclarée plusieurs fois, par le même employeur ou des employeurs différents, est comptée qu'une seule fois.

L'analyse par métier dans la production cinématographique fait apparaître des professions clairement plus « masculines » et d'autres plus « féminines ». Ainsi, les postes de « coiffeurs-maquilleurs » (76,6 % de femmes), de « costumiers-habilleur » (87,2 % de femmes) et de scriptes (98,1 % de femmes) sont en grande partie occupés par des femmes. Les femmes sont, en revanche, peu nombreuses parmi les électriciens (3,1 %), les machinistes (4,3 %) et rippeurs (4,2 %), ainsi que parmi les opérateurs de prise de son (9,5 %).

Cependant les femmes ne sont pas absentes de certaines catégories d'emploi a priori perçues comme « masculines ». Elles composent ainsi plus d'un quart (25,2 %) des effectifs exerçant un métier relatif à la régie. Par ailleurs, 27,4 % des individus travaillant à la prise de vue sont de sexe féminin, ainsi que 24,2 % des ouvriers et artisans.

Le métier le plus « mixte » est celui d'assistant réalisateur : 49,2 % sont des hommes et 50,8 % des femmes. Le métier de monteur est également relativement équilibré avec 46,1 % de femmes.

Répartition de l'emploi dans la production cinématographique¹ (% nombre de personnes)



¹ Cumul 2009-2012
Source : CNC - Audiens.

Les différences d'effectifs observées dans la production cinématographique entre hommes et femmes sont relativement stable sur la période. Les femmes composent environ les trois quarts des postes de « coiffeur / maquilleur », entre 72,5 % (en 2009) et 76,8 % en 2012. Elles occupent plus de 80 % des emplois de « costumier / habilleur » : de 83,1 % (en 2012) à 88,5 % (en 2010).

A l'inverse, la part des femmes parmi les électriciens oscille entre 2,1 % (en 2011) et 5,3 % (en 2012) ; celle parmi les machinistes entre 3,0 % (en 2009 et 2010) et 3,7 % (en 2011).

Répartition de l'emploi annuel dans la production cinématographique (% nombre de personnes)¹

	2009		2010		2011		2012	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
acteurs	60,8	39,2	62,2	37,8	60,9	39,1	62,6	37,4
acteurs de complément	56,2	43,8	57,0	43,0	53,6	46,4	57,5	42,5
administrateur / charge de production	22,3	77,7	21,6	78,4	21,5	78,5	28,3	71,7
artiste interprète	62,2	37,8	68,6	31,4	63,3	36,7	63,7	36,3
assistant réalisateur	48,4	51,6	47,3	52,7	47,4	52,6	47,6	52,4
autres post production	68,6	31,4	68,2	31,8	69,7	30,3	51,3	48,7
cascadeur	88,4	11,6	88,3	11,7	86,6	13,4	100,0	0,0
coiffeur / maquilleur	27,5	72,5	24,3	75,7	27,2	72,8	23,2	76,8
costumier / habilleur	13,1	86,9	11,5	88,5	12,6	87,4	16,9	83,1
décorateur / accessoiriste	67,1	32,9	68,5	31,5	66,3	33,7	67,6	32,4
électricien	97,5	2,5	96,9	3,1	97,9	2,1	94,7	5,3
machiniste	97,0	3,0	97,0	3,0	96,3	3,7	100,0	0,0
monteur	50,6	49,4	52,4	47,6	52,6	47,4	51,0	49,0
ouvriers/ artisans	76,1	23,9	76,7	23,3	77,0	23,0	71,1	28,9
prise de vue	70,9	29,1	73,2	26,8	72,8	27,2	75,4	24,6
réalisateur	81,5	18,5	82,0	18,0	75,7	24,3	71,4	28,6
régie	78,0	22,0	75,6	24,4	74,3	25,7	76,9	23,1
rippeur	97,4	2,6	96,7	3,3	94,6	5,4	100,0	0,0
scripte / assistant scripte	0,0	100,0	1,6	98,4	1,8	98,2	5,9	94,1
son	92,6	7,4	93,1	6,9	89,4	10,6	88,1	11,9

¹ Compte tenu de la structure de notre échantillon (FIF de fiction et d'animation agréés entre 2009 et 2011), les données concernant 2012 sont à considérer avec une extrême prudence. En effet, l'activité déclarée sur 2012 étant résiduelle, les données correspondantes concernent un nombre très restreint de personnes.

Source : CNC - Audiens.

Remarques méthodologiques

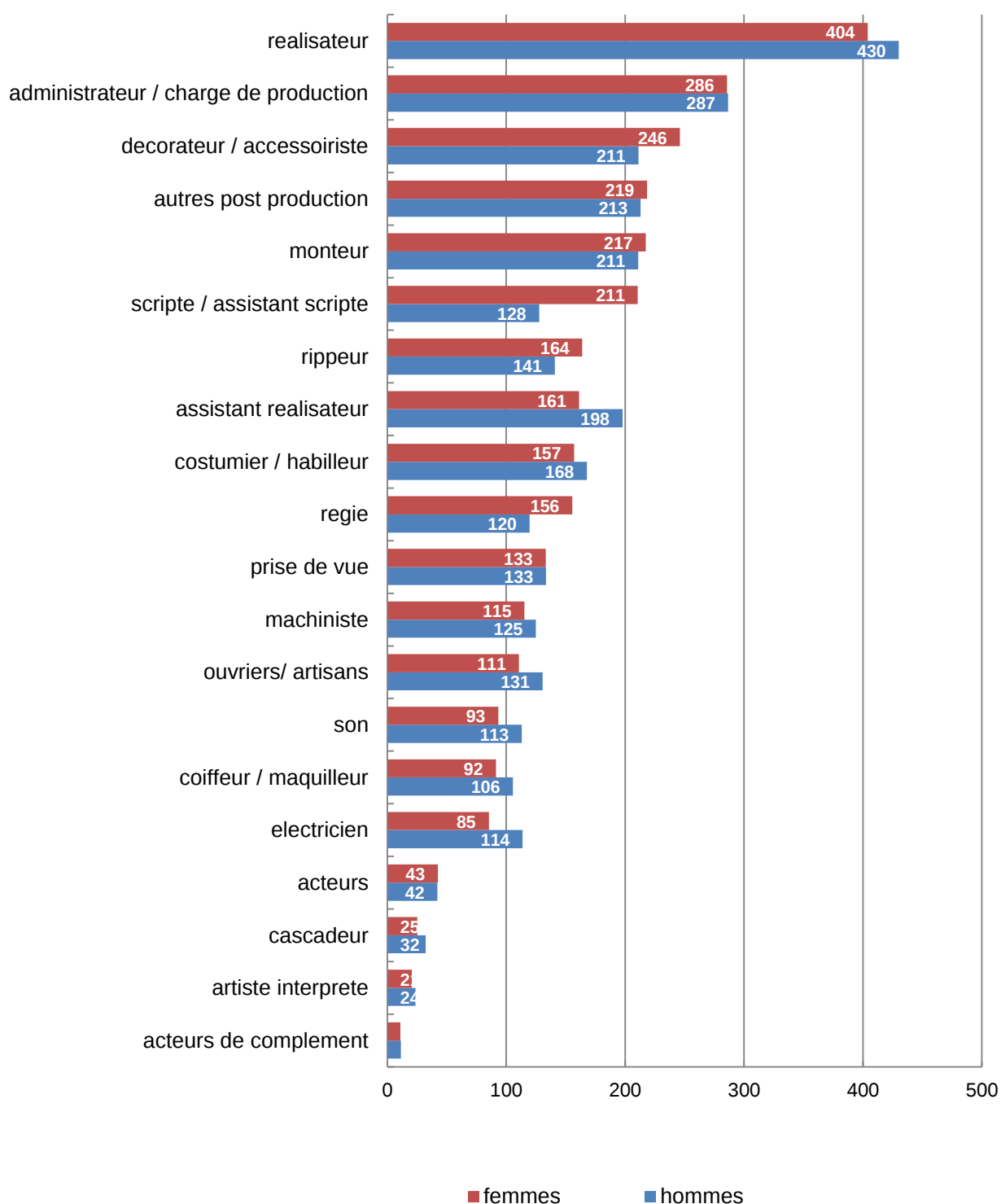
Le « nombre d'heure moyen » correspond au nombre d'heure moyen par période d'activité déclarée.

Les durées d'activité dans la production cinématographique varient beaucoup en fonction des métiers considérés. Elles sont en revanche, stables sur la période étudiée.

Les femmes ont des contrats plus longs que les hommes dans les professions dans lesquelles elles sont fortement représentées, comme les postes de scripte (211 h en moyenne par période d'activité, contre 128 h pour les hommes). Cependant, dans les métiers où les femmes sont moins présentes, les contrats déclarés sont également plus longs. Ainsi, les femmes occupant un poste en régie effectuent en moyenne 156 h par période d'activité (contre 120 h pour les hommes) ; celles occupant un poste de rippeur effectuent en moyenne 164 h par période d'activité (141 h en moyenne pour leur collègues hommes). Il en va de même pour les femmes employées en tant que « décorateur / accessoiriste » (246 h en moyenne par période d'activité, contre 211 h pour les hommes).

Dans la production cinématographique, les durée de contrats sont, en revanche, équivalentes pour les hommes et les femmes au sein des métiers relatifs à l'administration de production (286 h en moyenne par période d'activité pour les femmes, 287 h en moyenne pour les hommes), à la prise de vue (133 h pour les hommes comme pour les femmes) et au montage (217 h pour les femmes, 211 h pour les hommes).

Nombre d'heure moyen par période d'activité dans la production cinématographique¹



¹ Cumul 2009-2012
Source : CNC - Audiens.

Evolution du nombre d'heure moyen par période d'activité dans la production cinématographique

	2009		2010		2011		2012	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
acteurs	44	49	42	45	43	38	18	20
acteurs de complément	11	11	11	11	12	11	11	11
administrateur / chargé de production	296	286	292	293	298	299	212	185
artiste interprète	22	23	24	21	27	22	20	15
assistant réalisateur	193	163	204	163	203	165	122	91
autres post production	206	291	221	195	191	167	285	269
cascadeur	25	38	36	24	35	17	14	-
coiffeur / maquilleur	110	94	105	93	108	94	33	38
costumier / habilleur	202	165	122	148	197	167	60	66
décorateur / accessoiriste	206	231	210	240	227	275	74	126
électricien	120	77	113	92	113	90	60	69
machiniste	135	131	120	107	126	111	59	-
monteur	249	235	202	224	209	213	191	193
ouvriers/ artisans	141	119	117	97	139	121	52	54
prise de vue	132	145	138	139	137	128	82	48
réalisateur	457	430	435	447	424	404	373	286
régie	120	163	115	147	126	162	94	87
rippeur	156	197	131	180	140	145	115	-
scripte / assistant scripte	-	224	124	205	194	218	7	91
son	132	125	119	111	113	89	61	37

Source : CNC - Audiens.

b. Salaire horaires dans la production cinématographique selon le métier et le sexe

Pour une très grande majorité des professions identifiées dans la production cinématographique, les salaires horaires moyens des femmes dans la production cinématographique apparaissent inférieurs à ceux des hommes. Pour certaines catégories de métiers, les différences sont particulièrement marquées. Le salaire moyen d'une réalisatrice de long métrage est ainsi inférieur de 31,5 % à celui d'un réalisateur (la différence en termes de salaires horaires médians est de -12,2 %). Le salaire horaire moyen des artistes interprètes féminines dans la production cinématographique est également bien inférieur à celui de leurs homologues masculins (-30,4 %). Il en va de même pour les opératrices de prise de vue, dont le salaire horaire moyen est inférieur de 28,1 % à celui de leurs collègues hommes.

Sur d'autres métiers, les différences de salaires horaires moyens sont moindres. Pour les acteurs de compléments, le salaire horaire moyen des femmes est inférieur de -2,4 % à celui des hommes et pour les postes relatifs à la régie il est de 2,3 % inférieur à celui des hommes.

En revanche, le métier de cascadeur dans la production cinématographique (au sein duquel les femmes sont très peu représentées) est le seul qui affiche un salaire horaire moyen légèrement supérieur pour les femmes (61 € contre 56 € pour les hommes).

Salaire horaires moyens et médians dans la production cinématographique¹ (€/h)

	moyenne			médiane		
	hommes	femmes	écart	hommes	femmes	écart
acteurs	145	128	-11,8%	54	54	-0,8%
acteurs de complément	12	12	-2,4%	11	10	-2,7%
administrateur / chargé de production	31	30	-4,7%	29	29	-2,5%
artiste interprète	45	32	-30,4%	37	26	-29,7%
assistant réalisateur	29	27	-8,4%	27	26	-5,8%
autres post production	51	41	-19,7%	43	37	-14,5%
cascadeur	56	61	+8,1%	60	62	+3,6%
coiffeur / maquilleur	40	36	-10,1%	36	34	-4,8%
costumier / habilleur	37	33	-12,9%	31	29	-4,9%
décorateur / accessoiriste	43	35	-17,2%	41	34	-15,5%
électricien	46	37	-18,5%	44	38	-15,1%
machiniste	42	34	-19,5%	40	34	-15,0%
monteur	36	31	-13,3%	34	29	-16,1%
ouvriers/ artisans	36	33	-8,4%	35	33	-4,5%
prise de vue	47	34	-28,1%	40	31	-22,8%
réalisateur	70	48	-31,5%	42	37	-12,2%
régie	23	22	-2,3%	20	19	-2,7%
rippeur	28	23	-17,6%	29	21	-27,6%
scripte / assistant scripte	30	33	+11,8%	30	33	+9,3%
son	48	38	-20,2%	43	34	-20,6%

¹ Cumul 2009-2012

Source : CNC - Audiens.

Sur la période, les écarts les plus importants entre rémunération horaire sont relativement stables. Ainsi c'est le cas pour les postes d'artistes interprètes (-30,4 % en 2009 et -35,6 % en 2012) et d'opérateurs de prises de vue (-28,5 % en 2009 et -25,2 % en 2012).

Dans la production cinématographique, sur certaines catégories d'emplois, les différences semblent se creuser. Le salaire moyen d'une actrice est ainsi inférieur de 3,6 % à celui d'un acteur en 2009 et de 34,0 % en 2012. Le salaire d'une opératrice de prise de son est inférieur de 9,2 % à celui de son collègue masculin en 2009 et est inférieur de 30,4 % en 2012 à celui d'un homme. Enfin, concernant les postes de réalisateurs, la rémunération horaire des femmes est inférieure de -14,2 % à celle des hommes en 2009 contre -26,4 % en 2012. Pour rappel, les données concernant 2012 sont cependant à évaluer avec les précautions d'usage puisque l'activité qui y est déclarée pour la production des films de l'échantillon demeure résiduelle.

Pour les métiers où la différence de salaire moyen entre les hommes et les femmes est faible, l'écart demeure relativement constant dans le temps. C'est ainsi le cas des postes d'administrateur /chargé de production (-5,2 % en 2009 ; -4,1 % en 2012) et de ceux de régisseurs (-1,3 % en 2009 ; -1,4 % en 2012).

Evolution des salaires horaires moyens dans la production cinématographique (€/h)

	2009		2010		2011		2012	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
acteurs	128	124	138	122	164	139	130	86
acteurs de complément	12	11	12	12	13	12	14	13
administrateur / chargé de production	30	28	31	29	33	32	29	28
artiste interprète	43	30	44	36	49	32	44	28
assistant réalisateur	29	26	29	27	30	28	31	26
autres post production	48	34	53	37	53	48	50	46
cascadeur	55	62	56	59	58	62	38	-
coiffeur / maquilleur	38	35	39	34	40	37	48	39
costumier / habilleur	37	32	38	32	38	34	33	33
décorateur / accessoiriste	41	35	42	36	46	36	42	27
électricien	46	33	45	41	47	40	45	30
machiniste	42	35	41	34	42	33	45	-
monteur	35	31	35	31	38	32	34	30
ouvriers/ artisans	35	33	36	33	37	34	38	30
prise de vue	46	33	45	33	49	34	50	37
réalisateur	58	50	76	51	78	49	54	40
régie	22	22	22	21	24	23	21	21
rippeur	28	30	28	22	27	21	27	-
scripte / assistant scripte	-	32	22	33	42	35	29	33
son	45	41	48	38	49	39	50	35

Source : CNC - Audiens.

Evolution des écarts entre les salaires horaires moyens des femmes et ceux des hommes dans la production cinématographique (%)

	2009	2010	2011	2012
acteurs	-3,6	-11,7	-15,2	-34,0
acteurs de complément	-4,0	-2,2	-1,9	-6,4
administrateur / chargé de production	-5,2	-5,7	-5,0	-4,1
artiste interprète	-30,4	-18,6	-35,7	-35,6
assistant réalisateur	-9,0	-7,7	-7,9	-14,5
autres post production	-30,0	-29,2	-9,2	-6,9
cascadeur	+11,8	+5,3	+6,6	-100,0
coiffeur / maquilleur	-9,1	-12,2	-8,3	-17,6
costumier / habilleur	-12,8	-16,7	-10,8	-0,4
décorateur / accessoiriste	-14,6	-13,5	-22,0	-35,0
électricien	-28,5	-9,3	-14,8	-33,7
machiniste	-16,9	-17,5	-22,9	-100,0
monteur	-10,8	-11,9	-15,4	-13,6
ouvriers/ artisans	-7,5	-8,4	-8,5	-19,5
prise de vue	-28,5	-26,0	-29,7	-25,2
réalisateur	-14,2	-32,7	-37,9	-26,4
régie	-1,3	-5,0	-1,2	-1,4
rippeur	+9,0	-23,0	-24,3	-100,0
scripte / assistant scripte	-	+45,1	-15,3	15,0
son	-9,2	-21,7	-20,8	-30,4

Source : CNC - Audiens.

Evolution des salaires horaires médians dans la production cinématographique (€/h)

	2009		2010		2011		2012	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
acteurs	54	59	59	54	54	54	38	38
acteurs de complément	10	10	11	10	11	11	12	10
administrateur / chargé de production	28	27	30	28	33	30	27	29
artiste interprète	37	23	35	33	39	26	36	25
assistant réalisateur	27	25	27	26	28	26	29	24
autres post production	33	28	43	32	50	47	43	43
cascadeur	60	62	60	60	62	62	34	-
coiffeur / maquilleur	34	33	35	33	37	36	45	36
costumier / habilleur	31	29	29	29	31	31	27	28
décorateur / accessoiriste	39	33	40	35	43	35	41	21
électricien	44	36	43	39	46	38	43	39
machiniste	39	40	40	33	41	36	43	-
monteur	32	29	34	29	36	30	33	29
ouvriers/ artisans	34	33	35	33	36	34	35	32
prise de vue	38	29	38	30	42	32	51	37
réalisateur	41	30	41	40	46	38	37	39
régie	19	18	19	19	20	20	18	17
rippeur	29	31	29	18	28	19	28	-
scripte / assistant scripte	-	32	19	32	42	35	29	30
son	41	35	44	32	45	36	46	35

Source : CNC - Audiens.

Evolution des écarts entre les salaires horaires médians des femmes et ceux des hommes dans la production cinématographique (%)

	2009	2010	2011	2012
acteurs	+10,0	-9,0	-0,8	-0,2
acteurs de complément	-0,5	-3,6	-2,6	-10,7
administrateur / chargé de production	-3,2	-6,3	-7,8	+5,6
artiste interprète	-37,5	-4,9	-34,8	-30,4
assistant réalisateur	-5,0	-4,9	-6,5	-15,4
autres post production	-14,9	-25,8	-6,8	+0,0
cascadeur	+3,6	+0,0	+0,5	-
coiffeur / maquilleur	-1,8	-4,2	-3,3	-19,7
costumier / habilleur	-8,5	+0,0	-0,5	+1,2
décorateur / accessoiriste	-15,1	-12,1	-17,5	-48,3
électricien	-19,4	-9,3	-16,9	-9,6
machiniste	+0,9	-18,0	-12,6	-
monteur	-12,0	-16,4	-16,7	-13,0
ouvriers/ artisans	-3,8	-5,1	-3,9	-10,3
prise de vue	-22,9	-20,2	-22,8	-27,2
réalisateur	-26,4	-2,9	-16,4	+6,5
régie	-2,9	-3,8	-0,5	-3,0
rippeur	+5,9	-37,4	-31,9	-
scripte / assistant scripte	-	+67,2	-14,8	+6,5
son	-14,9	-26,8	-20,0	-24,4

Source : CNC - Audiens.

VI. La place des femmes dans les entreprises de production audiovisuelle

Remarques méthodologiques

Les données analysées dans cette partie sont issues des déclarations nominatives annuelles des salaires faites à Audiens par les entreprises de production audiovisuelle.

Le périmètre d'analyse inclut 421 entreprises de production audiovisuelle de fiction et/ou d'animation ayant bénéficié des aides audiovisuelles du Fonds de soutien du CNC au titre des années 2009 à 2011. Les données ici analysées correspondent à l'emploi dans l'ensemble des établissements rattachés à ces 421 entreprises, incluant le personnel permanent et intermittent. Selon la diversité des activités de ces entreprises, l'emploi peut éventuellement concerner d'autres secteurs que la production de fiction télévisuelle à proprement parlé. Ce périmètre donne néanmoins une photographie de l'emploi global dans les entreprises produisant des programmes de fiction télévisuelle en France.

Pour les effectifs par catégorie professionnelle : un même individu pourra être compté dans chaque catégorie, dès lors qu'il occupe des emplois de catégories différentes. En revanche, il sera compté une seule fois dans le total des emplois. Il résulte de ce mode de calcul que la somme des effectifs par catégorie d'emploi n'est pas nécessairement égale aux effectifs totaux.

La masse salariale telle qu'elle est appréhendée dans cette étude correspond aux salaires bruts après abattement pour frais professionnels. Quand cela n'est pas spécifié, les analyses en termes de salaires sont réalisées sans tenir compte de la durée travaillée. La somme perçue au titre d'une année civile par un salarié est comptabilisée comme son salaire annuel. Par ailleurs, sont uniquement considérés les revenus perçus en rémunération d'un emploi dans les entreprises de production de fiction télévisuelle du périmètre d'étude. Les éventuelles autres sources de revenus (allocations chômage, rémunérations versées par d'autres entreprises, etc.) ne sont pas prises en compte.

A. Emploi dans les entreprises de production audiovisuelle

Les 421 entreprises de production audiovisuelle de fiction et d'animation de l'échantillon ont mobilisé 144 105 individus et généré plus de 1 615 M€ de masse salariale.

a. Répartition selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle

Emploi dans les entreprises de production audiovisuelle¹

		effectifs totaux	masse salariale totale (k€)
cadres permanents	hommes	1 376	225 102
	femmes	1 219	155 033
non cadres permanents	hommes	1 328	38 666
	femmes	1 906	55 909
total permanents	hommes	2 641	263 768
	femmes	3 003	210 942
cadres intermittents	hommes	13 689	369 144
	femmes	7 063	166 094
non cadres intermittents	hommes	17 496	202 714
	femmes	10 524	121 328
artistes intermittents	hommes	58 157	160 621
	femmes	44 394	121 099
total intermittents	hommes	82 286	732 480
	femmes	57 335	408 520
ensemble	hommes	84 316	996 248
	femmes	59 789	619 463
total		144 105	1 615 710

¹ Il convient de préciser que le classement d'un individu dans l'une ou l'autre des catégories professionnelles est effectué pour chaque catégorie. Ainsi, un même individu peut être compté plusieurs fois, dès lors qu'il occupe des emplois de catégories différentes. En revanche, il est compté une seule fois dans le total des emplois. Il résulte de ce mode de calcul que la somme des effectifs par catégorie d'emploi n'est pas nécessairement égale aux effectifs totaux.

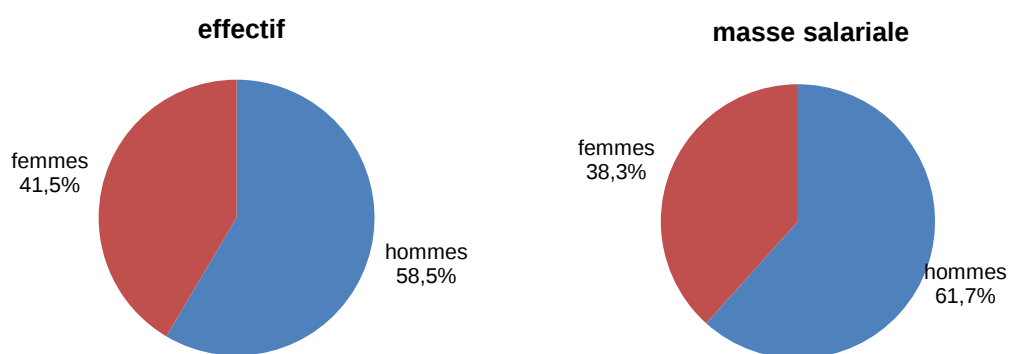
Base : 421 entreprises de production audiovisuelle (fiction et animation), aidées par le CNC entre 2009 et 2011 et identifiées dans les bases de données d'Audiens.

Source : CNC - Audiens.

La majorité des individus travaillant au sein d'entreprise de production audiovisuelle sont des hommes. Ces derniers représentent 58,5 % des effectifs et captent 61,7 % de la masse salariale. Cet écart peut, en partie, s'expliquer par le fait que 16,4 % des hommes ont participé à l'activité d'au moins une entreprise de l'échantillon en y occupant un poste de cadre (permanents ou intermittents), contre seulement 12,7 % des femmes.

La comparaison entre les poids dans les effectifs et dans la masse salariale demeure un indicateur à considérer avec prudence étant donné qu'il n'est pas, dans cette partie, tenu compte de la durée travaillée.

Répartition de l'emploi dans les entreprises de production audiovisuelle (%)



Base : 421 entreprises de production audiovisuelle (fiction et animation), aidées par le CNC entre 2009 et 2011 et identifiées dans les bases de données d'Audiens.
Source : CNC - Audiens.

Près des deux tiers des effectifs dans entreprises de production audiovisuelle de fiction et d'animation sont salariés en tant qu'artistes interprètes (65,3 %). Ces derniers se partagent 17,4 % de la masse salariale totale. Les femmes sont proportionnellement un peu plus nombreuses à être employées en tant qu'artistes dans la production audiovisuelle : c'est le cas de 68,2 % d'entre elle, contre 63,2 % des hommes. Les deux groupes captent respectivement 19,5 % et 16,1 % des masses salariale correspondantes.

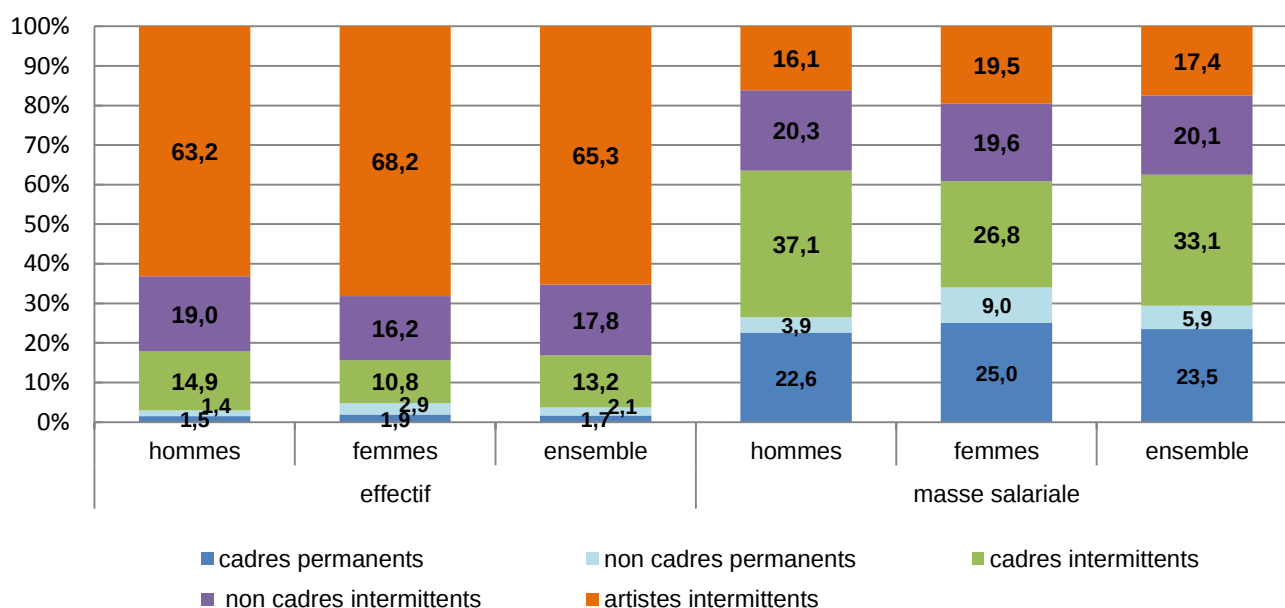
Les personnels techniques intermittents non cadres représentent 17,8 % des effectifs totaux des entreprises de production audiovisuelle et mobilisent 20,1 % de la masse salariale globale. Les femmes travaillant dans le secteur audiovisuel sont proportionnellement moins nombreuses que les hommes à y être technicien(e) intermittent(e) non cadre : c'est le cas de 16,2 % d'entre elle, contre 19,0 % des hommes. Elles captent 19,6 % de la masse salariale globale consacrée aux femmes, quand leurs homologues masculins captent 20,3 % de celle qui leur est consacrée.

Les emplois techniques intermittents au statut de cadre concernent 13,2 % des effectifs employés dans les entreprises de production audiovisuelle. 14,9 % des hommes et 10,8 % des femmes occupent un poste de cadre technique. Les emplois techniques intermittents bénéficiant du statut de cadre captent 33,1 % de la masse salariale globale ; les techniciennes cadres intermittentes mobilisent 26,8 % de la masse salariale consacrée aux femmes.

Les personnels permanents ne bénéficiant pas du statut de cadre représentent 2,1 % des effectifs totaux et mobilisent 5,9 % de la masse salariale globale. Un peu moins de 3 % des femmes (2,9 %) occupent un emploi permanent ne bénéficiant pas du statut de cadre ; elles captent 9,0 % de la masse salariale globale consacrée à la rémunération des employés de sexe féminin.

Les emplois permanents au statut de cadre concernent 1,7 % des effectifs employés dans les entreprises de production audiovisuelle et captent 23,5 % de la masse salariale globale. 1,5 % des hommes et 1,9 % des femmes sont cadres permanents; ils mobilisent respectivement 22,6 % et 25,0 % de la masse salariale.

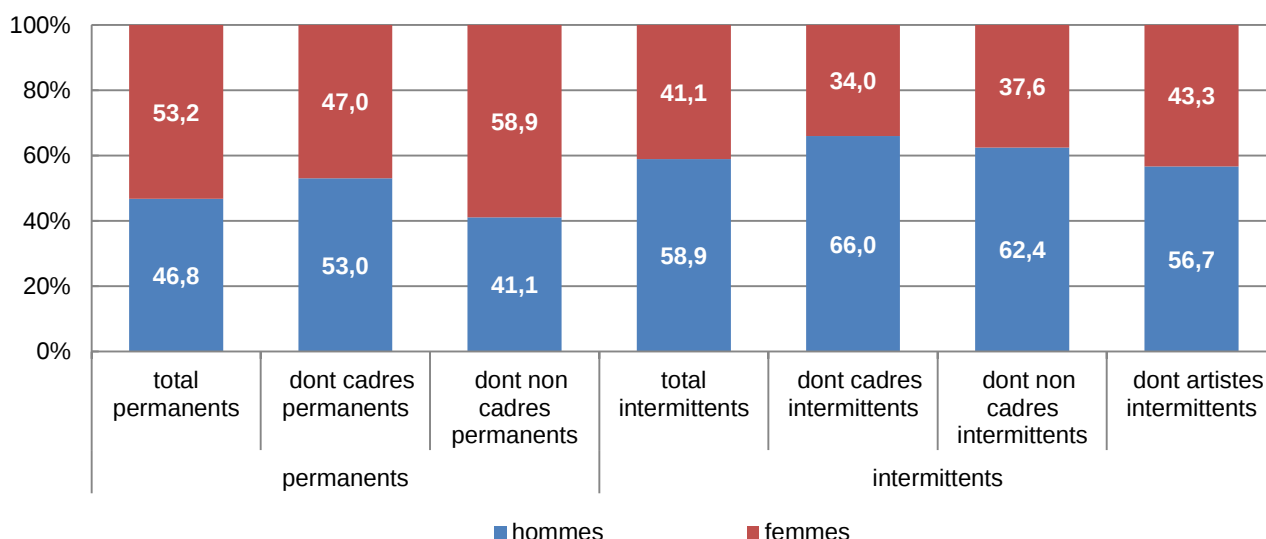
Emploi dans les entreprises de production audiovisuelle selon la catégorie professionnelle (%)



Base : 421 entreprises de production audiovisuelle (fiction et animation), aidées par le CNC entre 2009 et 2011 et identifiées dans les bases de données d'Audiens.
Source : CNC - Audiens.

La proportion de femmes est bien plus importante parmi les effectifs permanents que dans l'ensemble des effectifs des entreprises de production audiovisuelle (53,2 % de femmes, contre 41,5 % en moyenne). Particulièrement nombreuses à occuper des emplois de permanents non cadres, elles représentent 58,9 % des effectifs de cette catégorie. En revanche, elles sont proportionnellement moins présentes parmi les techniciens intermittents, cadres (34,0 %) et non cadres (37,6 %).

Répartition des effectifs par catégorie professionnelle (%)

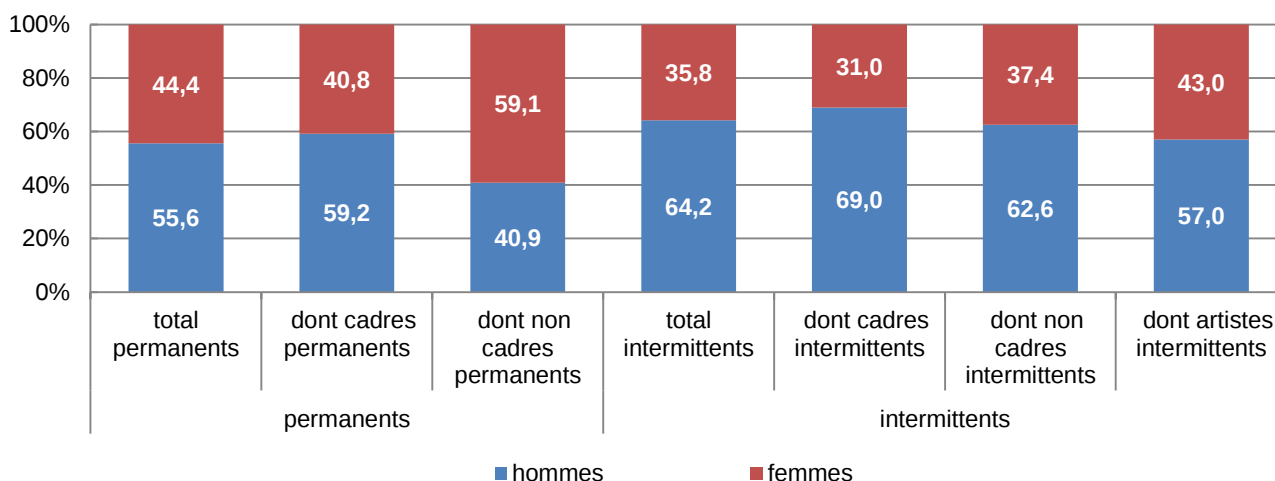


Base : 421 entreprises de production audiovisuelle (fiction et animation), aidées par le CNC entre 2009 et 2011 et identifiées dans les bases de données d'Audiens.
Source : CNC - Audiens.

La différence entre la part des femmes dans les effectifs et leur poids dans la masse salariale est davantage prononcée pour les emplois permanents que pour les emplois intermittents. Les femmes captent ainsi 44,4 % de la masse salariale dévolue aux permanents dans la production audiovisuelle et 35,8 % de celle consacrée aux intermittents, soit des écarts respectifs de -8,8 points et de -3,0 points par rapport à leur poids dans les effectifs.

Pour rappel, la comparaison entre les poids dans les effectifs et dans la masse salariale demeure un indicateur à considérer avec prudence étant donné qu'il n'est pas, dans cette partie, tenu compte de la durée travaillée.

Répartition de la masse salariale par catégorie professionnelle (%)

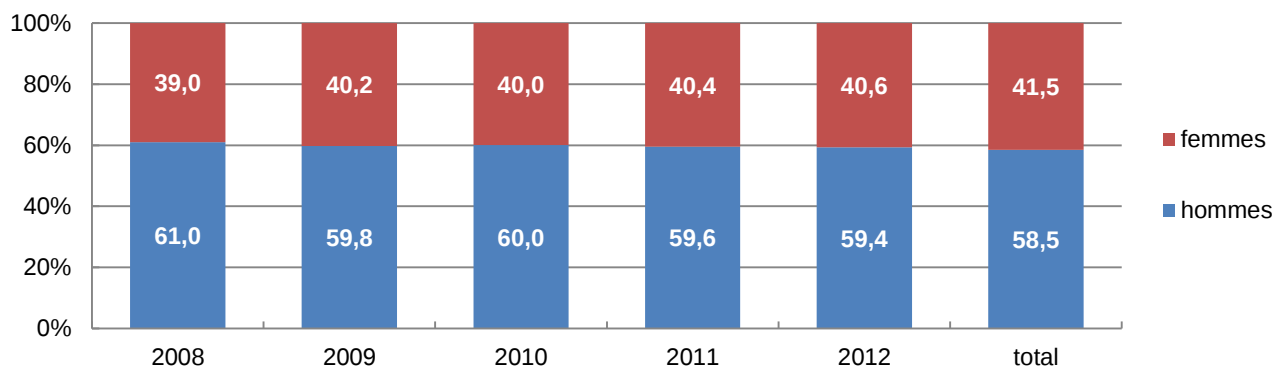


Base : 421 entreprises de production audiovisuelle (fiction et animation), aidées par le CNC entre 2009 et 2011 et identifiées dans les bases de données d'Audiens.
Source : CNC - Audiens.

b. Evolution de la part des hommes et des femmes dans la masse salariale et les effectifs

Le poids des femmes parmi les individus travaillant dans les entreprises de production audiovisuelle augmente très légèrement sur les 5 années d'activités observées. Elles composent ainsi 39,0 % des effectifs en 2008 et 40,6 % en 2012.

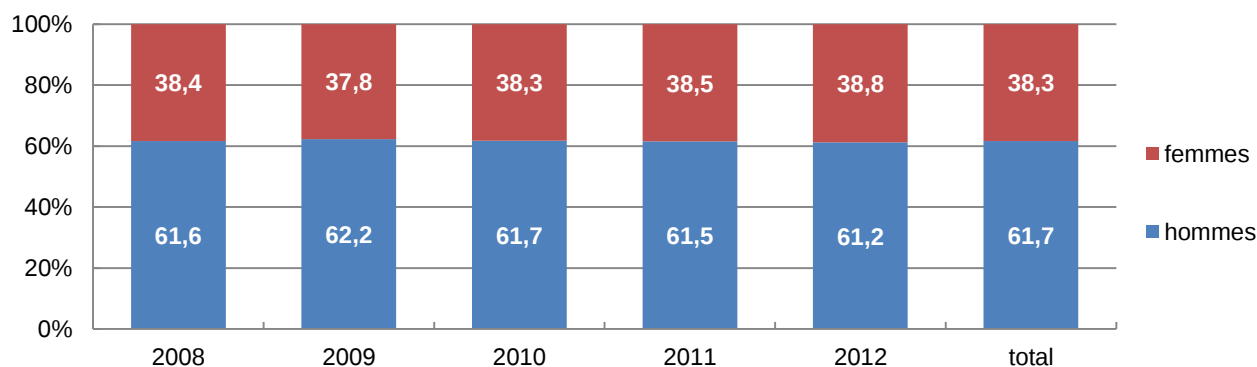
Evolution de la répartition des effectifs (%)



Base : 421 entreprises de production audiovisuelle (fiction et animation), aidées par le CNC entre 2009 et 2011 et identifiées dans les bases de données d'Audiens.
Source : CNC - Audiens.

Le poids des femmes dans la masse salariale des entreprises de production audiovisuelle augmente également, mais dans une bien moindre mesure : il est de 38,4 % en 2008 et de 38,8 % en 2012.

Evolution de la répartition de la masse salariale (%)



Base : 421 entreprises de production audiovisuelle (fiction et animation), aidées par le CNC entre 2009 et 2011 et identifiées dans les bases de données d'Audiens.
Source : CNC - Audiens.

c. Pérennité de l'emploi dans la production audiovisuelle

42,5 % des effectifs permanents employés dans les entreprises de production audiovisuelle n'y ont travaillé qu'une seule année. Cette proportion est légèrement moins élevée chez les femmes (41,7 %) que chez les hommes (43,4 %). A l'opposé, 17,0 % des effectifs permanents sont présents les 5 années étudiées : c'est le cas de 17,3 % des femmes occupant un emploi permanents et de 16,6 % des hommes.

Effectifs permanents¹ selon le nombre d'années de présence dans la production audiovisuelle

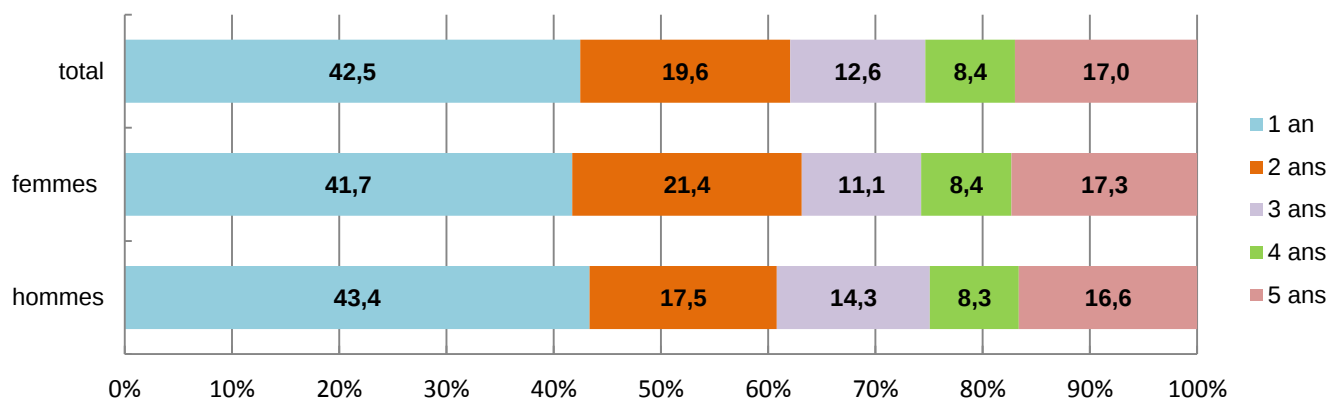
	hommes	femmes	total
1 an	1 145	1 253	2 398
2 ans	461	643	1 104
3 ans	377	334	711
4 ans	219	253	472
5 ans	439	520	959
total	2 641	3 003	5 644

¹ Pour rappel, les effectifs permanents correspondent à l'ensemble des effectifs non intermittents, c'est-à-dire des salariés employés en contrat à durée indéterminée (CDI), mais aussi en contrat à durée déterminée de droit commun (CDD).

Base : 421 entreprises de production audiovisuelle (fiction et animation), aidées par le CNC entre 2009 et 2011 et identifiées dans les bases de données d'Audiens.

Source : CNC - Audiens.

Répartition des effectifs permanents selon le nombre d'années de présence dans la production audiovisuelle (%)



Base : 421 entreprises de production audiovisuelle fiction et animation), aidées par le CNC entre 2009 et 2011 et identifiées dans les bases de données d'Audiens.

Source : CNC - Audiens.

L'emploi intermittent dans la production audiovisuelle est, logiquement, beaucoup plus volatile. Les deux tiers (66,9 %) des effectifs intermittents du secteur de la production audiovisuelle n'y ont ainsi travaillé qu'une seule année. Cette proportion est plus élevée parmi les femmes (69,3 %) que parmi les hommes (65,2 %). Parallèlement, les hommes occupant un emploi intermittent sont plus nombreux à afficher 5 années de présence dans le secteur : c'est le cas de 6,7 % d'entre eux, contre 4,9 % des femmes.

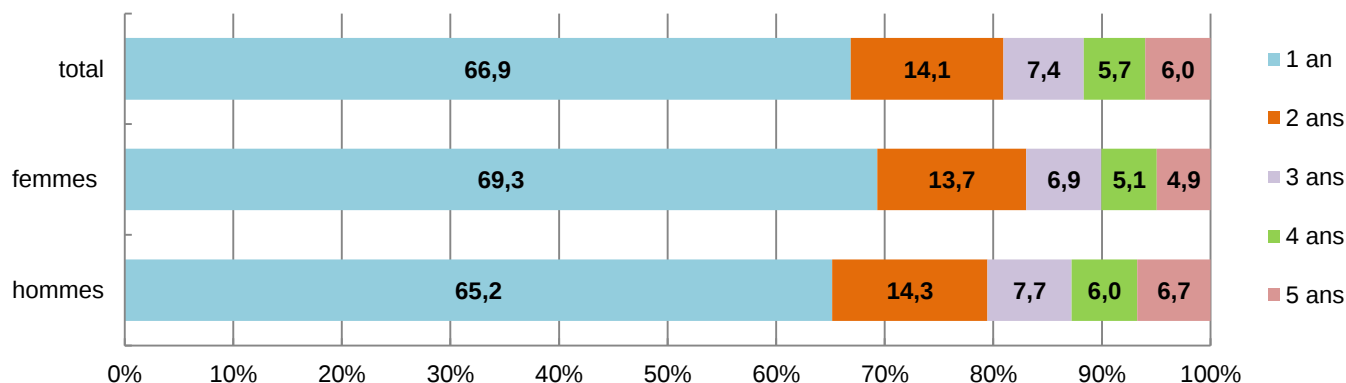
Effectifs intermittents selon le nombre d'années de présence dans la production audiovisuelle

	hommes	femmes	total
1 an	53 616	39 743	93 359
2 ans	11 776	7 855	19 631
3 ans	6 369	3 975	10 344
4 ans	4 971	2 929	7 900
5 ans	5 554	2 833	8 387
total	82 286	57 335	139 621

Base : 421 entreprises de production audiovisuelle (fiction et animation), aidées par le CNC entre 2009 et 2011 et identifiées dans les bases de données d'Audiens.

Source : CNC - Audiens.

Répartition des effectifs intermittents selon le nombre d'années de présence dans la production audiovisuelle (%)



Base : 421 entreprises de production audiovisuelle fiction et animation), aidées par le CNC entre 2009 et 2011 et identifiées dans les bases de données d'Audiens.

Source : CNC - Audiens.

d. Pyramide des âges dans la production audiovisuelle

Remarques méthodologiques

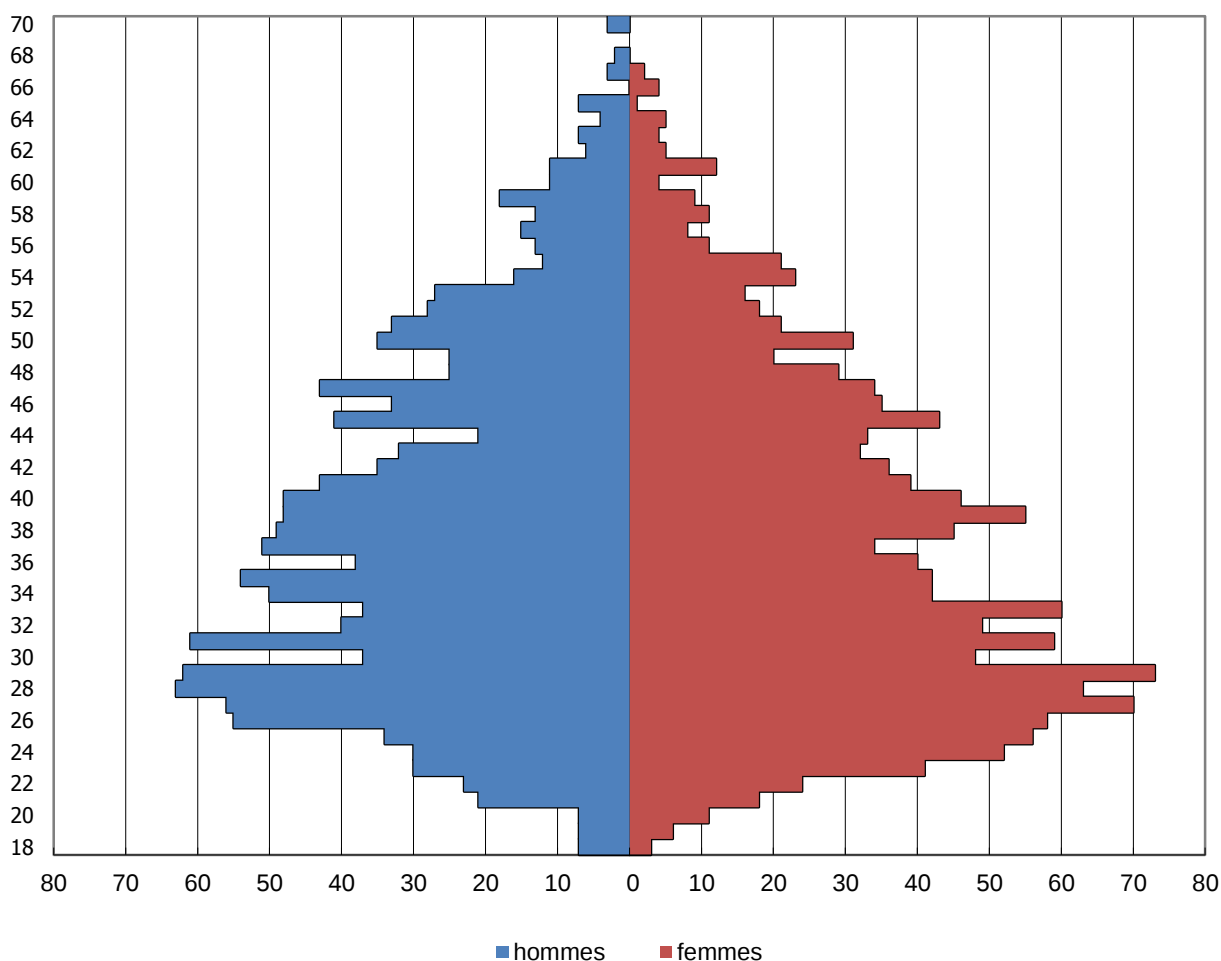
Les 421 entreprises de production audiovisuelle de fiction et/ou d'animation génèrent de l'emploi sur une période allant de 2008 à 2012. Les pyramides des âges présentées ci-après concernent les individus présents dans le secteur de la production audiovisuelle en 2011.

Les pyramides des âges dans la production audiovisuelle apparaissent très différentes selon les catégories professionnelles considérées.

La population des permanents dans la production audiovisuelle est majoritairement féminine (55,5 % de femmes en 2011). Un peu moins d'un tiers (31,5 %) des permanents ont entre 30 et 39 ans et un peu plus de la moitié (51,3 %) est âgée de 25 à 39 ans.

Cette proportion est à peu près équivalente parmi les femmes et parmi les hommes (49,8 % d'individus de 25-39 ans parmi les permanents masculins et 52,7 % parmi les permanents féminins en 2011). Les plus de 50 ans composent 16,0 % de l'ensemble des effectifs occupant un poste permanent en 2011 (18,2 % parmi les hommes et 13,9 % parmi les femmes).

Pyramide des âges des permanents présents en 2011 dans la production audiovisuelle

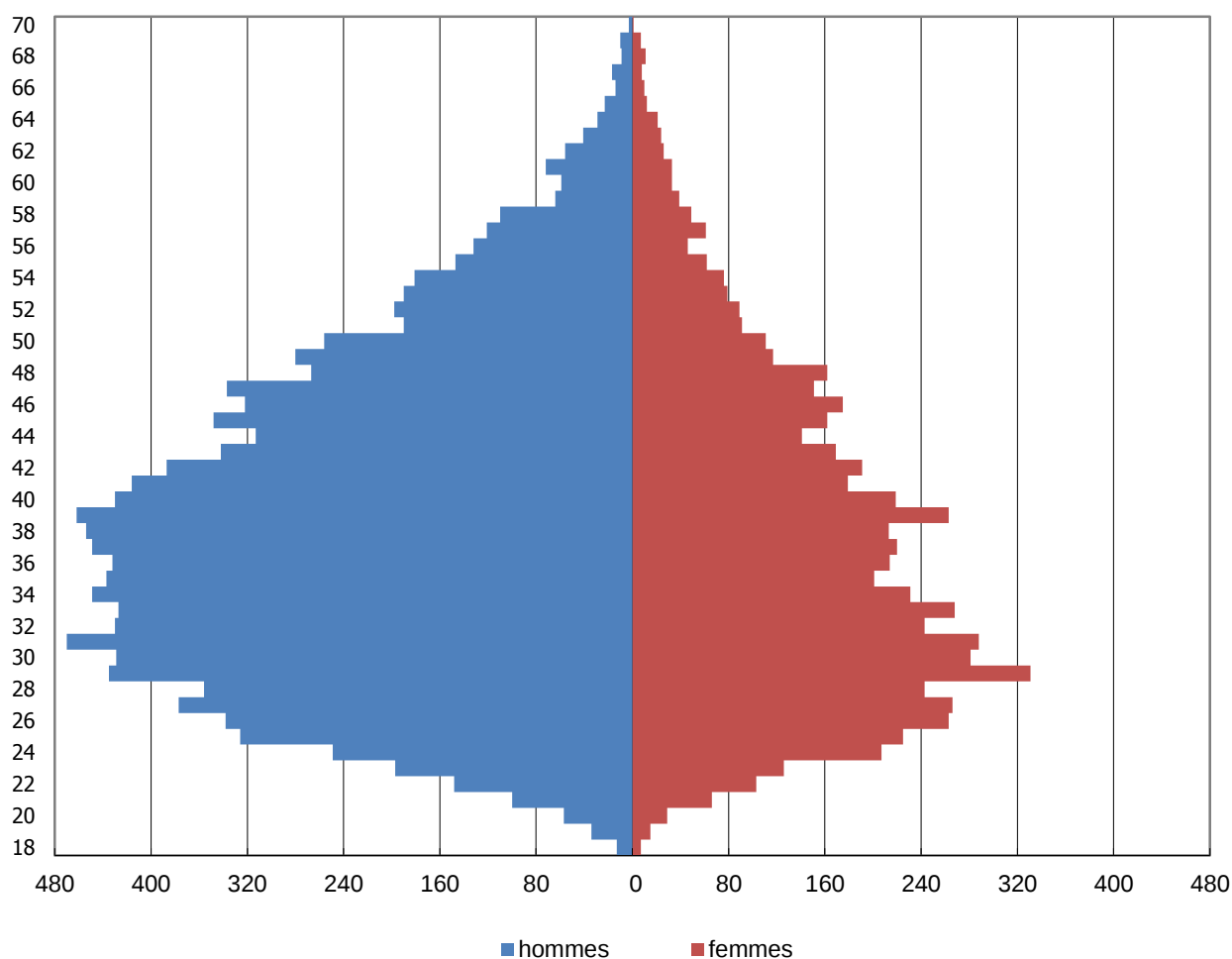


Source : CNC - Audiens.

La population des techniciens intermittents est nettement plus masculine dans la production audiovisuelle. Elle comprend un peu moins de deux tiers d'hommes (64,4 % en 2011). Une majorité des effectifs (51,8 %) a entre 25 et 39 ans.

En structure, une surreprésentation des femmes apparaît dans certaines tranches d'âge. La proportion de femmes parmi les techniciens intermittents dans la production audiovisuelle est d'autant plus importante que la tranche d'âge est basse. En effet, si les femmes représentent 35,6 % de l'ensemble des techniciens intermittents en 2011 dans la production audiovisuelle, elles composent 41,7 % de ceux de moins de 30 ans et 32,0 % de ceux de plus de 50 ans.

Pyramide des âges des techniciens intermittents présents en 2011 dans la production audiovisuelle

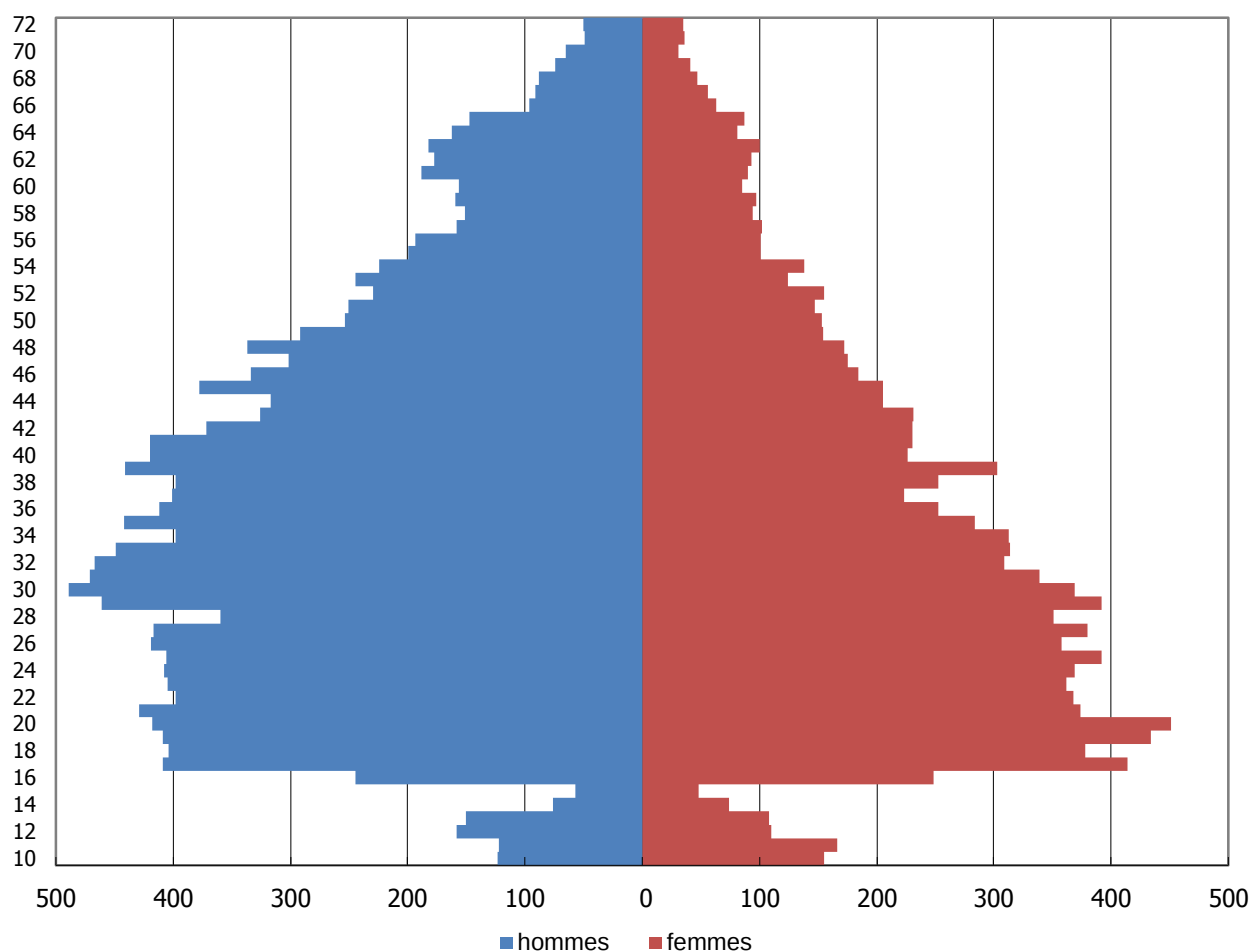


Source : CNC - Audiens.

La population des artistes intermittents est majoritairement masculine (57,5 % d'hommes en 2011) dans la production audiovisuelle. Si 41,0 % des artistes ont moins de 40 ans, cette proportion atteint 47,1 % parmi les femmes tandis qu'elle est de 36,5 % parmi les hommes. Par ailleurs, environ un tiers (33,1 %) des femmes ayant travaillé dans le secteur de la production audiovisuelle en tant qu'artiste intermittente ont moins de 25 ans, contre environ un quart (25,3 %) des hommes.

Parmi les enfants, l'emploi des 13-15 ans apparaît particulièrement faible en comparaison de celui des 8-12 ans, pour les filles comme pour les garçons.

Pyramide des âges des artistes intermittents présents en 2011 dans la production audiovisuelle



Source : CNC - Audiens.

B. Répartition des effectifs selon leur salaire annuel dans le secteur

La déclaration de la durée de travail pour les contrats intermittents n'étant pas obligatoire dans les déclarations nominatives annuelles des salaires faites par les entreprises auprès d'Audiens, cette information n'est pas toujours une donnée disponible. Le taux d'emploi dans le secteur de la production audiovisuelle peut cependant être appréhendé par un indicateur de salaire annuel, défini dans cette étude comme l'ensemble des revenus déclarés pour un même individu par la totalité des entreprises concernées.

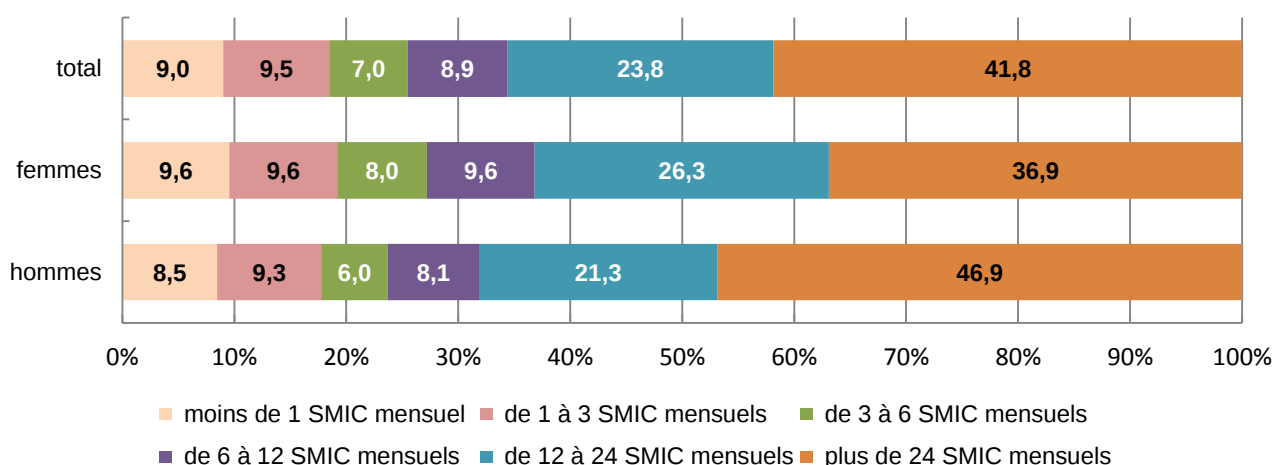
Par convention, la notion de salaire annuel est regroupée en tranches définies par comparaison avec la valeur du SMIC. Le SMIC mensuel brut pour 151,67 heures de travail est de 1 321,02 € en 2008, de 1 337,70 € en 2009, de 1 343,77 € en 2010, de 1 367,45 € en 2011 et de 1 412,21€ en 2012.

Les données ci-dessous sont à prendre avec la plus grande prudence. En effet, il n'est ici tenu compte ni de la durée travaillée, ni des éventuels revenus complémentaires relevant d'activités extérieures au périmètre des entreprises de production audiovisuelle retenues dans l'étude.

En 2011, 41,8 % des effectifs permanents des entreprises productrices de fiction ou d'animation télévisuelle reçoivent un salaire annuel supérieur à 24 SMIC mensuels, c'est-à-dire en moyenne un salaire mensuel au minimum égal à deux fois le SMIC. Cette proportion de permanents avec les plus gros revenus dans le secteur est nettement plus importante parmi les hommes (46,9 %) que parmi les femmes (36,9 %). A l'autre extrême, 9,0 % des effectifs permanents reçoivent en 2011 un salaire annuel inférieur à un SMIC mensuel, c'est-à-dire un salaire mensuel moyen inférieur à un douzième du SMIC. Ces contrats de permanents, dont la durée est en moyenne inférieure à un mois, concernent davantage les femmes (9,6 % des effectifs permanents féminins en 2011) que les hommes (8,5 % des effectifs permanents masculins).

Au global, un peu moins des deux tiers (65,6 %) des effectifs permanents des entreprises de production de fiction ou d'animation télévisuelle reçoivent un salaire mensuel moyen supérieur au SMIC en 2011 (salaire annuel supérieur à 12 SMIC mensuels). Cette part s'élève à 68,3 % des permanents hommes et 63,2 % des permanents femmes en 2011.

Répartition des permanents selon leur salaire annuel dans la production audiovisuelle en 2011 (%)

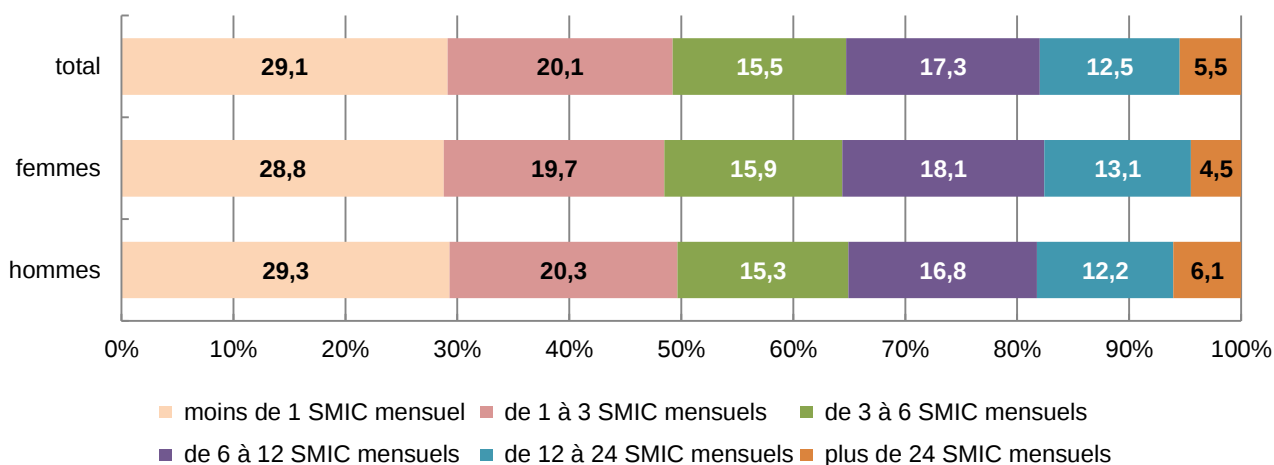


Source : CNC - Audiens.

Près des deux tiers (64,7 %) des intermittents techniciens reçoivent en 2011 un salaire moyen mensuel inférieur à la moitié du SMIC (salaire annuel inférieur à 6 SMIC mensuels) pour leur travail dans les entreprises de production de fiction ou d'animation télévisuelle. Cette part est très légèrement plus élevée pour les hommes (64,9 %) que pour les femmes (64,4 %).

En 2011, 18,0 % des intermittents techniciens reçoivent de la part des entreprises du secteur un salaire moyen mensuel supérieur au SMIC (salaire annuel supérieur à 12 SMIC mensuels). Cette proportion est de 18,2 % pour les hommes et de 17,6 % pour les femmes.

Répartition des techniciens intermittents selon leur salaire annuel dans la production audiovisuelle en 2011 (%)

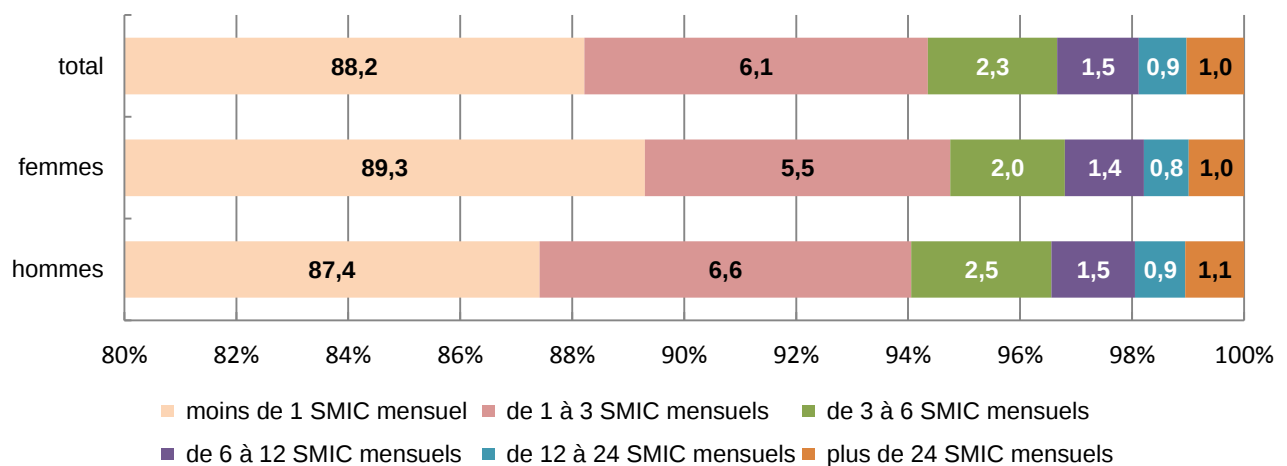


Source : CNC - Audiens.

Au sein de la population des artistes intermittents, la répartition des effectifs en fonction des salaires annuels dans le secteur fait apparaître la grande prédominance des individus recevant peu de revenus dans le secteur. En 2011, la très grande majorité (88,2 %) des artistes intermittents reçoivent des entreprises de production de fiction ou d'animation télévisuelle un salaire annuel équivalent à moins d'un SMIC mensuel (soit un salaire mensuel moyen inférieur à un douzième du SMIC). Cette part est un peu plus élevée chez les femmes (89,3 %) que chez les hommes (87,4 %).

Dans la plupart des cas, il s'agit de contrats de courte durée. Seuls 1,9 % des artistes ayant travaillé dans le secteur en 2011 réussissent à y gagner plus que le SMIC. Cette proportion est comparable chez les artistes des deux sexes (1,9 % pour les hommes, 1,8 % pour les femmes).

Répartition des artistes intermittents selon leur salaire annuel dans la production audiovisuelle en 2011 (%)



Source : CNC - Audiens.

C. Analyse par métiers dans la production audiovisuelle

Remarques méthodologiques

Les déclarations nominatives annuelles des salaires adressées par les entreprises à Audiens peuvent se faire sur différents supports et sous différents formats.

Si la DADS-U (norme informatique de « déclaration automatisée de données sociales-unifiée ») permet de renseigner sur la nature de l'emploi occupé, cette information n'est pas exhaustive puisque toutes les entreprises n'utilisent pas ce support. Par ailleurs, la zone « intitulé d'emploi » est une zone libre d'au maximum 120 caractères. Elle est généralement alimentée par le logiciel de paye et les intitulés peuvent varier d'une entreprise à une autre.

En 2012, 97,5 % des établissements ayant envoyé leur déclaration nominative annuelle des salaires à Audiens ont utilisé la norme DADS-U ; ils captent 97,8 % de la masse salariale

Dans le cadre de cette étude, il n'est pas possible d'exploiter l'ensemble des déclarations faites via la norme DADS-U. En effet, pour certaines périodes d'activité, le nombre d'heures travaillées n'est pas indiqué. Dans ce cas, il est impossible de calculer le salaire horaire. Sur les 355 421 périodes obtenues sur ce champ, 339 005, soit 95 %, sont exploitables. Il s'agit donc d'un échantillon particulièrement représentatif.

a. Emploi dans la production audiovisuelle selon le métier et le sexe

Remarques méthodologiques

La notion de « nombre de personnes » correspond au nombre de personnes distinctes. Ainsi, une personne déclarée plusieurs fois, par le même employeur ou des employeurs différents, n'est-elle comptée qu'une seule fois.

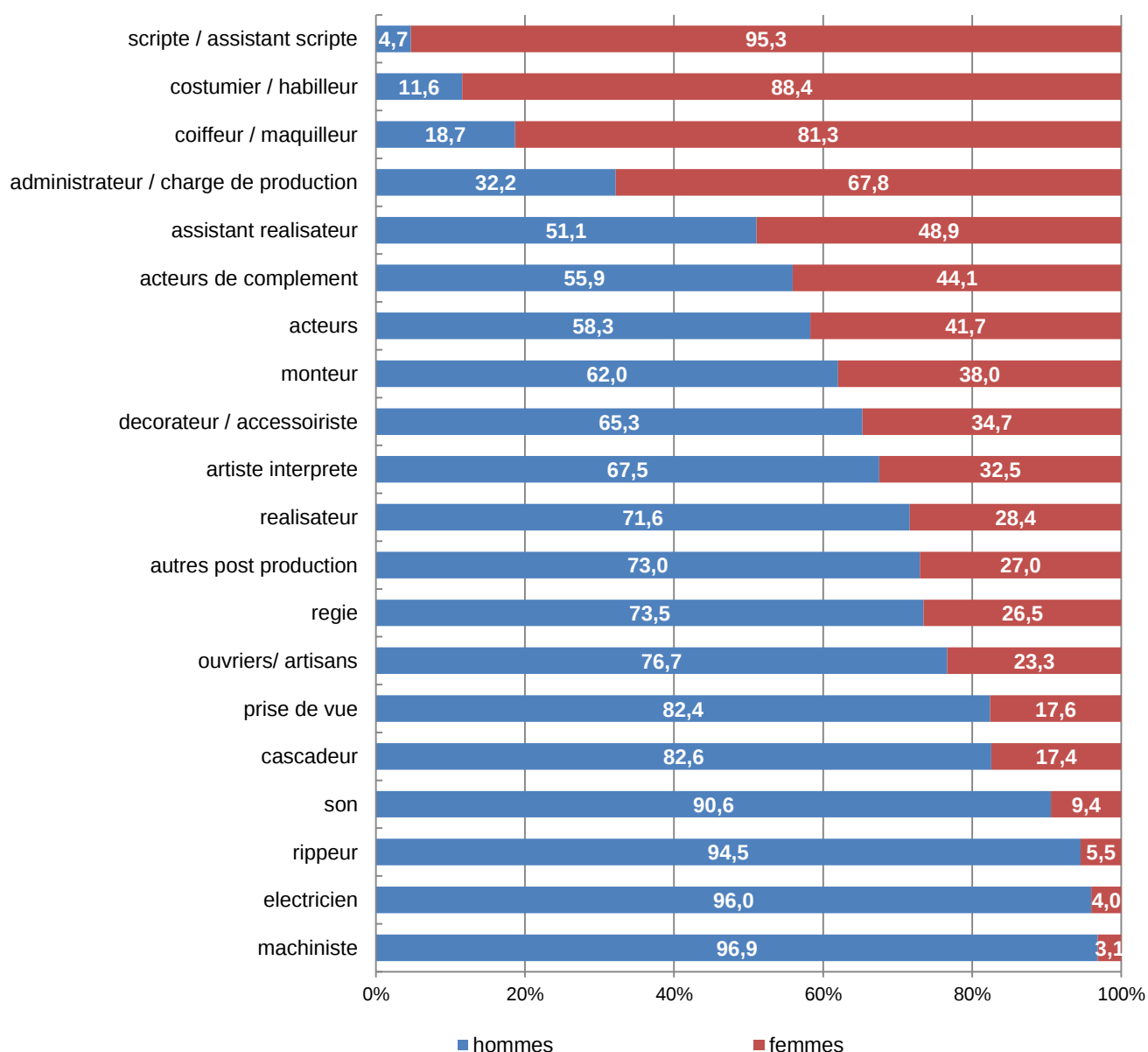
Comme pour la production de film cinématographique, l'analyse par métier dans la production audiovisuelle fait apparaître des professions clairement plus « masculines » et d'autres plus « féminines ».

Les postes de « coiffeur / maquilleur » (81,3 % de femmes), de « costumier / habilleur » (88,4 % de femmes) et de scripte (95,3 % de femmes) sont en grande partie occupés par des femmes. Les femmes sont, en revanche, peu nombreuses parmi les machinistes (3,1 %), les électriciens (4,0 %) et les opérateurs de prise de son (9,4 %).

Il est cependant important de souligner que les femmes ne sont pas absentes de certaines catégories d'emploi a priori perçues comme « masculines ». Elles composent ainsi plus d'un quart (26,5 %) des effectifs exerçant un métier relatif à la régie. 23,3 % des ouvriers et artisans travaillant dans des entreprises de production audiovisuelle sont également des femmes.

Au sein des entreprises de production audiovisuelle, comme pour la production de films cinématographiques, le métier le plus « mixte » est celui d'assistant-réalisateur : 51,1 % d'hommes et 48,9 % de femmes.

Répartition de l'emploi dans la production audiovisuelle¹ (% nombre de personnes)



¹ Cumul 2009-2012
Source : CNC - Audiens.

Les différences d'effectifs observées entre hommes et femmes selon les métiers dans la production audiovisuelle sont relativement stables sur la période. Les femmes composent plus des 80 % des postes de « coiffeur / maquilleur », entre 81,0 % (en 2011) et 82,1 % (en 2009). Elles occupent environ 90 % des emplois de « costumier / habilleur » : de 88,8 % (en 2009) à 91,0 % (en 2012).

A l'inverse, la part des femmes parmi les électriciens oscille entre 2,5 % (en 2010) et 3,7 % (en 2009), celle parmi les machinistes entre 2,9 % (en 2009) et 1,9 % (en 2012).

Répartition de l'emploi annuel dans la production audiovisuelle (% nombre de personnes)

	2009		2010		2011		2012	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
acteurs	58,6	41,4	59,8	40,2	59,3	40,7	59,0	41,0
acteurs de complément	57,0	43,0	56,6	43,4	57,3	42,7	54,9	45,1
administrateur / charge de production	30,1	69,9	30,1	69,9	31,0	69,0	31,6	68,4
artiste interprète	72,1	27,9	67,6	32,4	64,7	35,3	65,4	34,6
assistant réalisateur	51,8	48,2	50,8	49,2	50,8	49,2	50,1	49,9
autres post production	73,3	26,7	73,2	26,8	72,5	27,5	72,8	27,2
cascadeur	82,3	17,7	83,4	16,6	85,9	14,1	83,7	16,3
coiffeur / maquilleur	17,9	82,1	18,3	81,7	19,0	81,0	18,4	81,6
costumier / habilleur	11,2	88,8	10,9	89,1	9,6	90,4	9,0	91,0
décorateur / accessoiriste	65,8	34,2	66,4	33,6	65,4	34,6	64,7	35,3
électricien	96,3	3,7	97,5	2,5	97,3	2,7	97,3	2,7
machiniste	97,1	2,9	97,9	2,1	98,0	2,0	98,1	1,9
monteur	59,7	40,3	59,5	40,5	59,9	40,1	60,5	39,5
ouvriers/ artisans	77,8	22,2	78,8	21,2	76,1	23,9	79,9	20,1
prise de vue	83,2	16,8	83,0	17,0	80,4	19,6	81,3	18,7
réalisateur	73,0	27,0	75,3	24,7	73,6	26,4	73,8	26,2
régie	75,7	24,3	75,6	24,4	75,0	25,0	74,4	25,6
rippeur	96,9	3,1	95,5	4,5	93,0	7,0	96,5	3,5
scripte / assistant scripte	2,7	97,3	2,1	97,9	2,6	97,4	5,0	95,0
son	91,8	8,2	91,6	8,4	92,1	7,9	91,2	8,8

Source : CNC - Audiens.

Remarques méthodologiques

Le « nombre d'heure moyen » correspond au nombre d'heure moyen par période d'activité déclarée.

Les durées d'activité dans la production audiovisuelle varient beaucoup en fonction des métiers considérés ; elles sont en revanche, stables sur la période étudiée.

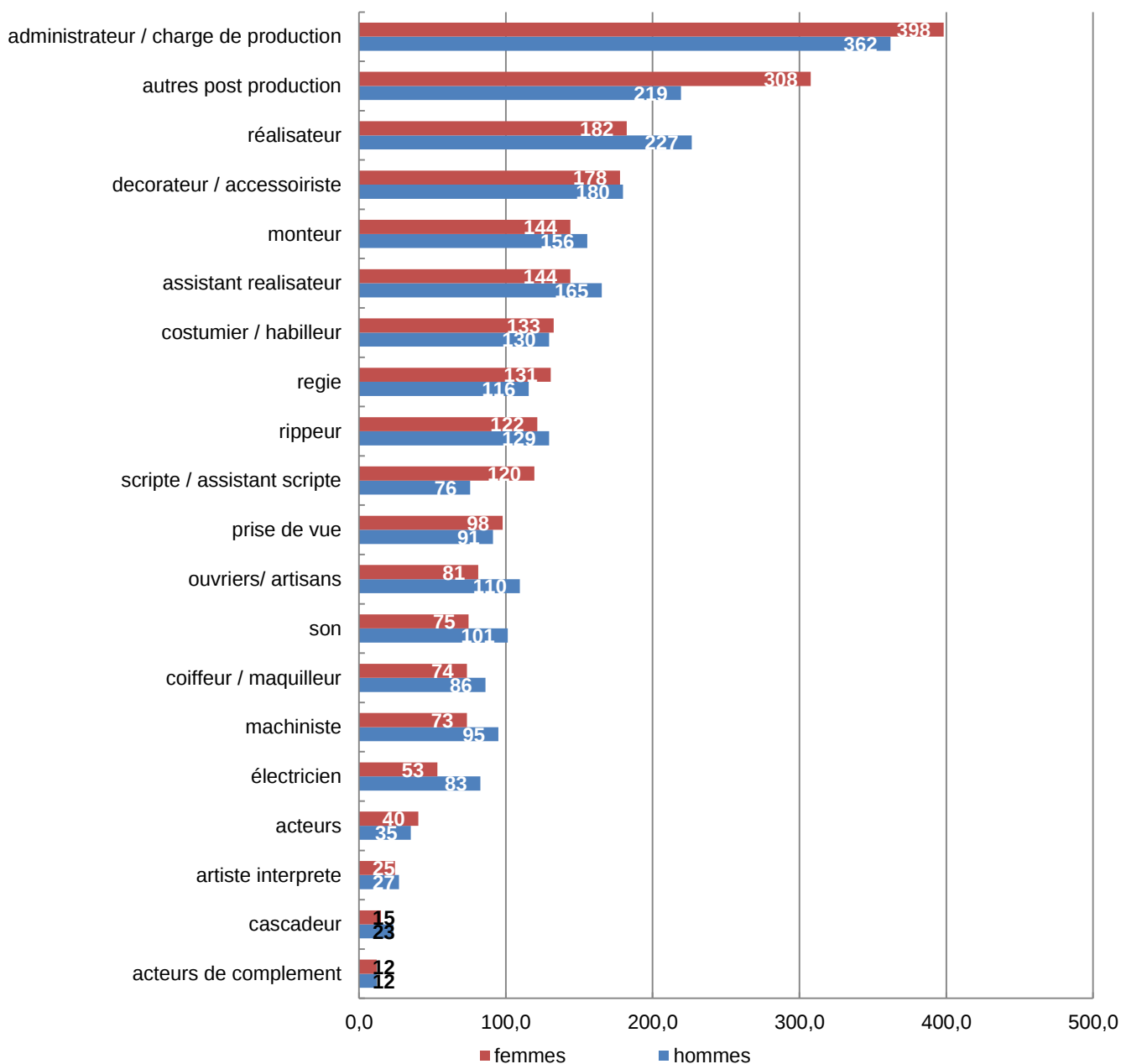
Les femmes ont des contrats plus longs que les hommes dans certaines professions dans lesquelles elles sont fortement représentées, comme les postes de scripte (120 h en moyenne par période d'activité, contre 76 h pour les hommes) ou d'administrateur/ chargé de production (398 h en moyenne par période d'activité, contre 362 h pour les hommes).

A la différence de ce qui avait été observé sur la production cinématographique, les contrats déclarés sont moins longs pour les femmes dans la plupart des métiers où elles sont peu représentées. Les femmes occupant un poste de machinistes effectuent en moyenne 73 h par période d'activité (contre 95 h pour les hommes). Les électriciennes cumulent en moyenne 53 h

par période d'activité, contre 83 h pour leur collègues hommes. Il en va de même pour celles occupant un poste relatif à la prise de son (75 h en moyenne, contre 101 h pour les hommes). Les femmes effectuent également des contrats plus courts dans certains métiers où elles sont pourtant fortement représentées, comme les postes de « coiffeur / maquilleur » (74 h en moyenne, 86h pour les hommes)

Les durée de contrats sont, en revanche, équivalentes pour les hommes et les femmes parmi les « costumier / habilleur » (133 h en moyenne par période d'activité pour les femmes, 130 h en moyenne pour les hommes) et les « décorateurs/ accessoiristes » (178h pour les femmes, 180h pour les hommes).

Nombre d'heure moyen par période d'activité dans la production audiovisuelle¹



¹ Cumul 2009-2012
Source : CNC - Audiens.

Evolution du nombre d'heure moyen par période d'activité dans la production audiovisuelle

	2009		2010		2011		2012	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
acteurs	38	41	33	38	34	39	37	45
acteurs de complément	12	12	12	12	12	12	12	12
administrateur / charge de production	388	451	401	436	354	392	302	300
artiste interprète	29	29	27	24	27	23	28	24
assistant réalisateur	168	145	156	143	167	134	170	154
autres post production	231	362	269	384	190	243	186	252
cascadeur	26	14	22	18	21	15	24	13
coiffeur / maquilleur	84	75	81	65	89	74	92	81
costumier / habilleur	133	131	137	118	121	131	124	153
décorateur / accessoiriste	182	181	178	177	170	183	191	170
électricien	85	39	75	42	85	81	85	58
machiniste	97	92	85	100	98	46	100	34
monteur	155	138	166	138	148	147	154	152
ouvriers/ artisans	135	94	95	86	97	62	104	84
prise de vue	96	99	81	89	97	105	91	98
réalisateur	213	164	215	159	247	205	232	203
régie	118	132	106	118	115	132	124	142
rippeur	134	101	115	134	124	128	148	107
scripte / assistant scripte	73	123	95	108	104	124	51	122
son	146	74	89	81	92	81	78	63

Source : CNC - Audiens.

b. Salaire horaires dans la production audiovisuelle selon le métier et le sexe

Pour une très grande majorité des professions identifiées, les salaires horaires moyens des femmes dans la production audiovisuelle apparaissent inférieurs à ceux des hommes. Les métiers de scripte (qui compte de nombreuses femmes), d'acteur et de cascadeur (au sein duquel les femmes sont très peu représentées) sont les seuls qui affichent des salaires horaires moyens légèrement supérieurs pour les femmes. Une scripte gagne ainsi en moyenne 33 € de l'heure (30 € pour son collègue homme), une actrice 87 € /heure (84 € /heure pour un acteur) et une cascadeuse 61 € / heure (60 € /heure pour les cascadeurs).

Pour certaines catégories de métiers, les différences sont particulièrement marquées. Cependant, par rapport à ce qui avait été observé dans la production de films cinématographique, un nombre plus réduit de métiers affichent une différence supérieure à -15 % (5 métiers pour la production audiovisuelle, contre 8 pour la production cinématographique).

Comme pour la production cinématographique, l'écart est particulièrement marqué pour les postes de réalisateurs. Dans la production audiovisuelle, le salaire horaire moyen d'une réalisatrice est ainsi inférieur de 35,8 % à celui d'un réalisateur (la différence en termes de salaires horaires médians est de -20,4 %).

Le salaire horaire moyen des femmes occupant un poste relatif à l'administration de production est également bien inférieur à celui de leurs homologues masculins (-20,7 %) dans la production audiovisuelle.

Sur d'autres métiers, les différences de salaires horaires moyens sont moindres. Pour les professions de monteurs et de rippeurs, ces écarts sont respectivement de -3,6 % et de -2,7 % en défaveur des femmes.

Salaire horaires moyens et médians dans la production audiovisuelle¹ (€/h)

	moyenne			médiane		
	hommes	femmes	écart	hommes	femmes	écart
acteurs	84	87	+3,8%	54	54	+0,0%
acteurs de complément	12	11	-4,6%	10	10	+0,0%
administrateur / chargé de production	33	26	-20,7%	24	23	-4,1%
artiste interprète	40	37	-6,8%	30	29	-2,2%
assistant réalisateur	32	29	-8,9%	32	29	-8,8%
autres post production	32	27	-14,9%	27	22	-17,3%
cascadeur	60	61	+2,1%	62	62	+0,0%
coiffeur / maquilleur	37	32	-11,3%	35	31	-9,6%
costumier / habilleur	33	31	-7,2%	30	29	-2,8%
décorateur / accessoiriste	38	31	-17,0%	36	30	-15,6%
électricien	37	30	-19,7%	37	30	-20,1%
machiniste	37	32	-14,1%	36	32	-12,6%
monteur	32	31	-3,6%	34	32	-5,0%
ouvriers/ artisans	33	30	-9,1%	31	30	-6,0%
prise de vue	44	36	-19,1%	39	36	-8,9%
réalisateur	52	34	-35,8%	37	29	-20,4%
régie	23	21	-8,9%	19	18	-7,0%
rippeur	27	26	-2,7%	27	27	+2,0%
scripte / assistant scripte	30	33	+10,7%	33	35	+6,4%
son	39	35	-11,0%	38	36	-5,7%

¹ Cumul 2009-2012

Source : CNC - Audiens.

Les écarts de rémunération les plus importants, entre hommes et femmes, sont relativement stables dans le temps. C'est le cas pour les postes de réalisateurs (-30,4 % en 2009 et -28,8 % en 2012) et d'administrateur/ chargé de production (-16,8 % en 2009 et -12,7 % en 2012).

Pour certaines catégories d'emploi, les différences semblent s'amenuiser : le salaire moyen d'une femme occupant un poste de post production est ainsi inférieur de 21,5 % à celui de son homologue masculin en 2009 et de 11,8 % en 2012. Le salaire moyen d'une scripte est supérieur de 31,9 % à celui de son collègue homme en 2009 et inférieur de 0,4 % en 2012.

Sur la plupart des autres catégories d'emplois et en dépit de quelques variations annuelle, les différences demeurent stables pendant le temps.

Evolution des salaires horaires moyens dans la production audiovisuelle (€/h)

	2009		2010		2011		2012	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
acteurs	83	86	83	86	82	83	89	95
acteurs de complément	11	11	11	11	12	12	12	12
administrateur / chargé de production	30	25	33	25	37	27	34	29
artiste interprète	44	36	38	37	40	39	39	36
assistant réalisateur	33	30	33	30	32	29	30	27
autres post production	31	24	32	27	33	28	34	30
cascadeur	58	55	59	59	60	67	65	65
coiffeur / maquilleur	39	32	37	33	36	33	33	32
costumier / habilleur	33	32	37	32	34	31	30	28
décorateur / accessoiriste	40	33	40	33	38	30	32	28
électricien	38	31	38	30	38	31	36	28
machiniste	37	29	38	36	38	39	35	28
monteur	32	32	33	31	33	31	31	30
ouvriers/ artisans	33	30	34	31	34	30	31	29
prise de vue	46	36	47	38	43	36	42	33
réalisateur	48	33	67	34	48	35	46	33
régie	23	21	23	22	24	22	22	20
rippeur	27	26	27	27	27	25	25	25
scripte / assistant scripte	25	33	31	34	30	32	31	31
son	39	33	40	37	39	36	38	34

Source : CNC - Audiens.

Evolution des écarts entre les salaires horaires moyens des femmes et ceux des hommes dans la production audiovisuelle (%)

	2009	2010	2011	2012
acteurs	+3,6	+3,6	+1,7	+6,2
acteurs de complément	-5,9	-5,2	-3,9	-3,9
administrateur / chargé de production	-16,8	-22,7	-27,5	-12,7
artiste interprète	-17,6	-3,5	-2,3	-5,6
assistant réalisateur	-8,0	-9,9	-8,0	-9,6
autres post production	-21,5	-16,2	-12,4	-11,8
cascadeur	-4,2	+0,4	+11,4	+0,7
coiffeur / maquilleur	-16,0	-11,3	-9,9	-5,5
costumier / habilleur	-1,5	-13,4	-7,0	-5,0
décorateur / accessoiriste	-16,5	-15,9	-20,0	-12,8
électricien	-18,3	-21,7	-18,0	-21,1
machiniste	-21,3	-6,4	+2,4	-20,7
monteur	-0,2	-5,9	-4,3	-4,0
ouvriers/ artisans	-8,6	-8,2	-11,0	-8,3
prise de vue	-21,2	-19,0	-15,3	-20,4
réalisateur	-30,4	-49,8	-27,3	-28,8
régie	-9,3	-6,6	-8,9	-10,8
rippeur	-3,8	+1,4	-5,3	-2,4
scripte / assistant scripte	+31,9	+10,7	+7,4	-0,4
son	-16,3	-8,2	-8,2	-11,0

Source : CNC - Audiens.

Evolution des salaires horaires médians dans la production audiovisuelle (€ /h)

	2009		2010		2011		2012	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
acteurs	54	56	48	47	51	48	56	57
acteurs de complément	10	10	10	10	11	10	12	11
administrateur / chargé de production	22	22	24	22	25	24	25	25
artiste interprète	34	29	29	29	30	31	29	29
assistant réalisateur	33	30	34	30	32	30	31	27
autres post production	26	21	26	21	25	23	31	23
cascadeur	60	60	62	62	62	63	64	64
coiffeur / maquilleur	35	31	35	32	35	31	33	31
costumier / habilleur	30	30	30	30	30	29	28	27
décorateur / accessoiriste	38	34	38	34	36	27	31	25
électricien	38	31	38	29	38	28	35	28
machiniste	36	28	37	34	38	35	35	29
monteur	33	33	34	33	34	32	34	31
ouvriers/ artisans	32	30	32	31	32	29	29	27
prise de vue	40	36	41	37	38	36	37	34
réalisateur	38	31	36	29	37	29	36	29
régie	19	18	20	18	19	18	19	17
rippeur	27	27	27	28	27	28	25	25
scripte / assistant scripte	29	35	34	36	34	34	34	34
son	38	34	38	36	38	36	38	35

Source : CNC - Audiens.

Evolution des écarts entre les salaires horaires médians des femmes et ceux des hommes dans la production audiovisuelle (%)

	2009	2010	2011	2012
acteurs	+3,2	-3,4	-7,4	+2,6
acteurs de complément	-1,4	-0,3	-4,0	-8,5
administrateur / chargé de production	+3,6	-8,4	-6,4	-0,3
artiste interprète	-16,7	+0,0	+4,8	-1,5
assistant réalisateur	-8,3	-12,3	-6,7	-15,2
autres post production	-19,8	-16,9	-7,9	-26,9
cascadeur	+0,0	+0,0	+0,7	+0,0
coiffeur / maquilleur	-13,8	-9,4	-10,5	-5,6
costumier / habilleur	+0,8	-2,4	-3,4	-3,5
développement, écriture	+3,8	4,9	+1,6	+11,1
électricien	-16,3	-24,5	-25,8	-21,0
machiniste	-21,7	-7,6	-7,7	-19,1
monteur	+0,0	-4,8	-6,1	-7,9
ouvriers/ artisans	-5,6	-5,1	-7,6	-6,4
prise de vue	-11,1	-10,1	-6,1	-9,6
réalisateur	-17,8	-21,5	-21,7	-20,0
régie	-6,7	-5,5	-5,6	-9,4
rippeur	-0,6	+4,9	+2,4	-2,2
scripte / assistant scripte	19,9	+6,5	+1,1	-0,4
son	-9,1	-6,7	-6,2	-5,5

Source : CNC - Audiens.

VII. La place des femmes parmi les responsables d'entreprise de production

Remarques méthodologiques

Pour chaque entreprise, le nom d'un « responsable principale » est déterminé dans les bases de données du CNC.

Le périmètre du secteur audiovisuel est celui des 436 entreprises de production audiovisuelles aides par le CNC au titre de la fiction ou de l'animation entre 2009 et 2011.

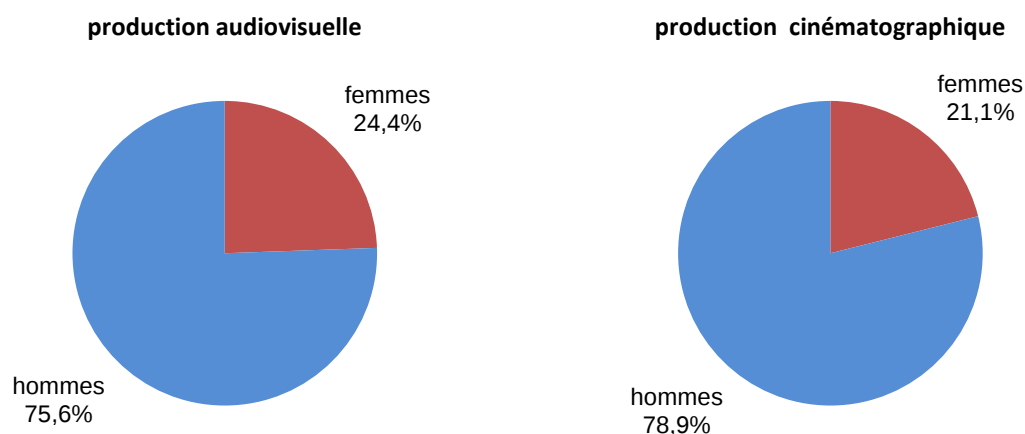
Pour le secteur cinématographique, le périmètre est celui des 322 entreprises ayant produit des films de fiction ou d'animation agréés par le CNC entre 2009 et 2011.

Les hommes représentent plus des trois quart des responsables d'entreprises de production audiovisuelle et près de 80 % des responsables d'entreprises de production cinématographique.

Pour 429 des 436 entreprises de production audiovisuelles de fiction ou d'animation aidées par le CNC entre 2009 et 2011, le sexe du responsable principal a pu être identifié. Ces 429 entreprises sont dirigées par 401 personnes, dont 303 hommes (75,6 %) et 98 femmes (24,4 %).

Pour 308 des 322 entreprises ayant produit des œuvres cinématographiques de fiction ou d'animation agréés par le CNC entre 2009 et 2011, le sexe du responsable principal a pu être identifié. Ces 308 entreprises sont dirigées par 294 personnes, dont 232 hommes (78,9 %) et 62 femmes (21,1 %).

Répartition des responsables d'entreprises de production (%)



Source : CNC